LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur : EDOUARD LOUCHET. N° 186 – 27 MAI 1922 – Prix 3 F.

C'EST SUR

NÉGATIVE "AGFA"

QUE MANOUSSI ET ASSELIN ONT TOURNÉ "LE GRILLON DU FOYER" — LE SOMPTIER AVEC AMÉDÉE MORIN, ET MARCEL YONNET AVEC BUREL, TOURNENT "LA BÊTE TRAQUÉE" ET "LA CONQUÊTE DES GAULES", TOUJOURS SUR

NÉGATIVE "AGFA"

Charles JOURJON
95, Fg Saint-Honoré, PARIS (8e)
Tél. : ÉLYSÉES 37-22

Nouveaux Prix en baisse sensible

Numéro 186 — Le Numéro : TROIS FRANCS — Cinquième Année

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef : PAUL DE LA BORIE

Directeur : ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général : JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS

France : Un An ..... 50 fr.
Étranger : Un An..... 60 fr.
Le Numéro ..... 3 fr.

Rédaction et Administration :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
Téléphone : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité s'adresser aux bureaux du journal

LE PONT SUR LE RHIN

Strasbourg, 24 mai.

La dernière fois que je suis venu à Strasbourg c'était en novembre 1918, comme correspondant de guerre d'un quotidien parisien. Au petit peloton des « brassards verts », dont le chef était alors le capitaine M. Paul de Cassagnac, on avait réservé l'honneur dont nous sentions tout le prix, de pénétrer en avant-garde, dans la cité reconquise. Cet honneur était, d'ailleurs, sans danger puisque l'ennemi, depuis plusieurs jours déjà, avait évacué la ville. On craignait seulement quelques difficultés avec des Soviets que les Allemands avaient pris soin de susciter insidieusement derrière eux. Mais il se trouva que les farouches bolchevistes en qui les vaincus plaçaient leurs derniers espoirs, étaient, pour la plupart, d'excellents patriotes alsaciens et français qui n'avaient accepté de jouer la comédie des Soviets que pour être en situation de contribuer au maintien de l'ordre en attendant l'arrivée de nos troupes. Tout se passa donc pour le mieux. Ce n'est pas à dire, cependant, que nous n'eûmes pas à Strasbourg de fortes émotions de guerre dans ces journées qui précédèrent l'entrée solennelle du Général Gouraud à la tête de la IVe Armée, suivie à peu de distance de la réception du Maréchal Foch. Toute l'administration allemande était encore en place, toutes les inscriptions, toutes les enseignes étaient encore rédigées en allemand, dans les boutiques, tous les produits mis en vente étaient allemands et la ville était sillonnée d'uniformes allemands car les Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande se hâtaient de rentrer chez eux sans même prendre le temps de troquer contre des vêtements civils « l'habit du roi de Prusse ».

Et me voici, aujourd'hui, à propos de cinéma, à l'occasion d'un Congrès du Spectacle, dans la paisible Préfecture d'un département français où s'écoule, avec la sérénité des destins accomplis et fixés, la vie normale de nos provinces.

Je souligne ce contraste pour indiquer que je ne puis pas être de ceux qui ne comprennent pas que la guerre est finie. Encore moins suis-je de ceux qui souhaitent qu'elle recommence ! A Strasbourg qui voulut si passionnément redevenir

française et qui, l'étant redevenue, est confiante en la paix de ses lendemains (sous la réserve, naturellement, des garanties et de la vigilance nécessaires) on comprend peut-être mieux qu'ailleurs le bienfait réparateur du calme labeur après les meurtrières tempêtes. Pendant le Congrès du Spectacle un Congrès d'anciens combattants s'est, comme vous savez, tenu ici la semaine dernière. Les anciens combattants ont été reçus comme ils devaient l'être, mais sans que, pour cela, les Directeurs de théâtre et de cinéma qui viennent discuter ici de leurs intérêts, aient dû s'assembler dans une atmosphère surchauffée de guerre et de militarisme, de chauvinisme et d'exaltation patriotique. Tout au contraire, je le répète, on éprouve dans cette ville frontière qui a subi durant quarante-huit ans le joug de l'étranger et qui est aujourd'hui si manifestement heureuse de vivre librement sa vie, une impression salubre et saine de raison et de sagesse.

Et c'est pourquoi — assez embarrassé de consacrer cette semaine mon article au Congrès de Strasbourg qui commence à peine au moment où je trace ces lignes — je crois pouvoir en parfaite possession du sang-froid et de l'impartialité obligatoires, dater de Strasbourg, à deux pas de la terre allemande, un article consacré à la question du film allemand.

Au surplus, à Strasbourg, il y a un pont sur le Rhin.

Et c'est précisément en revoyant ce pont que se sont, en quelque sorte imposées à mon esprit les réflexions que je soumets à mes lecteurs.

Un pont, c'est une voie de communication; c'est un lien entre deux rives. Il est donc tout naturel que le pont jeté entre Strasbourg et Kehl favorise un trafic intense entre la France et l'Allemagne. Et, certes, je préfère le voir tel que je le vois aujourd'hui, encombré du défilé incessant des marchandises échangées d'une rive à l'autre, plutôt que dans l'état où je le vis en novembre 1918 quand, sous la surveillance des mitrailleuses en batterie les avant-postes des deux armées n'échangeaient, dans la zône neutralisée de la ligne-frontière passant par le milieu du pont, que des prisonniers, des déserteurs ou des suspects.

Mais les échanges commerciaux d'un pays à l'autre sont, naturellement soumis à des formalités dont rien ne fournit une image plus nette et plus saisissante que les inspections et contributions douanières opérées aux deux extrémités d'un pont établi sur un fleuve frontière.

Imaginez qu'un citoyen de la rive A décide de transporter sur l'autre rive, pour l'y écouler, un produit de sa fabrication. La douane de la rive B prélève un droit d'entrée — 20 % *ad valorem*, par exemple — après quoi cette marchandise peut circuler et y être vendue à votre gré sur toute l'étendue du territoire où elle vient de pénétrer.

Imaginez maintenant qu'un citoyen de la rive B qui fabrique le même produit s'avisant d'exécuter en sens inverse le même mouvement et se présentant à la douane de la rive A s'entende tenir le discours suivant : « Non, vous ne passerez pas. Ce produit-là nous entendons en inonder la rive d'en face pour le plus grand prestige de notre fabrication et pour le plus grand profit de nos fabricants, mais nous n'admettons pas que la fabrication et les fabricants de l'autre rive jouissent des mêmes avantages chez nous. Estimez-vous encore heureux que nous vous permettions de remporter votre marchandise... et repassez le pont ».

Et enfin imaginez que, pour comble d'ironie, le citoyen de la rive B en s'en retournant tout penaud, voit revenir de chez lui quelques-uns de ses concurrents qui remportent sur la rive inhospitalière, des portefeuilles bourrés de billets de banque et que ces gais compères, au passage, le saluent d'un ricanement. Alors le pauvre homme, bafoué et pas content, s'écriera : « Cela n'est pas juste ! Et ce pont ne remplit pas sa mission éventuelle qui doit être de faire communiquer les deux rives dans l'équilibre d'une honnête réciprocité. D'une part, il y a des gens cyniques et sans scrupules; d'autre part, il y a des poires. Les choses ne peuvent durer ainsi

plus longtemps, nous ne voulons plus que l'on exploite notre mansuétude et qu'on la bafoue !

Et c'est toute l'histoire du film allemand.

Nous ne voyons aucun inconvénient — bien au contraire — à ce qu'un pont symbolique soit jeté entre cinématographistes français et allemands, mais nous ne pouvons pas admettre qu'à l'un des bouts du pont le passage soit libre quand il est interdit à l'autre bout. Nous raisonnons exactement comme le citoyen de la rive B qui trouve, à juste raison, fort mauvais que ses concurrents de la rive A, qui lui défendent l'accès de leur territoire, viennent chez lui s'enrichir à ses dépens et se moquent de lui par dessus le marché. Il nous paraît d'autant plus inadmissible que le film allemand obtienne libre droit de cité en France quand le film français est proscrit en Allemagne, qu'en somme ce sont les Français qui ont gagné la guerre. Je suppose que l'on peut bien, après tout, écrire cela dans la capitale de l'Alsace délivrée où viennent de se réunir les anciens combattants français. Le moins que l'on doive à ceux qui ont sauvé notre pays est de ne pas l'exposer à la risée des vaincus.

Il faut donc que cette question irritante de l'échange des films entre la France et l'Allemagne soit réglée et il importe, à tous égards, qu'elle le soit sans délai. Ne laissons pas plus longtemps des initiatives individuelles résoudre ce problème d'intérêt général et de dignité nationale au seul profit d'un mercantilisme avide et cynique, indifférent à toute autre considération que celle du lucre.

Pourquoi la Chambre Syndicale française de la cinématographie n'interviendrait-elle pas, avec l'autorité reconnue dont elle dispose, pour provoquer entre les Allemands et nous l'arrangement de réciprocité absolument indispensable? Certes, nous sommes charmés de voir notre Chambre Syndicale se préoccuper, à l'occasion de l'Exposition de Rio-de-Janeiro, des moyens pratiques d'opposer, au Brésil, le film français au film allemand. Mais pendant ce temps le film allemand menace d'envahir la France sans même que nous puissions riposter en faisant pénétrer nos films français en Allemagne !

L'idée m'est venue devant le pont du Rhin de demander — et je demande — que la Chambre Syndicale inscrive à son ordre du jour l'étude de la question du libre échange des films entre la France et l'Allemagne sur la base de la réciprocité.

Ainsi, désormais, je suis personnellement certain de n'être pas venu à Strasbourg pour rien.

Je souhaite qu'on en puisse dire autant des Directeurs actuellement assemblés en Congrès...

Mais cela c'est une autre histoire dont nous parlerons la semaine prochaine.

Paul de la BORIE.

Les Meilleurs Appareils

sont en vente à la

MAISON DU CINÉMA

LE CONGRÈS DU SPECTACLE à STRASBOURG

Les Congressistes du Spectacle ont trouvé Strasbourg abondamment pavoisée aux couleurs nationales. Mais, bien entendu, ce n'était pas en notre honneur. L'industrie du Spectacle n'est pas de celles que l'on hisse volontiers, chez nous au pavois et si on la connait c'est plutôt pour la rançonner sans merci ni miséricorde, que pour lui faire des politesses.

Reconnaissons, cependant, que la municipalité Strasbourgeoise s'est honorablement comportée en mettant, à la disposition des congressistes l'ancien palais du Landtag d'Alsace-Lorraine, devenu le Conservatoire de Musique.

Pour quiconque a assisté naguère aux séances du Landtag, je vous assure qu'il n'est pas banal de voir, dans la salle même de ses délibérations que dominait le buste de Guillaume II (aujourd'hui remplacé par celui de Berlioz !) assembler les Directeurs de théâtres et de cinémas de France ! La salle a été transformée en salle de concert; un orgue a été installé dans la tribune centrale, et, sur l'estrade, à peu près à l'endroit où s'alignaient les bancs des Ministres du Kaiser, il y a un piano à queue...

Le Congrès devait commencer mardi matin, mais cette matinée a été occupée par les formalités préliminaires et c'est seulement mardi à 2 h. 1/4, que s'est ouverte l'Assemblée générale devant une assistance très nombreuse.

Au bureau figuraient les trois Présidents d'honneur de la Fédération des Directeurs de Spectacle de province : MM. Alphonse Franck, pour le théâtre; M. Dufrenne, pour le music-hall et M. Brézillon, pour le cinéma. Le Président de la Fédération, M. Bizet-Dufaure, préside assisté des vice-présidents, MM. Mauret-Lafage, Chabance et Goiffon et de M. Hahn, président de l'Association des Exploitants du cinématographe d'Alsace-Lorraine.

Le Discours d'ouverture

M. Bizet-Dufaure, prononce alors le discours suivant:

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Collègues,

Douze mois se sont écoulés depuis qu'à Bordeaux les Directeurs des spectacles de province réunis à notre appel, ont fondé la Fédération. Douze mois se sont écoulés depuis que, mettant en commun toutes nos revendications, vous avez constitué l'organisme qui a pour mission l'aboutissement de nos justes revendications; et quant à nous, nous trouvant de nouveau réunis en Congrès, la première constatation que doit faire votre président après ces douze mois écoulés, c'est que jamais l'union de la province tout entière n'est apparue plus indispensable, plus urgente; c'est que jamais ne s'est affirmée plus nécessaire l'existence de cette Fédération.

Quand nous avons songé à grouper les forces éparses des associations locales et régionales, c'était, que de toutes parts, des quatre coins de la France, les mêmes doléances s'élevaient. Les spectacles de province voyaient s'évanouir la maigre prospérité passagère dont ils avaient joui et se dresser devant eux le spectre de la ruine, par suite des taxes exorbitantes, des tracasseries du fisc, de certaines administrations préfectorales et municipales, paraissant avoir pour mission la destruction de l'art théâtral et de l'art cinématographique. Pendant ces douze mois, nous avons vu dans les grandes comme dans les petites villes, des théâtres fermant leurs portes, des music-halls, des cinémas diminuant le nombre de leurs représentations et le prix de leurs places, espérant ainsi ramener une clientèle qui se désagrège chaque jour.

Messieurs, quand nous avons fondé la fédération provinciale, nous avions à nos côtés les représentants des grandes associations parisiennes; et alors, franchement, nettement, quoique dans un esprit d'amitié, nous leur avons dit pourquoi nous pensions qu'il était nécessaire que la province s'organisât elle-même, non pas, certes, contre Paris, mais en dehors de lui et en quelque sorte, parallèlement à lui.

C'est que, d'abord, nos intérêts ne sont pas toujours les mêmes; notre situation est plus difficile. Paris est la capitale et, dans un régime de centralisation étroite comme le nôtre (je ne juge pas, mais il faut bien constater ce qui est) la capitale devient nécessairement, dans les arts comme ailleurs, un centre d'activité intense et peut-être excessive, ne laissant à la province qu'une vie réduite et élémentaire. Pour ce qui nous intéresse ici, pour les spectacles, le résultat inévitable de cet état de choses, c'est de donner aux établissements de la capitale une prospérité qui, quelles que soient les circonstances, est toujours moins difficile et plus brillante; c'est de constituer en fait deux catégories de spectacles, ceux de Paris qui ont les créations, les grandes vedettes, les nouveautés sensationnelles et, tout naturellement, l'affluence des étrangers, voire même des provinciaux; c'est-à-dire tous les éléments d'une vie facile et de recettes fructueuses, ne laissant à la province que les reliefs de Paris, c'est-à-dire, une vie précaire et des recettes toujours limitées... Messieurs, c'est à des professionnels que je parle, et je pense n'avoir pas besoin d'insister pour démontrer des faits qui, pour vous tous, sont des évidences. Le spectacle à Paris, sous n'importe quelle forme est une chose; le spectacle en province est une autre très différente et cette différence irréductible était une raison suffisante pour que la province s'organisât en dehors de Paris.

Nos amis l'ont si bien compris, qu'aujourd'hui nous avons la grande joie de les voir tous groupés autour de nous, prouvant une fois de plus leur désir de continuer une collaboration, qui bien qu'indépendante, n'en sera pas moins efficace dans leur présence à nos travaux, signifie qu'ils sont au courant de notre détresse et qu'ils reconnaissent que le moment est venu où la province doit se défendre, si elle ne veut pas sombrer sous le poids des frais énormes qui l'écrasent. L'instant est venu où l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général. Or, l'intérêt général de la province exige que la Fédération soit forte et puissante, afin qu'elle puisse faire entendre sa voix.

Il faut que l'on ne puisse plus nous dire : « *Nous ne connaissions pas votre situation, pourquoi n'êtes-vous pas là pour vous défendre* » Il faut que la province soit là, avec ses représentants qui, à défaut d'éloquence et de relations, sauront se faire écouter, car ils parle-

ASMODÉE A PARIS
Grande Féérie cinémato-lyrique de Rip
en exclusivité à Marivaux
FILMS ERKA

Huitième épisode : **Les petits Hommes des bois.** **Édition du 7 Juillet.**

En Mission au Pays des Fauves

GRAND CINÉ-ROMAN D'AVENTURES EN ÉPISODES

Adapté par GUY DE TERAMOND
dans le Journal " *L'ÉCLAIR* "

SELIG Film ::: Exclusivité GAUMONT

La jeune veuve est laissée par John Madson dans une maison abandonnée par un explorateur. Or, les amis de l'explorateur, de bons singes, viennent en aide à la jeune maman, alors que celle-ci, prise d'un accès de fièvre, est obligée de garder le lit. Le spectacle est vraiment touchant de voir ces excellents singes dont les sentiments naturels d'humanité se sont éveillés à la vue de l'enfant, donner le biberon au bébé et soigner la malade. Un jour même, l'enfant est enlevé par un tigre, et c'est grâce à la rouerie d'un singe et à l'audace d'un autre que la jeune maman serrera de nouveau, dans ses bras, le petit être aimé qu'elle pleurait déjà.

Le sorcier avait terminé, Kob et Zulu, heureux de ce qu'ils venaient d'apprendre retournent au camp. Ils trouvent Hélène en larmes, le jeune médecin vient de lui dévoiler le secret que depuis longtemps on lui cache, la mort de sa sœur Marion.

Rien ne retient plus maintenant Hélène, Kob et Zulu au camp du riche Hindou, et tous trois reprennent leur marche. En cours de route, ils adoptent un tout petit singe. Pendant ce temps, des chasseurs anglais découvraient un homme épuisé, mourant de soif et de faim : Krin.

:: :: :: **PUBLICITÉ** :: :: ::
:: 2 Affiches lancement 150×220 ::
:: :: 1 Affiche texte 110×150 :: ::
:: 1 Affiche 110×150 par épisode ::
:: :: 6 Affiches photos 90/130 :: ::
:: :: Agrandissements 18/24 :: ::
Clichés projection fixe. - Notice illustrée

COMPTOIR CINÉ-LOCATION
Gaumont
ET SES AGENCES RÉGIONALES

EDITION

du 7 Juillet

MARIE CHEZ LES FAUVES

Drame en quatre parties

avec

BERTHE DAGMAR

Mise en scène de Jean DURAND

:: : Film Jean DURAND : ::
:: Série Berthe DAGMAR ::
:: Exclusivité GAUMONT ::

:: :: 1 affiche 150×220 :: ::
:: :: Nombreuses photos :: ::
:: :: Galvanos du film :: ::

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

GAUMONT

ET SES AGENCES RÉGIONALES

MARIE CHEZ LES FAUVES

Drame en quatre parties

avec

BERTHE DAGMAR

C'est au cours de l'exécution de ce film que la courageuse artiste a été victime d'un accident qui aurait pu lui être fatal. Attaquée par une panthère furieuse, elle ne réussit à sauver sa vie que par sa vaillance et son sang-froid. Cette scène émouvante a été intégralement enregistrée par l'opérateur.

Marie s'est mariée avec Georges Ancell, le riche propriétaire colonial, dans le but unique de sauver ses parents de la ruine. Au bout de cinq années de mariage, Georges est allé dans ses plantations de l'Afrique du Nord, rejoindre son ami et associé, Jacques Dumont. A peine arrivé à la plantation, Georges grièvement blessé au cours d'une chasse, fait prévenir sa femme. Celle-ci n'arrive hélas! que pour conduire son mari à sa dernière demeure.

Jacques Dumont, qui vient de supporter la terrible conséquence de la ruine de son banquier de Paris, pense refaire sa fortune en s'appropriant un plan fait par Georges et indiquant l'emplacement de la cachette de tout son argent. Il est heureusement déjoué par Marcel Florac, un ami d'enfance de Marie qui parvient non seulement à éventer ses projets, mais à faire avorter ses manœuvres criminelles.

Maîtres des lieux, Marie et Marcel vont à la découverte du trésor, mais ce n'est qu'après avoir lutté durement contre une panthère que Marie peut s'emparer de la cassette, qui lui permettra de rentrer en France mener une vie calme et paisible auprès de son bébé.

Dans une riche villa de la côte d'Azur, Marcel est venu faire ses adieux à la jeune femme. Il va s'en aller... mais, le bébé prononce la phrase qu'aucun des jeunes gens n'osait dire et de ses deux mains innocentes, met la main de sa mère dans celle de celui qui sera désormais son nouveau petit papa.

:: :: Film Jean DURAND :: ::
:: : Série Berthe DAGMAR : ::

EXCLUSIVITÉ

Gaumont

ront de choses qui leur sont familières, des difficultés qu'ils éprouvent et qu'ils sont à même d'expliquer et de faire comprendre.

Il faut que la province soit là, chaque fois que les intérêts du spectacle seront en jeu. Il faut enfin qu'elle soit là, pour travailler avec acharnement à faire disparaître toutes les taxes sans exception, depuis le droit des pauvres, jusqu'à la taxe municipale dont la province souffre seule, parce qu'elle n'était pas là, le jour où cette iniquité a été commise.

Il faut qu'elle dise bien haut, qu'ici comme à Bordeaux son but est l'égalité devant l'impôt de tous les commerces de luxe et, en attendant cette réalisation, qu'elle établisse elle-même un barème de ses forces contributives, et, une fois ce barème établi, s'en tenir là.

Voilà Messieurs, notre seule ambition. Vous le voyez, c'est rationnel, c'est sage : « Aide-toi, le ciel t'aidera », unissons-nous tous, car tous, nous avons les mêmes besoins, les mêmes charges. Ensemble, nous avons des chances de vaincre toutes les difficultés; séparés et luttant les uns contre les autres, nous n'aboutirons à rien.

Théâtres, music-halls, cinémas, tous les spectacles de province indissolublement unis pour la défense commune doivent faire entendre leurs doléances et si une fois encore, nous nous heurtons à la force d'inertie des pouvoirs publics, eh bien, il ne nous restera plus qu'à fermer nos portes et à attendre des jours meilleurs.

Messieurs, je m'arrête. Mais, avant d'ouvrir vos débats, j'ai un devoir à remplir, devoir qui m'est une joie. C'est de saluer en votre nom cette belle ville de Strasbourg qui nous accueille.

C'est d'exprimer à nos amis d'Alsace et de Lorraine nos sentiments de profonde amitié.

Ce n'est pas par hasard que ce Congrès se tient à Strasbourg. La Fédération de province qui a décidé de tenir ses assises générales, chaque année dans une ville différente devait commencer par cette capitale de l'Alsace et de la Lorraine, qui n'est pas seulement la perle de nos provinces, mais qui est plus chère à nos cœurs, d'avoir été si longtemps exilée du foyer commun. Et, quant à une réunion du bureau, quelqu'un, je ne sais plus qui, a dit : Strasbourg ! il n'y a pas eu besoin de vote pour enregistrer une décision qui partait du plus profond de nos âmes. Messieurs, dans ce choix de Strasbourg, je veux voir encore un symbole d'union ! D'être réunis ainsi, cordialement, dans une cité si française, mais si longtemps séparée de nous, nous sentirons, je l'espère, la nécessité et en même temps, la joie d'être bien unis. Strasbourg donnera à nos débats une atmosphère plus intime, plus cordiale, j'oserai dire, plus émue et plus tendre.

Messieurs, le Congrès est ouvert.

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le ton de ce discours, extrêmement courtois dans la forme, mais aussi net que possible dans l'exposé des revendications spéciales de la province, devait nécessairement appeler une réplique de la part de ceux que l'on appelle « les Parisiens ». C'est M. Georges Detay qui le formule, dans une forme non moins courtoise. Au nom du Syndicat national qu'il représente, M. Georges Detay réserve, sur les théories émises par M. Bizet-Dufaure l'opinion des cinématographistes qui placent au-dessus des questions de rivalité entre Paris et la province la question du salut du Cinéma. Or, il semble que le Cinéma soit sur le point d'obtenir satisfaction, grâce au projet Taurines qui a reçu de l'Administration des Finances un accueil favorable et que le Parlement, sans doute va voter. M. G. Detay craint que l'Assemblée des Directeurs de province — dont un certain nombre sont étrangers au cinéma — ne fasse une besogne dangereuse, si elle remet en question le projet Taurines...

M. Dufrenne intervient alors avec une chaleureuse énergie.

Prenez garde ! s'écrie-t-il en substance. Les réserves qui viennent d'être formulées ne tendent à rien de moins qu'à briser la solidarité qui s'est enfin établie entre Directeurs de théâtre, music-halls et cinémas. Cette solidarité existe, elle a son sens et son but puisque moi, qui ne suis pas cinématographiste et qui n'ai ici aucun intérêt spécial à faire prévaloir, je me suis dit : « Il faut aller à Strasbourg pour sauver le cinéma ! » Ah ! Messieurs, croyez-moi, l'heure est grave; elle est vraiment critique. Restons unis, nous qui représentons l'ensemble de l'industrie du spectacle. Unis, nous serons forts; divisés nous sommes réduits à l'impuissance. Si le Congrès de Strasbourg ne consacre pas l'union solide de toutes les branches de l'industrie du spectacle, nous allons à un désastre.

Cette harangue enflammée prononcée avec l'accent d'une conviction ardente électrise littéralement l'assemblée qui ovationne M. Dufrenne et qui ne fera pas un succès moindre à M. Chataignier, du Syndicat Français, lorsque notre ami, avec la claire, souple et chaude éloquence qu'on lui connaît déclare appuyer de tout cœur la thèse de M. Dufrenne.

M. Chabance, avec beaucoup de bon sens observe qu'il y a un moyen de mettre tout le monde d'accord, c'est de former trois Commissions, chacune devant s'occuper de sa spécialité : théâtre, music-halls, cinémas. Après ratification par l'Assemblée, les vœux émis par ces trois commissions représenteraient les revendications de l'industrie du spectacle tout entière.

Reprenant la parole, M. Dufrenne déclare que, pour donner de l'union des trois branches de l'industrie du spectacle un exemple décisif, il fera une conférence publique : c'est lui qui, avec le concours de M. Franck, a déterminé le taux écrasant de la taxe d'Etat qui a frappé le cinéma. « Pour obtenir un dégrèvement en faveur du théâtre et du music-hall, nous avons, dit-il, suggéré à M. Charles Dumont, rapporteur général du budget de surtaxer le cinéma. Et il l'a fait !... Dame, nous n'étions pas unis, nous n'avions aucune raison de prendre les intérêts du cinéma, c'était à lui de se défendre ! Mais, aujourd'hui, nous sommes unis, et M. Franck et moi, nous voulons travailler avec vous au dégrèvement du cinéma. C'est pour cela que nous sommes ici. »

On tombe alors d'accord pour maintenir l'union du spectacle et pour former les trois commissions spéciales du théâtre, du music-hall et du cinéma.

Mais, M. Franck soulève une question délicate qui va prolonger la discussion.

— Il est bien entendu, dit-il, que, en présence des décisions prises, la minorité s'inclinera.

M. Léon Brézillon intervient :

— Quelle majorité ? Quelle minorité ? Comment formerez-vous une majorité et une minorité, puisque vous ne m'accordez même pas le droit de vote à moi qui détient — pour ne parler que de la province, puisque vous ne voulez pas entendre parler de Paris — quatre cent vingt-cinq mandats provinciaux ! En vérité, il est étrange que l'on proclame ici l'union et qu'en même temps on nous tienne à l'écart, qu'on nous invite à nous incliner devant les décisions de la majorité, sans nous accorder le droit de vote !

Le langage de M. Brézillon est si manifestement celui de la raison et de l'équité qu'il emporte aussitôt l'adhésion générale. Du coup tombent les barrières et distinctions que l'on avait voulu élever entre délégués de Paris et de la province et qui s'étaient traduites, le matin, sous une forme tangible par l'octroi aux uns d'une carte bleue et aux autres d'une carte rouge, ces derniers seuls devant avoir le droit de vote.

M. Bizet-Dufaure, cependant, tente encore un effort en faveur de la province. Il expose les charges spéciales, les vexations particulières auxquelles l'industrie du spectacle est en butte en province et il réclame que, dans les vœux à émettre, on prévoie un tarif avantageant la province.

M. Dufrenne combat ce point de vue qui provoque une discussion assez longue et assez confuse. On reparle du projet Taurines. M. Brézillon, prévoyant que les délégués de la province vont reprendre un projet de taxation sur le prix des places, les prévient que ce projet, repoussé par l'Administration des Finances n'a aucune chance d'être admis par elle.

Bref, l'avis général prévaut que le plus simple est de donner maintenant la parole aux commissions. Mais avant de procéder à leur nomination M. Mauret-Lafage propose un ordre du jour qui va être adopté à l'unanimité après une modification demandée par M. Chataigner.

En voici le texte :

Toutes les Associations du Spectacle de France réunies sur l'initiative de la Fédération Générale des Associations du Spectacle de Province, au début de son Congrès Annuel tenu à Strasbourg, les 23, 24 et 25 mai, avant d'aborder leur ordre du jour, adressent leur salut fraternel à leurs collègues d'Alsace et de Lorraine et affirment l'Union complète des Théâtres, Music-Halls, Cinémas, pour apporter aux pouvoirs publics, au nom de tout le Spectacle de France réuni, le cri d'alarme, pour signaler la crise actuelle, et affirment à nouveau, leur union indissoluble pour obtenir le principe de l'égalité de l'impôt devant la loi.

***

LES VŒUX DU CINÉMA

Toute la matinée du mercredi a été employée au travail des Commissions.

La discussion a été vive à la Commission du cinéma où étaient représentées les tendances les plus opposées. Cependant on a abouti au vote à *l'unanimité* des résolutions consignées dans le rapport suivant rédigé, au nom de la Commission, par MM. Chataigner, du Syndicat Français des Directeurs; G. Delay, du Syndicat National et Goiffon, de la Fédération Lyonnaise :

La Commission cinématographique de votre Congrès réunie le mercredi 23 mai, après des discussions courtoises et amicales qui ont révélé la parfaite entente et l'union complète de tous les Syndicats sans exception qui représentaient l'ensemble de la corporation a adopté les résolutions suivantes :

1° Projet Taurines. — *Adoption de ce projet sous réserve des additions ci-après qui seront demandées à son auteur* :

a) *Les taxes prévues par le projet seront réduites de 50 % en ce qui concerne les établissements de province qui sont plus spécialement atteints par la crise*;

b) *En ce qui concerne la taxe municipale votre Commission a décidé de faire adopter le texte que voici : « En aucun cas les taxes de ville ne pourront, dans leur totalité, excéder la moitié de la taxe d'Etat prévue par la loi du 25 juin 1920».*

Les arrêtés municipaux revêtus de l'approbation préfectorale qui frappent certains établissements dans certaines villes devront disparaître automatiquement pour faire place à la disposition ci-dessus;

2° Action future. — *Le vote du projet Taurines considéré par l'unanimité des cinématographistes comme une disposition transitoire ne saurait arrêter les revendications formulées par la Fédération des Associations de province qui désirent, appuyées par tous les Syndicats du spectacle, établir le statut définitif désiré par elle, qui réglementera les taxes afférentes aux différentes catégories du spectacle. Pour défendre ce statut et le faire aboutir il a été entendu, à l'unanimité, qu'une action commune et immédiate sera engagée en vue des résultats à obtenir dans le plus bref délai possible. L'actionporter a sur la suppression du droit des pauvres et des taxes municipales, l'abaissement de la taxe d'Etat à 10 % pour les grands établissements et à un tarif proportionnel pour les établissements de moindre importance*;

3° *Adoption de la loi Barthélémy dégrevant complètement pour une période de dix ans les cinémas des régions dévastées*;

4° *Adhésion au projet Levasseur en faveur de la propriété commerciale*;

5° *En ce qui concerne les spectacles forains, votre Commission demande que le droit commun en matière de taxes leur soit appliqué et qu'en aucun cas une autorisation, même extraordinaire, ne puisse leur être accordée en dehors des semaines régulièrement prévues pour les fêtes traditionnelles et particulières à chaque localité*;

6° *Fondation d'une caisse de défense du cinéma (projet Goiffon) (contributions à examen)*;

7° *Adoption du procédé Kling pour les décors ininflammables.*

LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au début de l'Assemblée Générale du mercredi après midi, lecture a été donnée par le Secrétaire Général M. de Vireuil, du rapport suivant rédigé, au nom de la Fédération de Province, sur la question des taxes municipales :

Messieurs,

Si l'on pouvait dire qu'un impôt se paie plus volontiers que d'autres; si, dans la série des taxes qui pèsent sur nos exploitations, il pouvait y en avoir une qui puisse passer pour plus « agréable » que les autres, ce serait cette taxe municipale. Oui, il est certain que si nous avions des exploitations florissantes, si nous n'étions pas par ailleurs accablés d'impôts et de charges de toutes sortes, oui, nous paierions volontiers une taxe municipale.

Car si nous sommes disposés à reconnaître comme légitime une participation aux charges publiques, il est évident que c'est surtout en faveur de la ville où nous exerçons notre commerce, de la ville où nous vivons, de la ville dont la population nous fournit nos recettes? Rien ne serait plus juste, et nous ne songerions pas à élever une protestation contre la taxe municipale, si malheureusement, cette taxe ne venait s'ajouter à tant d'autres.

Car voilà la question. C'est nécessairement ce que nous répondons à ceux qui s'étonnent que nous la combattions. Une municipalité arrive avec une taxe faible en soi, du 3 ou du 5 % par exemple et elle s'étonne que nous protestions avec cette vivacité contre une taxe qui est plus faible et en même temps plus légitime que toutes les autres. Mais c'est que, justement, nous payons déjà toutes les autres. Alors, quand un cinéma, par exemple, paie déjà jusqu'à 30 ou 35 % de ses recettes brutes, si une taxe municipale vient encore s'y ajouter pour seulement 3 %; il est certain que 3 % ce n'est pas beaucoup en soi, mais 3 % qui s'ajoute à 35 %, cela fait du 38 %, et alors cela devient véritablement exorbitant.

Voilà ce qu'il faut voir.

Il y a ensuite une autre question, c'est que cette taxe municipale, c'est de l'arbitraire et trop souvent, de la fantaisie. La loi qui autorise les villes à créer des taxes municipales n'en a pas fixé le taux. Sans doute, il y a une circulaire du Ministre des Finances, qui dit bien que cette taxe ne doit pas dépasser en principe, la moitié de la taxe d'Etat; mais, d'abord la moitié de la taxe d'Etat, cela peut aller jusqu'à 12,50 %, puisque la taxe d'Etat peut monter jusqu'à 25. Et du reste, la même circulaire se hâte d'ajouter que les maires pourront élever encore ce « maximum », avec la seule autorisation du Ministre. Or, il est aisé de comprendre que n'importe quel maire s'arrangera toujours par ses relations politiques, pour obtenir cette autorisation spéciale. De sorte que nous ne sommes en réalité garantis par rien du tout.

Ainsi, nous payons déjà des taxes d'Etat qui, avec le droit des pauvres, peuvent nous enlever le 35 % de nos recettes brutes, et nous sommes encore exposés à voir les villes venir nous prendre, en outre, un nouveau pourcentage qui n'a en réalité pas de limites. Il n'est pas exagéré de dire que c'est là de l'arbitraire.

C'est trop souvent plus que de l'arbitraire : de la fantaisie. Car il faut compter avec les énormes besoins des villes et avec l'inexpérience de trop de conseils municipaux, qui cherchent des ressources sans se préoccuper des répercussions possibles. Nous avons a ce sujet des exemples caractéristiques.

Voici celui de Lyon. Il existait dans cette ville une taxe de remplacement, établie à l'époque de la suppression des octrois, et qui frappe toutes les places d'un droit fixe de 0 fr. 10. Dix centimes par place cela paraît peu de chose. Mais si vous réfléchissez qu'il y a des cinémas de quartier qui ont des places de 0 fr. 75 et même de 0 fr. 50 vous verrez que dix centimes par place, cela fait encore du 15 et du 20 %... Or, la ville de Lyon n'a cependant pas hésité a profiter de la loi de 1920 et à voter une taxe municipale, qui vient s'ajouter à celle -là. De sorte qu'il y a des cinémas à Lyon qui arrivent à payer des pourcentages formidables, et qui, si on regarde le prix de la place peut arriver a atteindre 60 %. Les partisans les plus déterminés des taxes devront bien reconnaître qu'il y a là un véritable abus.

Vous connaissez l'exemple d'Agen, où notre collègue, M. Mauret-Lafage a du abandonner l'exploitation du théâtre municipal, parce que le Maire d'Agen lui imposait des taxes trop fortes.

Nous pouvons encore citer l'exemple de Bourges, où le Maire impose aux cinémas une taxe municipale de 10 %, et quand on lui fait observer que cette taxe est trop lourde et rend impossible toute exploitation, cet étonnant magistrat répond que si la taxe était plus faible, elle ne produirait rien... C'est la preuve par le fait de l'absurdité d'un impôt qui ne peut rendre quelque chose qu'en écrasant le contribuable.

Mais jusqu'où peut aller la fantaisie d'un maire qui cherche de l'argent, l'exemple de Châlon-sur-Saône, le montre bien.

Le Maire de cette ville a découvert une vieille loi, une loi de 1854 presqu'oubliée, mais jamais abrogée qui donne le droit au Maire de fixer le droit des pauvres à un chiffre supérieur au 10 % généralement appliqué. Et, ayant découvert cette loi, le Maire de Châlon s'est hâté d'en profiter, et il a fixé le droit des pauvres, sur sa commune, à 25 %. Pour peu qu'il obtienne aussi du Ministre l'autorisation de fixer la taxe municipale à un taux supérieur à la moitié de la taxe d'Etat, vous pouvez voir que les établissements de Châlon sont menacés de payer en impôts 60 ou 70 % de leurs recettes.

Quand nous disons que c'est de la fantaisie, nous n'exagérons donc pas.

Nous sommes donc obligés de demander la suppression de la taxe municipale, parce qu'il y a là un régime qui est absolument insupportable.

Nous ne nions pas les besoins d'argent des villes comme ceux de l'Etat, et nous répétons que nous serions tout disposés à payer une contribution qui profite au budget des villes qui font vivre nos établissements, si par ailleurs nous n'étions déjà trop lourdement chargés. Nous payons déjà trop, et si la ville comme l'Etat a besoin d'argent, c'est à eux de s'entendre pour se partager les prélèvements qu'ils effectuent. Ce partage est prévu du reste par cette même circulaire ministérielle sur l'application de la taxe municipale. Il est prévu que si une ville, pour des raisons spéciales, ne peut pas appliquer une taxe municipale, elle a le droit de demander à l'Etat une ristourne sur la taxe d'Etat. Eh bien, ce cas qui est considéré comme une exception, devrait être la règle. Que les villes demandent cette ristourne, mais nous ne pouvons pas, quand nous payons déjà jusqu'à 35 % de nos recettes, accepter encore une taxe municipale.

Nous demandons donc que la loi de 1920 soit modifiée dans ce sens.

Puis s'est engagée une discussion que l'après midi n'a pas suffi à épuiser, sur la question de savoir ce que l'on fera si l'on n'obtient pas satisfaction des pouvoirs publics. Nous croyons préférable de ne pas donner de

ASMODÉE A PARIS
Grande Féérie cinémato-lyrique de Rip
en exclusivité à Marivaux
FILMS ERKA

détails sur les divergences de vue qui se sont manifestées. Disons simplement qu'il a fallu lever la séance à 7 heures du soir en renvoyant au lendemain matin le vote d'un ordre du jour sur cette importante question.

***

LA DERNIÈRE JOURNÉE

Toute la matinée du jeudi, les Commissions ont travaillé à rédiger un vœu unique qui doit être, comme sanction du congrès, transmis au gouvernement, par une délégation, avec le cahier des revendications dressé par chaque Commission. Nous publions plus haut les revendications adoptées à l'unanimité pour le Cinéma.

Voici donc le vœu final du Congrès présenté au début de la séance plénière de l'après-midi et qui a été adopté à l'unanimité :

Le Congrès du Spectacle réunissant toutes les formes du Spectacle, Théâtre, Music-Halls, Cinémas de la France entière, après avoir pris connaissance des rapports des Commissions du Théâtre, du Music-Hall et du Cinéma, réclame à l'unanimité, l'application du principe de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, proteste contre toutes les taxes exceptionnelles qui frappent le Spectacle et en particulier contre le droit des pauvres qui rend la charité obligatoire pour une seule catégorie de citoyens alors qu'elle doit être supportée par tous. Décide que si le régime de ces taxes n'était pas modifié dans le sens de la justice, les établissements de Spectacle se verraient obligés de recourir à une fermeture immédiate préparée par une réunion qui aura lieu incessamment et à laquelle seront conviées toutes les organisations du Spectacle.

Le Congrès a pris fin jeudi soir par un grand banquet, sans que les congressistes aient trouvé le temps de faire aucune des excursions prévues au programme.

Communiqué de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent

Cher Monsieur,

Nous vous envoyons ci-joint duplicata de la lettre que la Chambre Syndicale a adressée à M. Bizet-Dufaure à l'occasion du Congrès de Strabourg; lettre que nous serions très heureux de voir insérer dans votre journal

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués. *Le Secrétaire :* H. Roquais.

Monsieur le Président,

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie adresse à la vaillante et illustre cité où va se tenir le Congrès des Directeurs de Spectacles, un patriotique salut !

Elle assure une fois de plus les Membres de notre Corporation, de son entier dévouement à la défense de leurs intérêts et ne manquera pas de leur prêter son concours auprès des pouvoirs publics pour la réalisation des vœux qui seront exprimés, faisant cependant, d'ores et déjà, toutes réserves en ce qui concerne les décisions prises au sujet de la Taxe « ad valorem » *de 20 %.*

Notre Chambre Syndicale a donné à M. Coslil (des Etablissements Gaumont) l'agréable mission de la représenter auprès de vous, ainsi qu'à M. de Thoran.

Elle vous remercie d'avance de l'accueil que vous voudrez bien leur réserver.

Veuillez, je vous prie, agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Chambre Syndicale :
J. Demaria.

PRÉSENTATION SPÉCIALE

Le Comptoir Ciné-Location Gaumont a l'honneur d'informer MM. les Directeurs qu'une présentation spéciale et privée aura lieu au Gaumont-Palace, le samedi 3 juin prochain à 14 heures 30. (Ouverture des portes à 13 heures 45).

Au programme :

Mon P'tit, comédie dramatique en 4 parties, mise en scène de M. Plaissetty, film Gaumont (Série Pax).

L'Epreuve du Feu, drame en 4 parties, Svenska Film (Exclusivité Gaumont).

En raison du caractère de cette présentation, les personnes munies de la carte d'invitation spéciale envoyée par le Comptoir Ciné-Location, seront seules admises. Les demandes de cartes devront être adressées à M. le Directeur du Comptoir Ciné-Location, 28, rue des Alouettes, Paris (XIXe).

Erratum. — Le Comptoir Ciné-Location Gaumont nous prie de rectifier l'erreur qui s'est glissée dans l'annonce parue la semaine dernière et concernant la présentation spéciale du 27 juin, *Le fils du Flibustier*, le prochain ciné-roman Gaumont en 12 épisodes, a été entièrement conçu par Louis Feuillade. Ce film ne peut manquer de remporter un succès pour le moins aussi éclatant que celui des précédents ciné-romans de Feuillade, et il y aura donc lieu de féliciter doublement le maître du Ciné-roman français comme auteur et comme metteur en scène.

N° 134

PHOCÉA LOCATION

CINÉMATOGRAPHES

PHOCÉA

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 Francs

TÉLÉPHONE
Gutenberg 50-97
— 50-98

8, Rue de la Michodière, PARIS

Adresse Télégraphique : *CINÉPHOCÉA-PARIS*

MARSEILLE
36 Rue de Rome
LYON
23, Rue Thomassin
DIJON
17, Rue des Perrières
RENNES
3, Place du Palais
STRASBOURG
14, Rue Kuhn

BORDEAUX
16, Rue du Palais-Gallien
TOULOUSE
4, Rue Bellegarde
LILLE
5, Rue d'Amiens
NANCY
33, Rue des Carmes
ALGER
1, Rue Négrier, 1

N° 1395 *Phocéa.*
Les sculptures animées de R. Galoyer et A. Yvetot
L'AFFAIRE DE LA RUE LEPIC
Scénario de G. de la FOUCHARDIÈRE 398 mètres

N° 1396 *Mundus.*
LA DILIGENCE INFERNALE
Scène du Far-West interprétée par Miss TEXAS GUINAN 585 mètres

N° 1019 *Haïk-Mack-Sennett-Keystone.*
FATTY EST TROP SÉDUISANT
Scène burlesque interprétée par FATTY (Roscoë) ARBUCKLE 550 mètres

N° 1397 *Lombardo.*
LE CLUB DES EXTRAVAGANTS
Comédie d'aventures
interprétée par G.RAICEVICH, champion du monde de force. 1.500 mètres

8 Rue de la MICHODIÈRE PARIS

Le Club des Extravagants

Grande Comédie d'aventures interprétée par

Le Champion du Monde de Force, G. RAICEVICH

Le Club des Extravagants est une association de gentlemen dont le but est de ridiculiser les snobs de la ville. Les membres au Club s'engagent à obéir passivement aux ordres du Président et à ne se marier que si leur choix est ratifié par l'unanimité des membres.

Le baron Jean Folchis (G. Raicevich) doit être présenté cette nuit au Club des Extravagants mais il reçoit une lettre dans laquelle on lui conseille de ne pas s'y rendre s'il ne veut pas tomber dans un guet-apens. Il passe outre, mais en cours de route il est rejoint par une voiture. On lui lance une lettre dans laquelle on le supplie de rebrousser chemin pendant qu'il en est temps encore.

Loin d'obéir le baron poursuit sa route lorsque tout à coup un cri déchirant stride; quelques instants après une charmante jeune femme se précipite vers le baron et le supplie de la sauver. Le baron ne peut la reconduire chez elle sans manquer à ses engagements vis à vis du Club. Il l'emmène avec lui, mais arrivé au Club il apprend que l'entrée en est interdite aux dames, mais elle peut néanmoins attendre le baron dans un des petits salons.

Les yeux bandés le baron est présenté aux autres membres du club et après qu'il a prêté serment, le Président lui ordonne d'aller le lendemain à l'église Saint-Georges et de sonner toutes les cloches ensemble afin de fêter son admission.

La séance est levée et le baron veut aller rejoindre sa compagne. Elle a disparu mystérieusement sans qu'aucun des domestiques du Club puisse donner la moindre indication. Tout le monde quitte l'hôtel du Club, mais quelques instants après le baron y revient seul afin de se livrer à quelques recherches. Un domestique l'introduit dans un salon, mais à peine y est-il entré qu'une forte grille d'acier, qui s'est fermée automatiquement, l'empêche d'en sortir. Il ouvre une fenêtre et grâce à la puissance de ses muscles, il décroche un volet et le place tel une passerelle sur l'appui d'une autre fenêtre.

Il rejoint bientôt quatre individus masqués, il a tôt fait de les réduire à l'impuissance. Il en saisit un et le tient suspendu dans le vide jusqu'au moment où il lui révèle que la jeune femme gît ligotée dans les sous-sols de l'hôtel. Le baron découvre bientôt la trappe qui y conduit et il ramène la jeune femme chez lui. Elle lui apprend qu'elle se nomme Anna Hamilton et qu'elle fut enlevée la veille par deux individus masqués qui voulaient la dévaliser.

Le baron se rend à l'église Saint-Georges et réunissant dans ses mains puissantes les cordes des quatre cloches il se met à sonner à toute volée. On le prend pour un fou et une escouade d'agents arrive pour l'arrêter. Il en saisit deux et les suspend au sommet du clocher. Puis d'un élan irrésistible, il renverse les autres qui en gravissent les escaliers. L'officier de police le prie poliment de l'accompagner au commissariat afin d'éclaircir cette affaire et le baron est bien surpris de se retrouver dans un asile d'aliénés.

Les tours de force succèdent aux prouesses herculéennes jusqu'au moment où, ayant fait arrêter tous les membres du Club, le baron leur révèle qu'il a fini par comprendre que tous ces évènements pseudo-dramatiques n'étaient qu'une épreuve qu'on lui imposait et que pour se venger il les a tous fait arrêter par ses domestiques déguisés en agents. Il les remercie néanmoins car toutes ces péripéties lui ont permis de faire la connaissance de Miss Anna qu'il va épouser pour leur plus grand bonheur commun.

LONGUEUR APPROXIMATIVE 1.500 MÈTRES. — AFFICHES. — PHOTOS.

CINÉMATOGRAPHES
- 8, rue de la Michodière, PARIS -
PHOCÉA

Fatty est trop Séduisant

Scène burlesque interprétée par

FATTY (Roscoë) ARBUCKLE

Fatty a résolu de voyager dans les grandes prairies du Far West et, comme il n'avait pas beaucoup de capitaux, il a pris une résolution... capitale.

En achetant un billet *à côté* du guichet, il a grimpé sur le toit du train, afin de pouvoir, sans bourse délier, jouir de l'air et de la liberté, croit-il. Du reste, il peut se dire qu'il se trouve le plus haut placé de tous les passagers... de ce train de marchandises.

En plein désert, survient un employé intraitable, et Fatty doit quitter son moelleux (?) véhicule et faire son chemin à pied. Après avoir erré quelques instants, il déplore déjà l'absence de tout restaurant lorsque, tout à coup, il aperçoit un camp de Peaux-Rouges. O bonheur ! s'il pouvait toucher la sympathique corde de ces gens ! Guidé par une « squaw » il est présenté au chef qui lui souhaite la bienvenue. La fille du chef, « Astre des Nuits », personne aussi opulente de tournure que de situation, en voyant le visage d'albâtre et moulé de Fatty, sent sourdre en son cœur les germes d'un grand amour et veut l'obtenir comme époux.

Pour ce faire, elle l'invite à passer dans sa tente ou wigwam et là, en un tête-à-tête bariolé, elle le met au courant de ses desiderata. Et, dilemme douloureux, où Fatty acceptera le cœur rouge et brûlant d'Astre des Nuits, ou bien celui qu'elle appelle Soleil de Midi aura le cœur transpercé d'une lame homicide qui lui fera sortir l'âme du corps. Contre la force, surtout appuyée par une garde rouge, il n'y a pas de résistance, aussi Fatty se laisse conduire au festin de l'hyménée. Au repas nuptial, Fatty, après avoir porté à sa bouche un mets qu'il a cru d'abord excellent, apprend qu'il a mangé du chien. Fuir à toutes jambes pour oublier fiancée et viande canine, voilà son souhait; il le réalise et arrive à grandes étapes au village d'Heartsake.

Là, il fait la connaissance de Brunette, la fille du tenancier du bar, avec laquelle, tout en se restaurant, il esquisse un léger flirt. Mais l'Indienne l'a poursuivi et, dans le bar, homme et femme se livrent un combat à rouge et à blanc. L'Indienne, vaincue, s'en va en jurant de se venger et se voit privée même de sa cavale que Fatty, après avoir été rossé lui-même par le père de Brunette qui ne veut pas que sa fille prenne la suite d'un roman rouge, a enfourchée, mais la bête sauvage le conduit... au camp indien ! Fatty va être brûlé vif. Pourtant, Astre des Nuits obtient son pardon. Unissant les forces de son âme et de son corps, il s'enfuit encore. Cette fois, ce sont les flèches indiennes qui le poursuivent. Fatty s'en tire avec un souvenir cuisant. Voilà ce qu'il en coûte d'être trop séduisant.

LONGUEUR APPROXIMATIVE 550 MÈTRES. — AFFICHES.

CINÉMATOGRAPHES
- 8, rue de la Michodière, PARIS -
PHOCÉA

LA DILIGENCE INFERNALE

Scène du Far-West interprétée par

Miss TEXAS GUINAN

A court d'argent pour payer le solde du prix d'achat de son ranch, Jim Borden a envoyé sa fille Texas à la ville pour tenter un emprunt auprès d'un banquier mais celui-ci a pris la décision de ne plus faire aucun prêt aux fermiers se trouvant dans ce district.

Texas reçoit une lettre de son fiancé, Ned Willis, l'informant que son père est très gravement malade. Texas reprend en hâte la diligence mais en cours de route celle-ci est assaillie par des bandits; avec une énergie peu commune, la jeune fille les met en fuite et ramène la voiture à destination.

Pendant ce temps son père a été enterré et la voici seule devant les difficultés de la vie qui surgissent de partout. Si elle n'a pas payé le lendemain, elle sera expulsée du ranch par le propriétaire de celui-ci.

Texas retrouve un billet de son père par lequel elle apprend que Fred Marsh lui doit encore une somme de trois mille dollars. Cette somme serait plus que suffisante à acquitter la dette. Elle va donc aussitôt trouver Fred Marsh et lui réclame son dû. Ce dernier est prêt à payer mais il exige que la jeune fille lui rapporte le reçu qu'il signa jadis à son père.

Après une nuit de recherches Texas parvient à retrouver le reçu et va le porter à Fred Marsh. Mais au même instant elle est mise en état d'arrestation par les hommes du shérif car Fred Marsh a été assassiné dans le courant de la nuit et les plus graves soupçons pèsent sur elle.

Elle va être pendue à un arbre de la forêt mais son fiancé Ned coupe la corde d'une balle placée avec une extraordinaire précision. Texas parvient à s'enfuir et le hasard lui fait découvrir les vrais assassins de Fred Marsh. Elle les capture au lasso et au moment où les hommes du shérif accourent pour la saisir à nouveau elle leur remet ses prisonniers. Ceux-ci expient leur crime pendant que Texas et Ned délivrés de tous soucis pourront bientôt s'épouser et vivre tout le bonheur qu'ils méritent.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : **585** MÈTRES. — AFFICHES

LES SCULPTURES ANIMÉES

L'AFFAIRE DE LA RUE LEPIC

Scénario de G. DE LA FOUCHARDIÈRE — Réalisation de R. GALOYER et A. YVETOT

Un mannequin a été chipé à la devanture d'un marchand de nouveautés, l'agent Balloche, qui le découvre dans une poubelle de la rue Lepic, l'apporte à son commissaire. Puis il s'endort et fait un rêve affreux peuplé d'apaches. Son réveil n'est qu'un autre cauchemar car il aperçoit devant lui son légendaire ennemi Bicard, le Bouif célèbre, bientôt rejoint par sa non moins légendaire épouse. Raconter les mille péripéties de ces spirituelles sculptures animées est impossible; les traits d'esprit se succèdent et sont dignes du maître qui a signé ce scénario, M. G. de la Fouchardière.

Les difficultés techniques de la réalisation d'un travail de ce genre ont été surmontées et vaincues après un labeur d'une patience extraordinaire par ces deux artistes qui ont noms R. Galloyer et A. Yvetot.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : **398** MÈTRES

CINÉMATOGRAPHES

- 8, rue de la Michodière, PARIS -

PHOCÉA

Cinéma Scolaire et Cinéma d'Enseignement

Dans le courant de l'année 1918, M. André Honnorat, député, présentait à la Chambre une proposition de résolution invitant le Gouvernement à organiser dans les écoles relevant des ministères de l'Instruction Publique et du Commerce, des conférences techniques en rapport avec les besoins de l'après-guerre immédiate.

Un peu plus tard, M. Honnorat se préoccupe du rôle qu'est appelé à jouer le cinématographe tant dans la vie morale que dans la vie intellectuelle du pays et intervient pour que l'État prenne des initiatives nouvelles : l'*Officiel* du 5 septembre 1919 a publié la proposition par laquelle il invitait le Gouvernement a créer à l'Administration des Beaux-Arts un *Conservatoire national de la production cinématographique*. Nous lisons dans cette proposition que déjà, grâce aux suggestions tenaces de son collègue M. J. L. Breton, un programme d'enseignement par le film a été élaboré. »

Mais les hommes passent. M. Honnorat et M. Breton sont devenus ministres, et malgré la proclamation de M. Herriot, rapporteur du budjet de l'Instruction Publique sur la nécessité d'enseigner au moyen des projections animées, le cinéma d'enseignement est toujours entre les mains de l'initiative privée. Alors qu'il était Ministre de l'Instruction Publique, M. Painlevé n'avait-il pas, lui aussi, nommé une commission chargée d'étudier l'utilité du cinéma dans les différentes branches de l'enseignement? Qui pourrait nous dire ce qu'a produit cette Commission étendue cependant de dix membres à quatre-vingts? Nos industriels ont compris, fort heureusement, qu'ils ne pourraient rien tirer de l'État, sinon quelques bouts de ruban rouge ou violet et des promesses à long terme... Et poussés par le désir ardent de la nouveauté, ils se sont appliqués à faire quelques films qui, primitivement, semblaient autant relever de la curiosité que du domaine scientifique.

Ainsi nous nous souvenons qu'à l'usine de Vincennes, M. Henri Chauvaux, alors directeur du service scientifique des Etablissements « Pathé-frères », avait une satisfaction toute particulière à montrer à ses visiteurs deux films qui représentaient : le premier, la *Germination d'une noix*, dont on voyait toutes les phases de la végétation, depuis la naissance du hile ou germe jusqu'à la transformation de celui-ci en un petit arbre haut de trente centimètres; le second représentait *l'épanouissement d'une ombelle de géranium*, autre curiosité où l'on voyait très distinctement cette ombelle ou tige florale sortir d'entre les feuilles, se développer, s'allonger et enfin s'épanouir en donnant naissance à trente ou quarante fleurs qui s'ouvrent, se flétrissent et tombent les unes après les autres, lorsqu'est achevé leur cycle scientifique.

Après cela, nous avons vu les expériences faites à Roscoff par M. Delage, sur le développement des œufs d'oursin. Sur un film splendide, on pouvait suivre toutes les phases, depuis la cellule femelle primitive, jusqu'à l'animal à l'état adulte; puis ce furent les expériences de M. le professeur Marage sur la physiologie de la voix et le film des cordes vocales établi dans le laboratoire de M. François Franck au Collège de France, par M. Vlès, préparateur, de M. Delage et Mmes Chevroton et Marage, qui permettait de faire voir en même temps à un nombreux auditoire le fonctionnement du larynx et, par l'agrandissement de certaines des images, d'étudier certains points de détail impossibles avec le laryngoscope.

Les films infiniment intéressants établis par M. le Dr Comandon, au laboratoire Pathé de Vincennes sur les microbes et la circulation du sang, sont aujourd'hui connus de tous nos lecteurs; ce que l'on sait moins, c'est que le même savant, aidé d'un autre médecin français, M. Lormon, a mis, il y a environ deux ans, à la disposition de la science un système de « radiocinématographie » qui, non seulement rendra à la thérapeutique et à la chirurgie le plus magnifique service, mais qui offre en même temps aux médecins comme aux biologistes, un spectacle des plus émouvants : celui de la vie intime des corps vivants. En combinant l'utilisation des fameux rayons X qui permettent de voir à travers les corps les plus opaques, et celle du cinématographe, qui reproduit le mouvement dans son infinie complexité, MM. Lormon et Comandon sont en effet, parvenus à obtenir des films représentant *l'intérieur du corps d'êtres vivants* dont nous n'avions eu jusqu'à présent que d'immobiles photographies.

Ce n'est pas tout. On a créé ces dernières années ou plus exactement ces derniers mois, tant aux « Etablissements Gaumont » qu'à « Pathé Consortium » et, dans quelques maisons d'édition de moindre importance, une véritable bibliothèque de films d'enseignement. Ils ont donc raison, ceux qui prétendent que le cinéma n'est qu'à l'aube de son histoire. Ainsi que l'écrivait naguère dans le *Cinéopse* un des apôtres du Cinéma à l'Ecole, M. A. Collette, «l'enseignement avec projections cinématographiques s'oppose nettement au verbiage de l'enseignement purement oral : c'est l'enseignement de demain, précis, positif et vivant ».

Il faut donc propager cet enseignement, le faire

pénétrer partout. Certes, les bonnes intentions ne manquent pas et beaucoup de membres de l'Enseignement, nous le savons, sont prêts à introduire le cinéma à l'école; mais ils constatent que leurs moyens d'action sont insignifiants ou insuffisants. Ils se tournent vers l'administration et attendent : conseils, directions et... crédits; à quoi M. Collette répond : « Souvenez-vous que dans le domaine de l'Enseignement, comme dans tout autre, il ne faut compter que sur soi. Qui veut, peut; initiative et volonté persévérantes viennent à bout de tous les obstacles. »

On a donné vingt manières de munir nos écoles d'un bon matériel; toutes sont excellentes, à condition qu'on les applique. Dons de mécènes, collectes, subventions des municipalités, associations, etc., peuvent certes sans peine, multiplier les appareils. Quant aux films la question est plus délicate. Toutefois, elle est résolue en partie par l'orientation donnée aux formules nouvelles des grandes maisons d'édition, d'accord avec nos grands producteurs de films.

Le numéro spécial consacré par le « Cinéopse » au Congrès et à l'Exposition du Cinéma appliqué à l'enseignement, où il fut dit et montré d'excellentes choses, nous édifie à ce sujet. Des membres de l'Institut, des Professeurs à l'Ecole Polytechnique, comme M. d'Ocagne, se préoccupent du nouveau mode d'éducation et d'enseignement et démontrent qu'ils en parlent d'expérience. Leurs avis nous sont donc très précieux; ils indiquent que notre industrie trouvera là un débouché d'importance et, par une organisation logique, une source de profits. On a prétendu que le film documentaire, le film de l'école en particulier, seraient difficiles à amortir, encore qu'ils coûtent moins que les autres films scéniques et fantaisistes; c'est exact en l'état actuel où chacun tire à hue et à dia, sans coordination d'efforts, sans plan, sans largeur de vues surtout. Les uns voient trop étroitement, trop pédagogiquement; les autres manquent de sens d'adaptation. Il y a certes, peu à faire pour harmoniser ces bons vouloirs, pour obtenir un programme de réalisation aisée. Voici que nos grands éditeurs apportent leurs moyens : ils sont de première valeur. Certains ont saisi l'orientation nouvelle; pour nous en convaincre, il suffit de reproduire le magistral article écrit par M. Georges Moreau, ancien directeur de la Librairie Larousse, pour le « Cinéopse ». Cet article mérite d'être donné en entier, comme il conviendrait de reproduire ceux de MM. Noguès, Bruneau, Collette, etc., mais la place nous est mesurée et déjà nous avons crainte d'abuser.

***

LE FILM ET LE LIVRE

Tout a été dit sur l'importance qu'il convient d'attacher au Cinéma comme auxiliaire de l'éducateur.

Il est démontré que son rôle dans l'avenir sera considérable; qu'il facilitera grandement les études en les rendant plus concrètes, plus attrayantes.

Certes, l'effort intellectuel ne sera point supprimé, mais grâce aux *méthodes cinégraphiques*, l'éducateur obtiendra de l'élève, pour un effort minimum, le maximum de rendement.

Telles notions qui naguère demandaient pour être comprises une grande contention d'esprit, deviendront immédiatement accessibles, mêmes aux intelligences les moins ouvertes.

L'image mouvante, répétée autant de fois qu'il le faudra aura accompli ce miracle.

Ces vérités, hier contestées, sont maintenant familières à tous ceux qui suivirent assidûment les travaux du *Congrès des Applications du Cinéma à l'Enseignement*, organisé avec tant de soin, sous l'impulsion vigoureuse de notre collègue et ami, M. Léon Riotor, l'animateur inlassable de la Société de l'Art à l'Ecole.

Mais il ne suffit point d'être d'accord sur des vérités fondamentales, de reconnaître l'excellence de méthodes nouvelles, il faut encore montrer comment, par quels moyens pratiques il sera possible de les appliquer.

Or, l'organisateur du Congrès a eu l'excellente idée, et ce sera son plus beau titre à notre reconnaissance, d'instituer à côté des discussions théoriques, la leçon de choses expérimentale : d'une part au grand Amphithéâtre du Conservatoire, au moyen de projections de films choisis; d'autre part, dans une *Exposition du Cinéma*, en nous faisant connaître les appareils les plus perfectionnés, ainsi que les moyens d'action dont on dispose en ce moment pour créer les films-éducateurs, les exécuter et les répandre.

En raison du rôle essentiel que jouera dans l'enseignement de film-éducateur, il devra réunir des qualités multiples.

L'expérience montre qu'un tel film ne peut être réalisé que par l'action concertée de l'éducateur, du technicien et de l'éditeur; le premier apportant des connaissances pédagogiques; le second indiquant les moyens matériels dont il dispose pour traduire la conception de l'auteur; le troisième, agent de liaison entre les deux autres, assumant la tâche de mettre le film en correspondance avec le livret explicatif.

Dans cette trinité de réalisateur, le rôle de l'éditeur est particulièrement délicat . C'est lui qui se met généralement en rapport avec l'auteur, sollicite le film ou reçoit des propositions. C'est lui qui examine, juge, accepte ou refuse.

Il lui sera bien difficile sur un simple projet ou un scénario d'apprécier la valeur pédagogique d'une *leçon de dessin*, ou de *perspective*, d'un *cours d'anatomie*, par le film; que sera-ce quand il s'agira d'ouvrages de longue haleine, comme une *collection d'histoire naturelle*, ou bien une *encyclopédie filmée*, un *ciné-Larousse universel*, par exemple !

En raison des frais considérables qu'entraîne l'exécution du moindre film, l'éditeur devra être beaucoup plus circonspect que s'il s'agissait d'accepter un manuscrit et publier un livre.

Avant de prendre une décision, il fera sagement de s'entourer de compétences spéciales d'une grande perspicacité...

Il résulte de ce qui précède, qu'une ère nouvelle commence ou nous assisterons au bouleversement de l'édition.

L'éditeur de demain, par la force des choses, deviendra éditeur de films et ceux-ci seront, selon nous, d'une variété infinie. Il y aura les films en noir, en couleur, au naturel, au ralenti, muets ou parlants (cinégrammes, cinéchromes, cinéaphones et cinéphones, etc.); ils seront éducatifs, instructifs ou récréatifs; dramatiques, comiques ou sentimentaux; pittoresques, romanesques ou documentaires, etc., etc...

En présence d'une telle diversité de conception, si l'éditeur veut être apte à juger les projets des auteurs cinégraphistes, il devra avoir une culture spéciale très étendue, être à la fois lettré, artiste, savant, et par dessus tout un homme de goût.

Comme dans un avenir prochain chaque maison aura son cinéma, comme on a son pathéphone, où se procurer des films? sinon chez le libraire-éditeur, à la filmathèque.

Une clientèle nouvelle va donc naître qu'il faudra satisfaire tout en ménageant la clientèle ancienne, devenue d'autant plus susceptible et exigente que le film aura plus d'emprise sur le livre.

Nous assisterons, soyens-en persuadés, à la querelle des *livresques* et des *filmesques*, lutte épique où le pauvre éditeur se trouvera entre l'enclume et le marteau... Mais, comme compensation à tant d'émotions, la langue cinégraphique devenant universelle et internationale, les débouchés seront énormes, et donneront lieu à des transactions considérables et fructueuses. Les jeunes éditeurs des temps futurs trouveront là des éléments nombreux, pour exercer leur activité et créer de la richesse.

Mais il est bon que dès aujourd'hui, ils songent à demain, et nous ne saurions trop les engager à suivre l'exemple des quelques confrères parisiens, leurs aînés, dont l'effort collectif a été si remarqué à l'*Exposition du Cinéma*.

Dans un stand de cette Exposition, décoré avec goût et meublé de plusieurs *ciné-bibliothèques* (1), accompagnées de *cinémathèques* (2), on eut la satisfaction de constater un groupement de quatre maisons d'éditeurs et non des moindres : Delagrave, Doin, Gauthier-Villars, Larousse, en étroite union avec la célèbre firme « Pathé-Consortium-Cinéma »; celle-ci, réalisant les films-éducatifs, celles-là créant chacune suivant sa spécialité, des scénarios et publiant les livrets-programmes destinés aux commentaires de ces films.

Dans cette coopérative d'un nouveau genre, la Librairie Delagrave envisagera surtout les films d'enseignement proprement dits; la Librairie Doin, les films médicaux; la Librairie Gauthier-Villars se spécialisera dans les sciences; enfin la grande Maison Larousse étendra son domaine à l'universalité des connaissances humaines.

Applaudissons à cette intelligente initiative et souhaitons le triomphe prochain de la formule lapidaire inscrite au fronton du stand Pathé et des Editeurs réunis :

Le Film commenté par Le Livre,
Le Livre illustré par le film,

laquelle est tout un programme.

Souhaitons, de plus, que de ces élégantes filmathèques, apparues pour la première fois dans une exposition publique, s'envolent bientôt sur les ailes de nos avions, mille et une pellicules légères; quelles enlacent de leurs souples banderolles le Globe terrestre tout entier, et projettent sur les écrans de l'Univers, avec la beauté française les noms glorieux de NIEPCE, de DAGUERRE, de MAREY, de LUMIÈRE, rappelant ainsi *urbi et orbi*, que sans ces grands savants de chez nous, *le Cinématographe n'existerait pas* !

Georges MOREAU,
Membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts.

***

La participation de ces personnalités indique la place que va prendre chez nous le cinéma d'enseignement De leur côté, les Etablissements Gaumont songent à utiliser les « films parlants » pour cette œuvre d'éducation; ils ont commencé une série de leçons et de conférences synthétiques, facilitant la tâche du maître. Cette application promet de prendre un essor de premier ordre et de première envergure.

Il conviendra que toutes ces tentatives privées reçoivent une consécration officielle, afin que l'Etat ne la paralyse pas sous prétexte d'immixtion en son domaine. On sait que l'enseignement chez nous revêt un caractère d'étatisme, même jusque dans l'enseignement privé; rien à opposer à cette conception, sinon la nécessité d'évoluer, d'être de son époque et par conséquent de ne pas méconnaître le rôle du cinéma.

A tous les degrés, de l'école rurale à la chaire de la Sorbonne; des cours techniques de l'usine aux laboratoires de recherches de nos Facultés, le film est appelé à rendre les plus grands services. Il accomplit sa mission dans les écoles d'art, là où précisément on le contestait le plus, là où l'on accusait le plus de sep-

(1) *Ciné-Bibliothèque*, n. f. Meubles pour ranger les livrets et programmes explicatifs des films.

(2) *Filmathèque*, n. f. (de *film*, pellicule et *thêkê*, armoire). Meuble pour classer et conserver les films.

Nous proposons d'adopter ce dernier vocable au lieu et place de *cinémathèque*, terme impropre et moins euphonique, lequel pourrait servir à désigner les magasins où l'on vend à la fois les appareils et les films. G. M.

ticisme. Il a fallu se rendre à l'évidence devant les résultats acquis. Les grands médecins assurent qu'il est leur auxiliaire précieux, et le prouvent avec raison. Il est à la fois intuitif et objectif, la théorie et l'exemple, et par lui toutes les explications sont rendues faciles; il y a plus, il est vivant, indiscutable, presque brutal parfois dans sa démonstration; il ne se satisfait ni de paraphrases, ni de suppositions; enfin, il est vrai autant qu'il puisse être vrai.

Grâce au cinéma, le livre comme le cours s'illustre d'images adéquates forçant à la précision. D'ici quelques années toutes les méthodes pédagogiques seront transformées et l'école, de l'abécédaire aux mathématiques transcendantes, des rudiments aux sciences infinies, se déroulera par le film. Nous souhaitons que cette bienfaisante révolution vienne de la France et soit une gloire de plus pour notre pays.

JEHAN DE VIMBELLE.

Banquet des Directeurs

de Salles de spectacles du Var

L'Association des Directeurs de Salles de Spectacles du Var a donné à Toulon, dans la jolie villa des Fleurs du Mourillon, sa fête annuelle. Cette fête, écrit notre confrère Ed. Porchier, dans le *Petit Marseillais*, avait, cette fois, sa signification particulière, après les succès juridiques obtenus par cet aimable groupement, dans les procès intentés à plusieurs de ses membres, en application de l'arrêté de préfets de nos départements sur la police des films cinématographiques. Le conflit est connu de nos lecteurs. Les exploitants du Var ont soutenu qu'ils n'avaient à connaître que du contrôle qui s'exerce, pour toute la France, par la censure de Paris. Ils ont obtenu gain de cause devant les juges de paix de Toulon et de Draguignan. Leur défense fut notamment présentée avec une compétence et une argumentation solides par Me Henri Lespéron, l'éloquent ancien bâtonnier du barreau de Toulon, et par M. Bizet-Dufaure, le distingué président de la Fédération du Spectacle du Sud-Est, ancien président de l'Association des Directeurs de théâtres de province.

Pour cette fête, un superbe banquet a été servi dans la grande salle de la villa des Fleurs, et le maître Douillet avait signé, dans ce but, ce beau menu : « Jambon d'York à la gelée; Timbales de fruits de mer; Langouste à l'Américaine; Tournedos Bouquetière; Asperges sauce mousseline; Volailles à la roche; Salade; Glace Plombère; Coupe de fraises; Gauffrettes; Café; Vins blanc et rouge du Var; Bordeaux, Champagne. »

En l'absence de M. Lange-Pelegrin, le vénéré président de l'Association, retenu pour raison de santé, le premier vice-président, M. Bottié, dirigea ces agapes. Il avait à sa droite M. Gozzi, sous-préfet, et à sa gauche M. Claude, maire. Avaient à leurs côtés, pris place à la table d'honneur : MM. Henri Aiguier, député; Bizet-Dufaure, Blanc, directeur de la police d'Etat; Me Miot, avocat, invité en son nom et au nom de Me Lespéron, qui s'était excusé; M. Bernard, secrétaire général de la sous-préfecture; On remarquait ensuite : les directeurs des établissements de notre ville et du département; MM. Badié, Maraval, Binet, Albert Pelegrin, (Casino) Henri Rachet et Henri Giraud (de Marseille), Lucien Rachet, Jean Grangeon (Grand-Théâtre), Berta père, Berta fils, Charles Œuf, Louis Ansaldi, Pacquemann, Maria, Fabre, Aurel ,etc. Puis, les représentants des firmes : Angelvin (G. Petit), Marin (Pathé), Daumas (Erka), Lafon (Fox-Film), Pichen (Paramount), Debris (Aubert), Maïa (Soleil), Gateau, Clayai, etc. Enfin, les membres de la presse locale et régionale, et plusieurs amis des impresarii locaux. M. Lucocheni, de Pathé, avait dû s'excuser au dernier moment.

Le champagne fut, comme on pense, l'occasion de harangues prononcées avec autant d'à-propos que de bon sens. Il y a une crise qui sévit sur les salles de spectacles, en France. Elle touche les théâtres et les concerts, mais elle atteint particulièrement les cinémas. La taxe d'Etat n'y est pas étrangère. Cette taxe a suivi une marche montante, que celle des affaires — descendante — ne justifie guère. Si l'Etat continue, s'il persiste, s'il exagère, il risque de tuer la poule aux œufs d'or. Et, aux exigences fiscales ne s'ajoutent que trop souvent des tracasseries administratives. Au contraire, il importerait de seconder et de soutenir l'industrie du spectacle, qui fait vivre de nombreux personnels de tous ordres et qui joue, vis-à-vis des foules, un rôle qui agrémente et qui éduque. Voilà ce qu'a exposé excellemment et dans une théorie solidement étayée, M. Bizet-Dufaure. Celui-ci même n'a pas manqué d'une ironie sévère, exercée à l'encontre de l'initiative de l'aimable préfet du Var, qui semble avoir la hantise du cinéma. Tout cela a d'ailleurs été accompagné de beaucoup d'esprit. M. Henri Giraud, de Marseille, l'un des premiers pionniers de l'industrie cinématographiques, a d'ailleurs appuyé l'argumentation de M. Bizet-Dufaure de nouveaux élements qui ont beaucoup impressionné. Les toasts du vice-président Bottié, du député Aiguier, du maire Claude et du sous-préfet Gozzi ont finalement rassuré, par de belles espérances, l'auditoire de cette charmante réunion.

Les Grands Romans Popu res adaptés à l'Écran

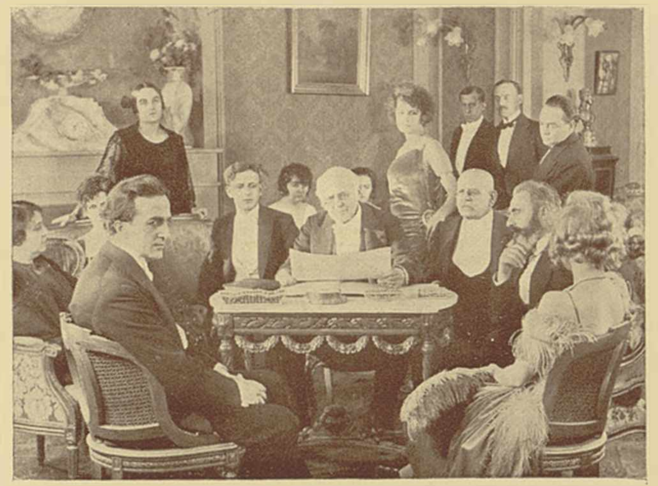

PATHÉ CONSOR IUM CINÉMA
prése

La Fille Sauvage

Série en 1 Épisodes

d'après le célèbre Rom de M. Jules MARY

Mise en Scène de M. ÉTIEVANT

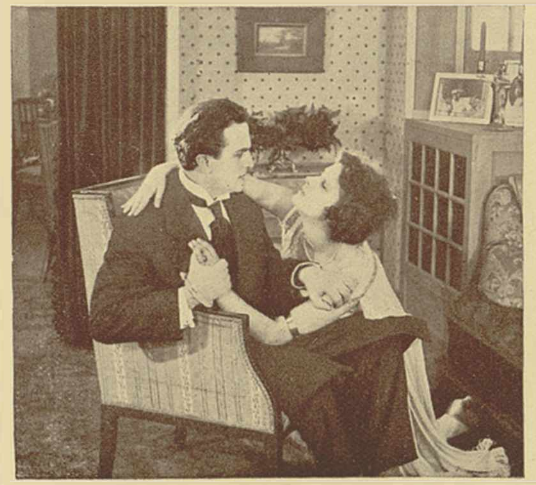

Les Principaux Interprètes :

MM. Romuald JOUBÉ
de la Comédie-Française

JANVIER, de l'Odéon

RIMSKY, RIEFFLER

TOURJANSKY

MILO, MAUPAIN

ANGELY

PRODU N

ERMOLIEFF CINEMA

FORMIDABLE BLICITÉ

Affiches générales 24 - 160×240

Affiche de texte 120× ffiches 60×80

Affiche photo 0×130

- Nombreus hotos -

1 Affiche 120× Épisode

Affichage mural sur eaux réservés

Articles et Compte rendu d rands Quotidiens

etc..

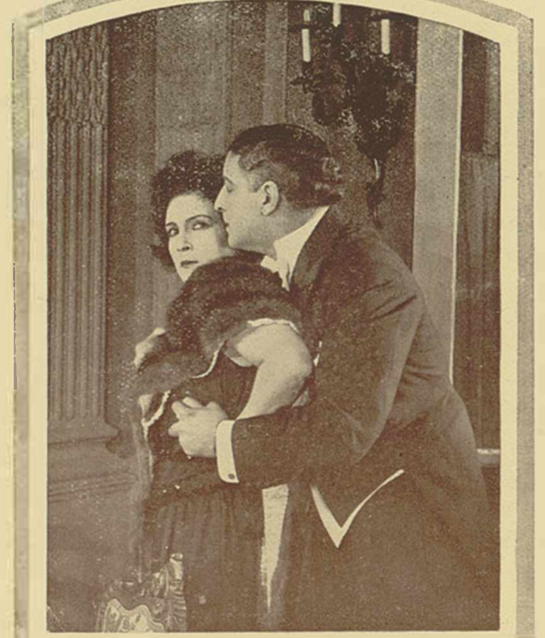

Les Principales Interprètes :

Mme LISSENKO

Mlles Irène WELLS

Lily DESLYS

VOLKONSKAIA

Angèle DECORI

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présente le

Mercredi 31 MAI

à 10 heures, au Palais de la Mutualité

Jouets du Destin

Comédie Dramatique en 5 Parties

- ÉDITION -

du

14 JUILLET

PUBLICITÉ :

2 AFFICHES 120×160

SÉRIE DE PHOTOS

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présente le **Jeudi 1er JUIN**

à 9 h. 45, au Palais de la Mutualité

Les 5 premiers Épisodes de

La Fille Sauvage

Grande Série populaire en 12 Épisodes

d'après le célèbre Roman de M. Jules MARY

-:- Mise en Scène de M. H. ÉTIÉVANT -:-

Production ERMOLIEFF-CINÉMA

LA FILLE SAUVAGE n'est pas ce que l'on pourrait penser si l'on prenait son nom au pied de la lettre.

Elle n'est ni Caraïbe, ni Roucouyenne, elle n'est pas non plus la dernière enfant de la tribu des Dacotahs.

LA FILLE SAUVAGE, pour sauvage qu'elle soit devenue, ne l'a pas toujours été.

Elle est jolie à mettre le monde à l'envers, ce dont elle ne se doute pas et elle vaut cinquante à cent millions de dot, ce dont elle n'a pas le moindre souci.

Enfin, elle est heureuse, infiniment heureuse.....

Jusqu'au jour.....

Jusqu'au jour où le hasard lui apporte la connaissance du secret terrible qui bouleverse sa vie, contre lequel elle se débat et qui fait d'elle, de rieuse et d'adorablement espiègle, l'enfant sombre et désespérée qui vit loin des siens et qui finit par s'enfuir du foyer familial.

Elle s'est donnée une mission sacrée qu'elle accomplira avec une énergie d'homme. Cependant qu'autour d'elle, s'agiteront, en des scènes pittoresques, des personnages redoutables, qui de Paris, de New-York, nous amènent dans les bouges mystérieux de Londres, à l'École des Voleurs, au grand banquet des Repris de Justice et nous montrent dans une lutte nocturne les bandits sans pitié des bords de la Tamise.

. . . . . .

Après ces éclatants succès : La Pocharde, du même auteur, Gigolette et La Baillonnée, de Pierre Decourcelle, Les Trois Mousquetaires, d'Alexandre Dumas, L'Empereur des Pauvres, de Félicien Champsaur, LA FILLE SAUVAGE continuera brillamment la série des *Grands Films Français* édités par PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA.

Édition du 1er Épisode : Le 14 JUILLET

Pour assurer la prospérité d'une Industrie

Je n'entends pas reprendre les arguments de mon ami P. de la Borie en faveur du film français. Nous avons fait tout ce qu'il fallait pour l'empêcher de se développer. Le Gouvernement s'était réservé le coup de grâce avec les taxes inconsidérées, les tracasseries fantaisistes des Préfets, le veto des Maires et les agissements d'une censure éprouvant de temps à autre le besoin de montrer qu'elle existe encore, sans trop d'objet ni de raison. Le film français sous le rapport officiel a été mis à toutes les sauces dans l'assiette de l'impôt.

Dans son récent discours au banquet de la Société des Auteurs, M. Michel Carré dit les plus surprenantes et les plus justes choses.

« Les Théâtres de Cinémas gardent leurs plus beaux sourires aux œuvres étrangères et c'est contre cette concurrence, — un peu déloyale, — que nous allons avoir à lutter...

« En effet, le film français n'entre plus sur certains marchés étrangers, que par des escaliers de service ou des chemins détournés, et affaibli, anémié, ce grand mutilé de guerre ne joue dans son pays qu'un rôle de comparse.

« A l'heure actuelle, on passe sur les écrans français 87 % de films étrangers ! Ces chiffres ont l'éloquence d'une oraison funèbre, un peu différente de celle de Bossuet, mais qui rappelle cependant : « Madame se meurt, Madame est morte... »

« Eh bien, il est inadmissible que le Gouvernement français ne finisse pas par comprendre qu'en défendant la vie des nombreux travailleurs, entraînées dans cette industrie aux heures de prospérité, nous défendons aussi le rayonnement de notre patrie à travers le monde...

. . . . . .

« Ouvrez les yeux, messieurs, et ouvrez vos bourses, semez pour récolter, semez largement ! Le sol français ne demande qu'à produire.

« N'éloignons pas systématiquement de nos écrans la production étrangère. Ce serait une faute et une maladresse, mais demandons à nos voisins d'être plus hospitaliers... Faisons de belles choses, apportons dans l'exécution de nos films nos qualités de goût, d'originalité, d'humour même, car nous en avons aussi, la comparaison s'établira d'elle-même, et elle ne sera pas toujours à notre désavantage. »

D'autres personnalités parlèrent de même et voilà deux ans et plus que nous tentons tout pour défendre notre production, collaborer avec les éditeurs, essayer de rétablir la mesure entre l'apport étranger et notre film, même exporter, nos œuvres si dignes d'être partout connues, admirées, applaudies.

Mais le film n'est qu'un côté de l'industrie cinématographique; on oublie un peu que cette industrie se subdivise en fabricants et en éditeurs, en constructeurs et en exploitants, qu'il y a les appareils, le matériel, les branches directement attachées au tronc et les multiples rameaux s'en distançant, tout en lui restant solidaires

Notre industrie cinématographique forme un bloc compact, qui peut certes se répartir entre spécialistes; les uns fabriquant les appareils, les autres éditant les films; mais qui dans nos grandes maisons est totalement représenté.

Cette industrie est en outre nationale, née chez nous, ayant grandi chez nous d'abord. Nulle part on n'y atteint le degré de perfection apporté par tous nos constructeurs, non plus que l'art et la pensée de nos meilleurs films.

Par malheur nous ne paraissons pas lui reconnaître assez, ni revendiquer ce caractère national. Chaque maison, selon la tradition individualiste travaille, agit comme si seule elle existait sous notre ciel; il y a partout de merveilleux efforts, de non moins remarquables réalisations; il n'y a nulle part cohésion de ces efforts, expression collective, nationale de ces réalisations.

Nous travaillons beaucoup, nous produisons énormément et ce qu'il y a de mieux, de meilleur, d'inégalable nous ne mettons pas en valeur suffisamment ce travail et ces résultats.

Cette réflexion nous vint l'autre jour, à la *Foire de Paris*, dont le catalogue et les plans mentionnaient une « Rue de la Cinématographie ». Nous nous empressâmes, pour y voir... cinq participants, des stands sur quelque cinquante mètres, et c'était toute la représentation de l'Industrie cinématographique française !! A côté des halls vastes, décorés avec goût, distribués avec élégance qui groupaient les fabricants de jouets, et d'autres corporations, d'autres associations industrielles avaient aussi dressé des halls tout comme pour une grande Exposition Nationale.

Ne pensez-vous pas qu'il y a là une faute, une très grande faute?

Si vous en doutiez, je vous engage à vous renseigner aux Foires de Leipzig ou tout simplement à en parcourir le catalogue aux divers chapitres (je mets au pluriel) du cinéma : appareils, produits, films, éditions, optique, photographie — cinéma d'enseignement, films de propagande, etc. Par la longueur des énumérations, vous jugerez qu'en Allemagne ils sont cent, deux cents, cinq cents qui affirment l'existence d'une industrie cinématographique allemande; que ces mêmes participants réunis se retrouveront à Berlin, à Milan, à Rio-de-Janeiro, en toutes les Foires, Expositions, Congrès où il sera besoin de prendre pied ou de se développer. Ils étaient à Tokio, à la dernière Exposition, et y ont fait des affaires. Ils étaient en avril au Congrès international de Milan... Etions-nous à Tokio, à Milan?...

Ils organisent des réunions, des congrès corporatifs de la plus haute importance, tel celui récemment à Essen, aux usines Krupp, maintenant appliquées à ces canons de la propagande et... de la revanche pour eux, qui s'appellent les appareils de cinéma. On y discuta ferme sur la situation actuelle de l'industrie cinématographique en Allemagne et ailleurs... On y convint que les Français ne pouvaient pas être surpassés pour le fini, la qualité des appareils, ni égalés dans leurs continuels perfectionnements; on y avoua que nos types d'appareils de prise de vues et de projections

étaient pastichés à l'étranger; mais on y démontra aussi que malgré ces avantages, ces supériorités, nous restions le concurrent peu redoutable, parce que routinier, timoré, toujours aux petits moyens, sans envergure sur le domaine publicité, lésinant, hésitant, nous figurant qu'il suffit de bâtir des usines ou d'ouvrir des bureaux pour que l'univers s'en émeuve ou s'y intéresse. Hélas, plus aujourd'hui qu'hier et plus demain qu'aujourd'hui, l'univers, à cause même des facilités modernes, a besoin d'être renseigné, documenté, éduqué.

Il semble que dans la fièvre économique contemporaine nous travaillions pour la gloire, nous ne prenons pas assez contact avec les réalités.

A nos Foires d'Echantillons, de Paris, de Lyon, de Bordeaux; aux Expositions, comme celle de Marseille maintenant; aux manifestations industrielles tant en France qu'à l'étranger nous faisons figure de parents pauvres. Mieux vaudrait parfois ne pas y paraître du tout.

Nous semblons manquer d'élan, de courage, d'initiative, nous qui en tenons boutique mondiale; nous semblons craindre, nous qui, lorsqu'il le faut, déroulons tant de généreuses audaces. Ou bien... nous nous y prenons à la dernière minute, ou bien... nous arrivons trop tard et nous nous consolons alors en riant des fameux carabiniers, quitte à nous plaindre, à nous lamenter, à nous désoler ensuite.

Une exposition internationale s'organise à Rio-de-Janeiro pour septembre. Y avons-nous songé en temps opportun? Y a-t-il eu, entre les deux cents intéressés de notre monde cinématographique une réunion d'entente véritable pour participation collective, la seule qui convienne en pareil cas ! Sur l'invitation tardive des Ministères ou des organisations pour l'expansion économique française (il y en a des tas à Paris !), nous enverrons peut-être, quelques tableaux récapitulatifs, des graphiques ou bien quelques appareils sous vitrines cadenassées, des épreuves photographiques et des prospectus sur des tables, sous la surveillance distributive d'un employé, pris au hasard.

Pendant ce temps, ne vous leurrez pas, nos concurrents d'Amérique, nos ennemis d'Outre-Rhin surtout, auront leur hall aménagé (comme ils font toujours, comme ils le firent avant la guerre pour leur participation phénoménale à l'Exposition des Arts Décoratifs à Paris) sous la direction d'un chef, assisté d'une légion de sous-chefs, ceux-ci obéissant à la baguette — ils expliqueront leurs appareils, ils auront des salles de projection dans toutes les villes de l'Amérique du Sud et insinueront que la France ne peut pas rivaliser, ne peut pas produire, qu'elle est mal outillée, qu'elle a perdu pied sur le terrain cinématographique. Nous crierons une fois de plus au scandale de la propagande boche...

En 1924, aura lieu à Paris la grande Exposition des Arts Décoratifs appliqués; en même temps on célèbrera le Centenaire de la Photographie et l'âge mûr de sa grande et plantureuse fille la cinématographie. Nous y préparons-nous? Moins de deux ans, c'est peu pour tout prévoir, ordonner, sérier et parfaitement arranger. Il faut que notre cinéma, comme nos arts triomphent.

Frappons-nous la poitrine quand, d'Angleterre, nous arrivent des nouvelles comme la suivante :

« Il a été annoncé au Parlement que, pendant les six mois qui précédaient le 31 mars dernier, on a importé en Angleterre de l'Allemagne des appareils cinématographiques (postes de projection et appareils de prise de vues) d'une valeur de £ 5.517; ainsi que 7.063 appareils photographiques d'une valeur de £ 3.797; papier photographique d'une valeur de £ 7.081; pellicule vierge et plaques photographiques d'une valeur de £ 1.568; et 1.525.786 pieds anglais de film positif d'une valeur de £ 13.172. Le revenu sur l'importation en Angleterre des films étrangers, pour une année qui se termine le 31 mars dernier, est estimé à £ 254.305. »

Peut-être serions-nous plus confus en lisant les statistiques concernant l'Italie, l'Espagne, les pays orientaux, les pays scandinaves.

Pourquoi ne pas oser ces vérités salutaires? Pourquoi ne pas secouer nos apathies et exciter à changer de méthodes. Nous sommes les moissonneurs qui devant des champs fournis d'épis, laissent se rouiller les faucilles, alors qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté, de quelque argent pour que s'entassent les gerbes miraculeuses. Aurions-nous perdu la notion du vouloir?

Pour assurer la prospérité de notre industrie cinématographique, il suffit d'une cohésion, d'une coopération de tous les artisans qui, isolément, accomplissent chez nous des prodiges, qui collectivement devraient être la force la plus formidable du monde. Il y a place pour chacun dans la grande œuvre d'exportation mondiale française; on nous réclame sous tous les cieux, on s'y étonne, on s'y indigne parfois de ne pas nous y voir.

J'estime que nos appareils comme nos films doivent conquérir le monde; nul ne se plaindra de cet impérialisme, il est celui de la civilisation, du progrès, du rayonnement de la France laborieuse et pacifique. Aucune activité ne saurait mieux s'y employer que le cinéma. A nous de vouloir, à nous d'agir.

Louis D'HERBEUMONT.

Exposition Permanente
de
Tous les Appareils Français
à la
Maison du Cinéma

LES GRANDS FILMS

L'EMPIRE DU DIAMANT

Une fois encore nous devons à « Pathé Consortium » d'avoir pu applaudir un beau film français. *L'Empire du Diamant* est l'œuvre de M. Léonce Perret, d'après le scénario de M. Valentin Mandelstamm, aussi le public qui, malgré la grande chaleur, se pressait mercredi matin au Palais de la Mutualité, attendait-il quelque chose d'intéressant, en quoi il ne se trompait pas.

L'Empire du Diamant est un film dont l'action entraîne le spectateur à travers le monde : New-York, Londres, Paris, Monte-Carlo, sont tour à tour visités et, chaque fois, ce sont des tableaux typiques qui se déroulent aux yeux du spectateur étonné et ravi.

L'intrigue est fort bien soutenue; quant à l'interprétation, il serait difficile d'en souhaiter une mieux assortie ou plus variée; mais nous y reviendrons tout à l'heure.

Deux hommes se disputent l'Empire du Diamant : Versigny dont l'honnêteté est proverbiale, et Graves qui n'a pas hésité à profiter de la découverte d'un

ingénieur pour jeter sur le marché plusieurs milliers de faux diamants. Versigny, considère comme un devoir d'entreprendre le voyage d'Amérique à Paris pour démasquer les coupables et les faire arrêter. Il part donc avec sa fille Michelle, une ravissante jeune personne dont le « flirt » préféré, Bernac, les accompagne.

A peine arrivé, Versigny s'aperçoit qu'il a affaire à forte partie. Andersen vient lui offrir ses services, car il est écœuré de voir sa découverte malhonnêtement employée, et il a quitté Graves avec lequel il travaillait.

La lutte s'engage terrible; le secrétaire de Trazi semble le plus acharné à se défaire de Versigny et de Andersen. C'est qu'il brigue lui-même l'Empire du Diamant, et, après s'être servi de son maître pour anéantir les projets des justiciers, froidement, il se débarrasse à la fois, en les assassinant, de ce maître et d'un autre complice. Mais, il a compté sans la jolie et énergique petite Michelle qui, avec l'audacieux et prudent concours de son ami Bernac, arrive à découvrir le coupable au moment précis où celui-ci se flattait d'avoir pleinement réussi. Le retour de Versigny et de Andersen achève de le confondre et le misérable expiera ses crimes.

Quant aux deux jeunes gens, ils se fiancent sous le regard heureux de Versigny, et tous les trois reprennent la route de New-York.

On n'est pas habitué à voir M. Léon Mathot jouer les traîtres. Aussi faut-il tout le talent de ce grand artiste pour parvenir à se faire mépriser sous les traits de Graves. M. Mathot donne une impression de force résolue dûe, sans doute, à la sobriété du geste autant qu'à une physionomie extrêmement expressive. C'est un traître de très grand air et d'une distinction raffinée.

M. Volnys s'est tellement bien grimé que personne ne reconnaîtrait en lui l'odieux Trazi si le programme ne nous venait en aide. Il a su se rendre franchement antipathique, même avant de commettre ses crimes; et c'est là reconnaître à son talent une souplesse vraiment surprenante.

M. Marcel Lévesque, dans un rôle épisodique, a procuré quelques instants de franche gaieté et M. Morlas, dans le rôle de l'ingénieur Andersen, a montré combien une nature timide peut à l'occasion s'élever jusqu'à l'héroïsme.

On ne saurait trop reconnaître le charme et la grâce de Mlle Lucy Fox, et une mention spéciale est due à MM. de Rochefort, Mailly, G. Sell, Robert Elliott, etc...

La mise en scène, comme dans tous les films de M. Léonce Perret est scrupuleusement exacte dans les détails et, par là même, sincère dans l'expression. Que ce soit en Amérique, en France, en Angleterre, tout de suite on sent l'ambiance du pays que l'on veut nous montrer. Intérieurs impeccables, prises de vues artistiques, tout contribue à charmer et à intéresser le spectateur. L'émotion n'en est point bannie, et l'incendie du moulin dans lequel Trazi a enfermé le pauvre Andersen et la miraculeuse façon dont celui-ci peut échapper aux flammes sont merveilleusement réglées. A citer aussi les plongeons exécutés du haut des rochers de « l'Ile aux Mouettes », à Monte Carlo et dont le danger ne saurait être mis en doute.

La photo est régulièrement lumineuse et des effets de crépuscule et de soleil levant sont particulièrement réussis.

Voilà certes un film Franco-Américain qui ne manquera de remporter auprès du grand public le succès qui vient de lui être chaleureusement accordé par celui des présentations.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UN POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE
ADRESSEZ-VOUS A
LA MAISON DU CINÉMA
SERVICE DU MATÉRIEL
PARIS. – 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. – PARIS

Les Dernières Aventures de Tarzan

Les Dernières Aventures de Tarzan étaient attendues avec une grande impatience par le « Tout-Cinéma » qui, en foule, s'est rendu mercredi dernier au Cirque d'Hiver où se donnait cette présentation de gala.

Parmi la production cinégraphique sans cesse renouvelée, bien peu de films se détachent par des qualités exceptionnelles. Nous avons eu l'agréable surprise de constater dans *Les Dernières Aventures de Tarzan* une œuvre de choix qui plaira à tous les publics.

Tout le monde a présent à la mémoire le succès considérable obtenu par le premier *Tarzan* qui fut présenté il y a deux ans en France et distribué par les soins des Etablissements « Pathé ». Ce succès fut tel à Paris que des établissements reprenaient ce film quelques jours seulement après qu'il avait été présenté à leur public, et les reprises de ce film sensationnel atteignirent les recettes maxima obtenues par les chefs-d'œuvre de l'écran.

Cette réussite ne put qu'engendrer la jalousie et la compétition. Aussi plusieurs concurrents essayèrent-ils de profiter du triomphe obtenu par le premier *Tarzan* pour tourner d'autres films, auxquels ils donnèrent ce même titre pour donner le change au public. Mais leurs efforts furent vains, et personne ne put égaler le magistral créateur de *Tarzan*, Elmo Lincoln, qui s'était montré de premier ordre dans ses manifestations artistiques aussi diverses que surprenantes. Il faut avouer honnêtement qu'il était d'ailleurs extrêmement difficile de trouver réunies, chez un même interprète les qualités d'athlète, de sauteur, de gymnaste, de comédien, sans compter celle de dompteur de fauves, montrées par Elmo Lincoln dans le rôle de *Tarzan*.

Aussi est-ce avec la plus grande curiosité et le plus réel plaisir que nous avons retrouvé Elmo Lincoln dans *Les Dernières Aventures de Tarzan*, la suite magnifique du premier *Tarzan*.

***

Les applaudissements unanimes qui ont salué la fin de la présentation de ce film sont la meilleure preuve de sa réussite.

Nos lecteurs trouveront plus loin le scénario détaillé de ce film à l'intrigue savamment conduite.

***

La mise en scène est superbe, la photographie est parfaite.

L'interprétation est de tout premier ordre.

Les éloges que l'on pouvait décerner à Elmo Lincoln sont superflus. Ce génial artiste s'est surpassé.

A côté de lui, Louise Lorraine, dans le rôle de Jane Porter, se montre sous différents aspects, la plus délicieuse, la plus intelligente et la plus jolie des comédiennes de l'écran.

Frank Whitson, George Monberg méritent les plus sincères compliments.

Une palme spéciale à Joë Martin, la guenon Kala, extraordinaire de vérité.

Tout, dans la conception et dans la réalisation des *Dernières Aventures de Tarzan*, est homogène et supérieurement rendu.

Il n'est pas besoin d'insister sur la valeur de ce film, dont l'extraordinaire réussite s'affirmera de plus en plus et devant tous les publics.

***

Les Dernières Aventures de Tarzan sont parties pour un succès sans précédent.

LES DERNIÈRES AVENTURES DE TARZAN

Dans une clairière de la jungle Sud Africaine, les redoutables hôtes de la forêt, tigres, lions, panthères, viennent à l'heure crépusculaire se désaltérer et chercher leur pâture, répandant par leur seul approche, l'épouvante autour d'eux. Un homme, cependant, vit seul dans

ces lieux inhospitaliers. C'est Tarzan, fils de lord et lady Greystoke, recueilli et élevé par une guenon, après la mort tragique de ses parents abandonné dans la jungle par un équipage mutiné.

Arrivé à l'âge d'homme, Tarzan a gagné l'Europe, mais vite lassé de l'existence fiévreuse des villes, il est revenu vers la vie libre de la jungle.

Jane Porter, fille d'un naturaliste américain, dont Tarzan s'était jadis vivement épris, croyant le roi de la jungle mort est partie en croisière le long de la côte Sud Africaine. Son yacht ayant fait naufrage, la jeune fille a réussi à gagner la terre, en compagnie de deux autres naufragés et s'est réfugiée dans une cabane édifiée par Tarzan dans la jungle.

Un des compagnons de détresse de Jane est William Clayton, homme sans scrupules, qui a usurpé le titre de lord Greystoke, appartenant à Tarzan et qui ambitionne d'épouser la jeune fille pour s'emparer de sa fortune. Le second n'est autre que le bandit Rokoff qui a naguère tenté de tuer Tarzan.

Rokoff est bientôt dévoré par une âpre jalousie à l'égard de Clayton à qui il entend ravir Jane Porter. Celle-ci plutôt que de subir l'odieux caprice du bandit, préfère risquer la mort en fuyant dans la jungle. Les deux hommes, qui en sont venus aux mains, interrompent le combat pour se mettre à la poursuite de la fugitive.

Soudain, Clayton accourt vers Rokoff les traits décomposés par l'épouvante et lui annonce qu'il vient d'apercevoir dans la jungle Tarzan ressucité.

Jane Porter n'a appris la miraculeuse résurrection de Tarzan que pour voir celui qu'elle aime exposé à la plus terrible des morts... Deux lions, en effet, ont bondit en même temps sur le roi de la jungle. Celui-ci, dont le courage est surexcité par la présence de la jeune fille, parvient à sortir vainqueur de cette lutte inégale en tuant les deux fauves.

Rokoff et Clayton, dépités par l'issue du combat, décident de fuir vers le sud pour échapper à Tarzan. Tandis que Jane exprime au roi de la jungle toute la joie qu'elle éprouve de le retrouver vivant, une étrange troupe, guidée par un pithécanthrope, surgit de la brousse. Ce sont des guerriers d'Opar, adorateurs du soleil, qui cherchent des victimes expiatoires pour les sacrifices rituels.

Tandis que Jane se réfugie dans la cabane, Tarzan livre une lutte désespérée à ses agresseurs. Mais, accablé par le nombre, il tombe bientôt inanimé, et Jane est emmenée prisonnière avec Rokoff dans la mystérieuse ville d'Opar, la cité de l'or. La reine d'Opar, Maha, décide aussitôt de sacrifier la jeune fille au soleil.

Tarzan, ranimé par sa mère nourrice, la bonne guenon Kala, part aussitôt au secours de sa bien-aimée. Porté par son fidèle éléphant Tantor, le roi de la jungle parvient bientôt en vue d'Opar et constate la situation désespérée de Jane déjà placée sur la table de sacrifice.

Tarzan se rend compte qu'intervenir seul au milieu de cette assistance en délire, serait aller à une mort certaine sans aucune chance de sauver la malheureuse jeune fille. La vue d'un volcan voisin qui commence à donner des signes d'activité, suggère soudain au roi de la jungle l'idée d'un ingénieux stratagème destiné à détourner l'attention des bourreaux de l'infortunée Jane.

Le tremblement de terre provoqué par l'éruption volcanique a achevé de semer l'effroi parmi les adorateurs du soleil. Rokoff met à profit l'inattention générale pour enlever Jane Porter et fuir avec elle dans la caverne qui conduit au trésor d'Opar.

Tarzan qui a été précipité par la secousse sismique dans un couloir granitique conduisant au temple du soleil, entend les clameurs des assistants réclamant la mort de la victime. Au mépris de tout danger, il se précipite vers le lieu du supplice et se trouve face à face avec la reine Maha. Le roi de la jungle ne se soucie guère de la belle prêtresse, il s'enquiert de Jane. Maha, poussée par la jalousie, affirme que la jeune fille a été sacrifiée à la divinité. Tarzan, fou de désespoir s'apprête à étrangler la cruelle reine, mais les assistants se précipitent sur lui et finissent par le terrasser après une lutte acharnée.

Pendant ce temps, Rokoff est parvenu avec Jane dans la caverne du trésor. Le bandit, ébloui par l'évocation de l'incalculable fortune que représentent les énormes pépites et les innombrables lingots d'or pur entassés sous ses yeux, songe aussitôt à relever le plan de la caverne pour pouvoir revenir plus tard s'emparer du trésor. N'ayant aucun moyen de dresser ce schéma, le misérable profite de l'évanouissement de Jane pour tatouer ce plan sur l'épaule de la jeune fille.

Tarzan, qui est parvenu à se débarrasser de ses adversaires, se lance dans la caverne à la recherche de Jane. Il rejoint Rokoff et le réduit à l'impuissance. Mais les guerriers d'Opar assaillent à nouveau le roi de la jungle et finissent par s'en rendre maître grâce à la lâche intervention de Rokoff.

Tandis que Jane fuit épouvantée devant des fauves qui la pour-

suive, Rokoff obtient de Maha l'autorisation d'immoler Tarzan au Soleil.

Jane s'est réfugiée dans la taverne du trésor d'Opar. Les lions arrivent dans la salle du temple en semant la panique dans l'assistance qui se disperse aussitôt. Tarzan, dans un suprême effort, parvient à

briser ses liens. Entendant l'appel désespéré de Jane, il accourt à son aide et met à mort ou en fuite les fauves qui la menacent.

Malgré l'extrême dépression nerveuse de la jeune fille; le roi de la jungle juge prudent de quitter aussitôt ces lieux inhospitaliers. Por-

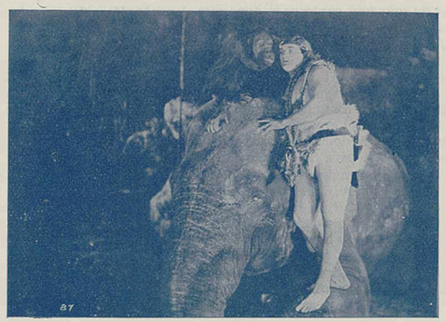

tant Jane dans ses bras, Tarzan escalade les hauteurs rocheuses qui environnent la ville d'Opar et se dirige vers la jungle.

Mais le pithécanthrope Log a éventé la piste des fugitifs. Accompagné de Rokoff, il se lance à la poursuite du roi de la jungle. Ce dernier a dû interrompre sa course en raison de la violente fièvre qui a gagné Jane. Tarzan transporte la jeune fille au bord d'une rivière voisine et se met en devoir de chercher des racines fébrifuges. Jane, pendant ce temps, s'approche imprudemment de la rivière et tombe évanouie dans les roseaux qui la bordent sans se douter qu'elle s'expose à devenir la proie d'innombrables crocodiles qui infestent ces lieux.

Le roi de la jungle arrive juste à temps pour arracher sa bien-aimée au terrible danger qui la menace et la transporte au sommet d'un arbre où il a tout lieu de la croire en sûreté. Pendant ce temps, Rokoff a retrouvé dans la jungle une bande de pirates arabes, trafiquants d'esclaves, ayant pour chef un certain Gernot, ex-complice de Rokoff. Le singe accompagné des deux aventuriers réussit à trouver la retraite de Jane et enlève la jeune fille dont la fièvre a supprimé les forces, cependant, Tarzan, ignorant du nouveau danger que court sa bien-aimée, cherche les racines fébrifuges dont il a besoin, lorsque soudain, un léopard bondit sur lui du haut d'un arbre voisin...

Tarzan, après avoir tué le léopard qui l'avait assailli retourne auprès de sa chère Jane et constate avec douleur sa disparition. En la cherchant, il rencontre Log, blessé par Rokoff et lui prodigue ses soins. L'animal, reconnaissant, révèle au roi de la jungle le sort de la jeune fille et s'offre à la rechercher avec lui.

Les pirates qui ont accepté avec empressement la proposition que leur a faite Rokoff d'aller piller le trésor d'Opar, décident de camper pour la nuit. Jane, à l'affût d'un moyen d'évasion, parvient à énivrer la sentinelle préposée à sa garde et rejoint le roi de la jungle avec qui elle se réfugie dans les arbres.

Mais Rokoff constate la fuite de sa prisonnière. Il ne tarde pas à l'apercevoir en compagnie de Tarzan, et pour se venger d'eux, met le feu à la jungle qui ne forme bientôt plus qu'un immense brasier autour des deux jeunes gens !

Croyant que Tarzan et Jane ont succombé dans les flammes, Rokoff, Gernot et leurs hommes sont repartis pour Opar. En cours de route, Abdullah, le médecin arabe, persuade aux pirates de s'emparer tout d'abord du stock d'ivoire des indigènes Waziri. Un vif combat ne tarde pas à s'engager entre les assaillants et les défenseurs du village nègre.

L'écho de la fusillade parvient à Tarzan qui a réussi à s'échapper indemne, avec Jane Porter, du cercle de feu allumé par Rokoff. Le roi de la jungle laissant la jeune fille à la garde de Log, devenu son allié, rejoint les bandits à l'intérieur du village où ils viennent de pénétrer. Après une courte lutte, Tarzan reprend à Gernot la carte de la caverne du trésor d'Opar relevée d'après le tatouage effectué sur l'épaule de Jane.

Profitant de ce que le roi de la jungle est aux prises avec Gernot, Rokoff se dispose à tirer lâchement sur son puissant adversaire. Tarzan qui a deviné le danger, ouvre la porte de la hutte pour fuir Il recule, soudain, épouvanté... La porte, en s'ouvrant, a actionné la claire-voie d'une cage contenant des lions préposés à la garde de l'ivoire ! Tarzan avise aussitôt avec sang froid au moyen de sortir de cette terrible situation. A l'aide d'un crochet, il ouvre la seconde porte de la hutte et rabat brusquement sur lui-même la première porte, livrant ainsi passage aux fauves.

Après avoir échappé aux fauves grâce à sa présence d'esprit, Tarzan regagne la jungle et rejoint Jane Porter. Celle-ci capturée par les guerriers Waziri, qui ont crû voir en elle une complice de leurs agresseurs, est parvenue à s'échapper en exécutant un périlleux plongeon.

Le roi de la jungle, reconnu par les Waziri, est invité par eux à venir châtier les voleurs d'ivoire. Craignant de s'aliéner l'amitié des noirs, par un refus, Tarzan se voit contraint de quitter à nouveau sa bien-aimée.

Les nègres Waziri postés dans les arbres qui entourent leur village, criblent de flèches les pirates. Mais Rokoff a combiné une nouvelle vengeance. A l'entrée du village se trouve une trappe, dissimulée sous des branchages, dans laquelle sont tombés les fauves mis en liberté par Tarzan. Rokoff arbore le drapeau blanc et feint de se rendre. Le roi de la jungle accourt sans méfiance et tombe à son tour dans la fosse aux lions.

Tarzan étant parvenu à tuer les fauves s'évade par un tunnel souterrain.

Sans perdre de temps le roi de la jungle se met à la recherche de ses ennemis.

Les bandits n'ont pas attendu l'arrivée de Tarzan. Ils ont gagné la jungle et se sont mis à l'affût des fugitifs. Ceux-ci qui attendent paisiblement le retour de Tarzan, sont soudain surpris par les fauves. Jane retombe au pouvoir de Rokoff. Mais le roi de la jungle a entendu l'appel au secours de sa fiancée. Franchissant d'un bond prodigieux le précipice qui le sépare d'elle il culbute ses ravisseurs et les jette dans le torrent. Mais à ce moment un lion bondit sur lui et l'entraine à son tour dans l'eau écumante.

Tandis que Tarzan lutte désespérément avec le fauve qui l'a précipité dans le torrent, Rokoff et Gernot constatent avec fureur qu'il leur est impossible de prendre à nouveau copie de la carte du trésor d'Opar, tatouée sur l'épaule de Jane, le roi de la jungle ayant réussi à effacer ce tatouage.

Les deux bandits décident de gagner, avec leur prisonnière, la ville arabe de Saragone en traversant le désert. Tarzan suivi de son fidèle Log, se lance à leur poursuite, mais exténué de fatigue et torturé par la soif il tombe aux mains de pirates arabes qui attendent le passage d'une riche caravane pour la dévaliser.

Pendant ce temps Rokoff et Gernot sont arrivés avec Jane à Saragone. Ils requièrent aussitôt l'assistance d'un certain Yousouf, sorte

de mendiant prêt à toutes les besognes, qui parvient à faire réapparaître sur l'épaule de Jane le tatouage effacé. Les bandits remis en possession de la carte du trésor, envisagent aussitôt la possibilité d'organiser une nouvelle expédition pour s'emparer des richesses d'Opar.

Les pirates arabes, persuadés que Tarzan se refuse systématiquement à leur fournir des renseignements sur le passage de la caravane, le brutalisent et lui refusent à boire. Exaspéré par la cruauté de ses bourreaux, le roi de la jungle se précipite sur eux. Mais bientôt

réduit à l'impuissance il est ligotté sur un cheval sauvage qui part à fond de train pour une terrifiante course à la mort, tandis que se déchaîne une tempête de sable, provoquée par le simoun, le redoutable vent du désert.

Mais Tarzan tombe du cheval sauvage sur lequel les pirates l'avaient ligotté et parvient à rompre ses liens. Epuisé par ce dernier effort, l'infortuné roi de la jungle succomberait infailliblement si Log, n'arrivait à la rescousse avec une outre d'eau qu'il a réussi à dérober aux pirates. Ceux-ci qui n'ont pu s'emparer de la riche caravane qu'ils attendaient, retournent à Saragone sur l'ordre de leur chef Ben Ali.

Ben Ali se rend aussitôt chez Yousouf, le mendiant arabe chez lequel Rokoff et Gernot gardent Jane Porter prisonnière. A l'instigation du mendiant, les trois hommes étudient un projet d'expédition pour s'emparer du trésor d'Opar. Yousouf met à profit l'âpre discussion de ses hôtes pour faire évader la jeune fille à qui son air bonasse a inspiré confiance. Jane Porter ne tarde pas à se repentir de cette inspiration. Le rusé Yousouf ne lui a facilité la fuite que pour aller la vendre comme esclave au marché voisin.

Soudain un étrange cavalier ayant un singe en croupe arrive au galop et enlève la jeune fille avant que ses futurs acquéreurs soient revenus de leur stupéfaction. Le cavalier n'est autre que Tarzan qui a réussi à gagner Saragone avec Log à l'aide d'un cheval dérobé aux pirates.

Mais le sauvetage est de courte durée. Jane Porter ne tarde pas à retomber dans les mains de ses ravisseurs. Le roi de la jungle, grâce aux indications de Log, parvient à découvrir la maison de Yousouf où sa fiancée a été ramenée. Il escalade la façade, fait irruption dans la pièce et après avoir mis ses adversaires hors de combat s'enfuit avec sa bien-aimée, et se rend en hâte chez le gouverneur où il compte trouver protection.

Mais la domestique du gouverneur est une créature du pirate Ben Ali, et s'empresse de prévenir les hommes de ce dernier de l'arrivée du roi de la jungle et de Jane Porter.

Ben Ali, Rokoff et Gernot accourent aussitôt, Jane Porter qui a suivi sans méfiance la camériste hors de la maison, est enlevée sans pouvoir appeler à l'aide. Pendant ce temps Rokoff se glisse jusqu'au bureau du gouverneur et y jette une bombe asphyxiante qui lui permet de reprendre à Tarzan la carte que le roi de la jungle avait réussi à lui arracher dans la maison de Yousouf.

Les bandits partent avec leur prisonnière dans la direction de la jungle. Tarzan, ayant repris ses sens, oblige Yousouf à lui révéler la direction prise par les ravisseurs et se lance à leur poursuite.

Rokoff a décidé de faire halte dans un village abandonné près d'Opar. La présence de Jane étant une cause de rivalité entre le bandit Ben Ali, il est décidé d'abandonner momentanément la prisonnière jusqu'au retour d'Opar.

Pour empêcher la jeune fille de fuir, Gernot imagine de la placer dans une sorte de nacelle hissée en haut d'un mât. Tarzan parvenu dans les environs aperçoit sa fiancée et la rejoint dans sa prison aérienne. Les bandits qui ont eu l'infernale précaution de miner le pied du mât font exploser la dynamite. Le mât s'écroule avec fracas entraînant dans le torrent voisin la nacelle et son chargement humain.

Tarzan et Jane Porter sont parvenus à sortir indemnes de l'effroyable chute occasionnée par l'explosion de dynamite. Tandis que les jeunes gens après avoir cherché refuge dans les arbres, se félicitent d'avoir échappé à ce nouvel attentat, une vision inattendue s'offre à leurs yeux : un homme vêtu d'une peau de lion qui lui donne un aspect à la fois grotesque et terrible, s'avance menaçant dans leur direction. Ce redoutable inconnu n'est autre que l'inoffensif professeur Porter, père de Jane, que l'on croyait à jamais disparu.

Le roi de la jungle conseille à sa fiancée d'aller l'attendre en compagnie de son père, dans sa hutte, puis il part à la poursuite de Rokoff.

Le professeur et sa fille se hâtent dans la direction de la cabane de Tarzan. En cours de route ils sont rejoints par Gernot et sa bande. Le naturaliste est blessé au genou et ne doit son salut qu'à l'intervention de Tarzan qui le transporte dans sa cabane.

La reine Maha, prévenue par un message du roi de la jungle de l'imminence d'une attaque des pirates, délègue des émissaires auprès de Tarzan pour le supplier de venir prendre la défense d'Opar. Le roi de la jungle accepte et s'éloigne; mais ses ennemis profitent de son absence pour se venger et mettent le feu à la cabane de Tarzan, vouant ainsi à une mort horrible le professeur Porter et sa fille.

Tarzan a aperçu les flammes de l'incendie. Il se précipite au secours de Jane et de son Père qu'il parvient, au péril de sa vie, à retirer sains et saufs du brasier.

Pendant ce temps les bandits sont arrivés en vue d'Opar et contraignent Log, le fidèle singe de Tarzan, à leur indiquer le chemin du trésor, auquel ils accèdent malgré la défense désespérée des guerriers d'Opar.

Mais Tarzan n'a pas oublié la promesse faite à la reine Maha. Il parvient dans la cité de l'or peu de temps après les pirates et les enferme dans la grotte du trésor comme dans une souricière. Sur son ordre le feu est mis à des broussailles 'entassées' devant l'entrée de la caverne ou la plupart des bandits périssent asphyxiés. Rokoff et Gernot sont parmi les survivants Tarzan après les avoir solidement attachés, les confie à la garde du professeur Porter en attendant qu'un

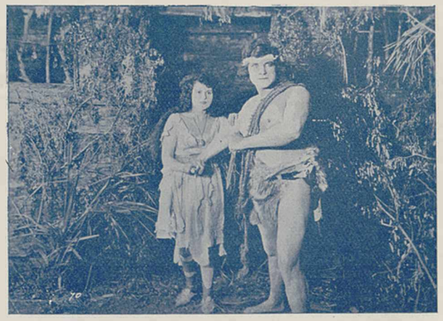

croiseur vienne les ramener en Europe où ils devront rendre compte de leurs crimes.

Et tandis que dans la jungle libérée une paix infinie descend, Tarzan et sa fiancée tendrement enlacés, songent à leur bonheur prochain que rien désormais ne pourra plus entraver.

MUNDUS-FILM

Exploitation des FILMS-ECLIPSE

La Vie d'un Film

Nous nous excusons de revenir sur ce sujet sans y apporter d'autre écho que celui de l'industrie allemande; mais, la question est d'ordre général et vaut qu'on s'y arrête. Nous espérons, du reste, reprendre un jour cette enquête chez nous et recueillir les avis de nos éditeurs, loueurs, opérateurs, etc..., car il entre à notre avis de nombreux facteurs dans la vie d'un film : constitution du support, entretien du film, mécanisme d'entraînement, etc., etc...

« *Au temps où je m'occupais moi-même de location, nous déclare un de nos collaborateurs, nous comptions qu'une copie qui avait passé 150 fois dans des appareils sérieux et soigneusement entretenus, était encore présentable à un public naturellement moins difficile que les habitués de nos grands palaces parisiens; mais le support, dit-on, ne vaut plus celui d'avant-guerre!... Ce point est à vérifier.* »

Or, la pellicule allemande ne diffère pas sensiblement de la nôtre : il importe de généraliser.

Voyons donc ce que dit Film-Express :

« Pendant la crise que traverse la location du film, la question de savoir combien dure une copie positive joue un rôle décisif, bien qu'elle n'ait pas attiré l'attention dans une assez grande mesure jusqu'à présent. Et pourtant, la durée d'une copie entre pour une part importante dans le calcul des prix de location.

« C'est pour cette raison que nous avons prié un certain nombre de firmes allemandes de nous faire part de leurs expériences en ce qui concerne la durée des copies, afin également de renseigner toute l'industrie à ce sujet, et surtout les directeurs de salles.

« La Direction de la « Bayerische Film Gesellschaft », à Munich nous écrit : « Une copie peut être en moyenne projetée dans 30 théâtres, soit sept jours dans trois ou quatre salles et une demi-semaine dans les 26 ou 27 autres. On peut donc admettre que la durée d'une copie est de 100 à 110 jours, après quoi elle n'est plus utilisable ».

« La Maison « Bruckman et Co. », nous communique : « Alors que, avant la guerre, quand, en Allemagne, on ne travaillait qu'avec le meilleur matériel Kodak, une copie qui coûtait 45 à 50 pf. par mètre, durait environ 30 semaines; aujourd'hui, dans les cas les plus favorables, la même copie est utilisable 15 à 20 semaines au plus. Nous disons dans les cas les plus favorables; car, si le matériel n'est pas de toute première qualité, si le maniement n'est pas effectué avec tout le soin désirable ou si la projection est insuffisamment bonne, cette durée est souvent ramenée à un minimum de 10 semaines.

« La Firme de location « Wilhelm Feindt », s'exprime de la sorte : « D'après mes constatations statistiques depuis plusieurs années, une copie de film peut être utilisée dans 35 théâtres, dont les deux premiers projetteront 7 jours de suite, alors que les autres ne la visionneront qu'une demi-semaine chacun. Cela fait en tout 125 à 130 jours. Si toutefois, les copies sont dirigées sans interruption d'un théâtre à l'autre, la période de projection doit être estimée à 30 demi-semaines, soit 90 jours. Le film ne peut alors être utilisé au plus que par 30 théâtres.

« La « S. A. Sage Breslau », nous communique : « La durée de projection d'un film comporte au maximum 20 semaines, soit 140 jours ».

« Et la « Ufa » : « La durée d'une copie est variable. Certaines copies sont déjà défectueuses en 5 ou 6 semaines, alors que d'autres roulent très bien pendant 30 à 35 semaines. D'après nos constatations statistiques, la durée de projection effective d'un film est de 25 semaines environ ».

« La centrale de location de la « Décla-Bioscop », est d'avis que, alors qu'avant la guerre on pouvait projeter une copie pendant 180 jours, la moyenne de visionnement n'atteint pas guère que 100 jours actuellement.

« Ces diverses opinions sont concordantes. Elles montrent le rôle important que joue la durée d'une copie dans la vie de notre industrie. Elles indiquent en outre, de façon si éloquente, la situation désastreuse de la location, cette branche essentielle de notre industrie, qu'elles se passent de commentaires. »

COULEUR LOCALE

Les metteurs en scène dignes de ce nom ne reculent devant rien quand il s'agit de donner à leurs films l'ambiance qu'ils ont rêvée. Depuis déjà un certain temps, les passants du quartier des Buttes Chaumont s'arrêtent, amusés, devant le terrain délimité par les rues du Plateau, Botzaris et Fessart et appartenant aux Etablissements Gaumont. C'est là que Henri Desfontaines n'ayant pu retrouver une cité de chiffonniers telle qu'il en existait autrefois, en a reconstitué une tout entière avec ses baraques pittoresques et ses rues tortueuses, formant le capharnaüm le plus hétéroclite qu'il soit possible d'imaginer.

Cette mise en scène originale est destinée au drame populaire d'Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué, dont Henri Desfontaines a déjà commencé l'adaptation à l'écran.

Si vous voulez acheter . . . . **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy -:- PARIS

LE GINÉMA ET LA CENSURE

C'est de la censure belge qu'il s'agit, et l'article suivant, qui constitue un « communiqué » à notre confrère Quo Vadis, *montre qu'elle n'est guère plus en faveur chez nos voisins que chez nous* :

Dame Anastasie continue ses frasques et M. Gombault son règne du bon plaisir. Voici ce qu'écrit à ce propos notre excellent confrère anversois *Le Matin*, qui s'élève contre la persistante incohérence des décisions prises :

« La Commission de contrôle regarde les films et lit les scénarios. Mais on ne laisse pas la parole à la majorité des membres. Un film qui paraît actuellement partout dans le pays avait été accepté par *tous les membres de la Commission, sauf un, le président, qui possède le droit de veto.* Si bien que ce film passa à la section d'appel qui est impeccable, et c'est ainsi qu'une œuvre très artistique fut défendue aux enfants alors que les voix des membres de la Commission avaient prouvé qu'elle ne contenait rien de répréhensible ».

C'est donc « tout à fait la même chose qu'avant » !

Serait-il indiscret de demander à M. le Ministre de la Justice ce qu'il est advenu des promesses qu'il a solennellement faites aux cinématographistes et aux parlementaires, lors des interpellations du mois de janvier dernier ?

Il nous revient de bonne source que de toutes ces promesses, aucune n'a été tenue.

Il avait été promis que désormais :

1° Les propriétaires de films auraient l'autorisation d'assister au contrôle de leurs bandes afin d'y défendre et d'expliquer ce que les censeurs pourraient ne pas comprendre. *Cela ne se fait pas*;

2° Que chaque section comprendrait au moins un membre cinématographiste. *Cela n'est pas*, car on prend souvent « comme Espagnol des gens qui ne sont pas du tout espagnols »;

3° Le droit d'appel devait être égal pour les cinématographistes et pour le président. *Cela n'est pas* et le président continue à jouir seul du droit de veto;

4° Les petits films de stock devaient pouvoir passer à la censure sans être accompagnés d'un scénario. *Cela ne se fait pas*, et quand un loueur essaie de se prévaloir de cette pseudo-autorisation, il est renvoyé;

5° Les films admis par la Commission ne pouvaient plus faire l'objet de révision, après expiration des délais d'appel. *Cela ne se fait pas*, attendu que l'on retire encore des autorisations données depuis des mois.;

6° Une Commission administrative devait être adjointe au président. *Cela existe*, mais on comprend « le personnel administratif », alors qu'il s'agissait de créer une Commission capable de gérer *avec* le président et non pas sous ses ordres. Donc, encore une fois, promesse pas tenue;

7° Les sections d'appel ne devaient plus comprendre que des membres étrangers aux sections de première instance. *Cela existe et c'est la seule et unique* promesse qu'on a eu le temps de réaliser.

On ne peut pas dire que ce soit excessif et l'on se demande ce qui a bien pu empêcher M. Masson de faire ce qu'il avait promis pour apporter le calme.

CONCOURS DE SCÉNARIOS
de
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

70.000 fr. de prix

Nous rappelons que le Concours de Scénarios organisé par « Pathé Consortium Cinéma » entre tous les Français et Alliés, avec la collaboration de *Comœdia*, sera ouvert le 1er juin et clos le 31 décembre 1922.

Le Jury, qui sera composé de hautes personnalités artistiques, littéraires, et de la presse, des spécialistes et techniciens les plus renommés dans l'Art cinématographique, ainsi que de la Direction de « Pathé Consortium Cinéma », se réunira à Paris, au Siège de cette Société, 67, rue du faubourg Saint-Martin, où devront être adressées toutes les communications relatives à ce concours.

Les noms des personnalités composant le Jury seront publiés ultérieurement.

« Pathé Consortium Cinéma », attribuera aux lauréats les prix suivants :

1er prix	Fr.	30.000
2e prix		10.000
3e prix		5.000
4e prix		4.000
5e prix		3.000
6e prix		2.000
7e à 12e prix		1.500
13e à 20e prix		1.000

A partir du 1er juin, les personnes désirant prendre part à ce concours, pourront retirer ou demander par lettre à « Pathé Consortium Cinéma », 67, rue du faubourg Saint-Martin, ou aux Bureaux de *Comœdia*, 27, boulevard Poissonnière, la notice qui leur en fera connaître les conditions.

Cécile Sorel et le Cinéma Français

La Métropole, le grand journal d'Anvers, contient dans son numéro du 21 mai, une interwiew de Cécile Sorel sur le cinéma. Notre grande et toujours jeune première n'est pas tendre pour l'art français; elle lui préfère le cinéma américain. Ne serait-ce point, ô exquise Célimène, une juste vengeance ? Nos metteurs en scène n'auraient-ils pas su apprécier votre grâce photogénique, le charme de vos traits, l'aisance de votre démarche ? Combien ont-ils eu tort, s'ils ont agi ainsi. Ils ont manqué le succès. Ne fut-ce que pour comparer vos traits à ceux du tableau de Bib « le public en foule aurait innondé leurs portiques ».

Voici l'interwiew de notre sémillante amoureuse, toujours plus jeune :

— Tout d'abord, nous dit-elle, la supériorité du cinéma américain sur le cinéma français est indiscutable.

— Et peut-on savoir à quoi vous attribuez cette supériorité ?

— En premier lieu, au merveilleux éclairage des films d'outre-Atlantique, qui leur donne une beauté lumineuse incomparable que nos spécialistes français ne savent pas atteindre dans leurs productions. Le personnage le plus intéressant d'un scénario, la *Star* ou la *Vedette*, sont, vous l'avez du reste remarqué aussi bien que moi, véritablement nimbés de soleil; ils ressortent sur l'écran laissant apparaître sous des tons moins intenses, les personnages secondaires. Forcément, cette savante mise en relief attire davantage les regards du spectateur dont l'attention et l'intérêt s'augmentent, ainsi que la compréhension du scénario lui-même; il s'en suit aussi que les effets de lumière qui jouent une si grande part dans la conception artistique du film répondent à merveille aux caractères psychologiques des scènes qu'ils encadrent et constituent à eux seuls de réels chefs-d'œuvre...

Les films français ne connaissent pas — à peu d'exceptions près — cette luminosité saisissante; considérez par exemple une de nos plus belles créations cinématographiques l'*Atlantide*; même dans ce film, impeccable sous d'autres rapports, l'éclairage n'atteint pas en beauté celui dont il aurait joui s'il avait été tourné par une compagnie américaine; alors que les deux héros, Saint-Avit et Morhange, ce dernier surtout, sont superbement mis en valeur — je ne vise naturellement toujours ici que le point de vue éclairage — Antinéa ne me paraît pas avoir été favorisée de la même façon.

— Et que trouvez-vous encore de supérieur dans le cinéma américain ?

— Les artistes. Ceci n'a d'ailleurs rien de désobligeant pour nos artistes français dont quelques-uns — très rares — peuvent marcher de pair avec les collègues américains. Mais que voulez-vous ? L'organisation cinématographique française est encore à l'état embryonnaire; Outre-Atlantique, au contraire instaurée dans des proportions beaucoup plus vastes, jouissant de la protection et de l'encouragement des pouvoirs publics, cette organisation a atteint un perfectionnement logique et stable.

On ne s'improvise pas là-bas comme chez nous, acteur de cinéma, mais à l'instar de ce qui se passe en nos pays pour ce qui a trait au théâtre et à la musique, où les personnes se destinant aux carrières artistiques fréquentent des écoles de formation fondées à cet effet (conservatoires), il existe aux Etats-Unis des écoles de cinéma. Les futurs artistes de l'écran suivent les cours de ces établissements et en sortent, cela va de soi, jouissant d'un perfectionnement professionnel qui manque généralement à nos artistes, lesquels ne sont pour la plupart que des artistes de théâtre mués par occasion en artistes de cinéma.

Vous avez remarqué également le fini, la cohésion, l'impeccabilité scénique des scénarios américains : conséquence inévitable de cette solidité technique artistique.

Agence Paris-Télégraphes.

LE GRAND SUCCÈS FRANÇAIS :

Qui sera édité le **30 Juin prochain**
est déjà retenu en première semaine
par **HUIT** grands Etablissements
Location et Vente : F. A. J., 36, Av. Hoche. - PARIS
Téléphone : ELYSÉES 5-95 — 5-97

Chambre Syndicale Française
de la
Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent

Compte rendu de la séance du 19 mai 1922.

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. J. Demaria:

Le Président donne lecture de la correspondance :

Musée de la Cinématographie :

Pour la création de ce musée qui sera probablement organisé au Conservatoire des Arts-et-Métiers, M. Raoul Grimoin-Sanson, offre de donner :

1° Le mécanisme d'un Kinétoscope d'Edison, une vue pour Kinétoscope (neuve) et encore dans un emballage d'origine.

2° Un appareil Grimoin-Sanson pour la prise et la projection de vues animées, modèle 1895.

3° Sa machine à imprimer les positifs (modèle 1895).

4° Un appareil à projeter, modèle 1896, Médaille d'or de l'exposition de Rouen 1896 où il fonctionnait en permanence pour le public. Brevet n° 254515 du 5 mars 1896 pour : Nouvel appareil appelé le « Phototaghygraphe Sanson ».

5° Le brevet n° 261244 du 13 novembre 1896 pour projecteur multiplex « Sanson ».

6° Le « Cinéorama », brevet n° 272517 du 25 novembre 1897 pour : Nouvel appareil permettant de photographier et de projeter sur un écran circulaire des vues panoramiques pour le Cinécosmorama « Sanson ».

Un appareil qui figura à l'Exposition de Paris 1900, composé de 10 appareils à prendre les vues panoramiques synchronisées.

7° La machine à perforer les bandes du Cinéorama, mesurant 70 m/m. de largeur.

Le brevet n° 284955 du 14 janvier 1899 pour le « Pariomama » à vues animées.

8° Brevet n° 516734 du 9 juin 1920 pour : Perfectionnements apportés aux films cinématographiques pour réaliser le synchronisme au déroulement d'un film avec une ou plusieurs voix humaines ou instruments de musique.

9° Le brevet n° 535216 du 26 octobre 1920 pour : Dispositif permettant de réaliser le synchronisme du geste et du son dans les projections cinématographiques.

10° Différentes vues datant de 1895 et 1896, etc...

Le Président fait remarquer qu'il a déjà reçu un grand nombre d'offres de dons pour le Musée, notamment en appareils, brevets, dispositifs divers et affiches illustrées.

Il serait très heureux de voir les personnes qui possèdent des documents relatifs à l'histoire du cinématographe, afin de lui en faire la déclaration.

METTEURS EN SCÈNE, EDITEURS

Avec la collaboration des grands Illustrateurs contemporains, particulièrement du Peintre-Graveur Lucien BOUCHER, avec le personnel et tout le matériel nécessaires à la prise-de-vues et au tirage des titres, sous-titres, cartons fixes ou animés selon des méthodes rationnelles,

LES
ATELIERS FANTASIA
TÉL. : ROQUETTE 22-68

se chargeront de composer les Textes et les Dessins décoratifs qui donneront à vos Films, sans augmenter sensiblement leur prix-coûtant, une énorme plus-value artistique et commerciale.

ÉDITION D'ŒUVRES ORIGINALES
PARIS : 13 et 15 Rue Piat (20e) PARIS
DIRECTEUR : Pierre Matras
Toutes les applications de la Peinture et de la Typographie au Cinéma. Cartes animées pour Documentaires. Apparition de Lettres. Surimpressions et Fondus
Travaux industriels
Publicité —

Lecture et approbation des nouveaux statuts :

Le Président donne lecture des nouveaux statuts. La cotisation est fixée uniformément à 150 fr. et augmentée d'une somme fixée à 1 fr. par ouvrier ou employé occupé exclusivement dans les services cinématographiques des adhérents.

Après un échange d'observations, les Sections de la Chambre Syndicale sont maintenues et seront désignées comme suit :

1° Constructeurs;
2° Fabricants de pellicule;
3° Producteurs de films;
4° Tireurs, imprimeurs, perforeurs;

Une mise en scène réglée de main de maître

Ce film sera présenté à
PALAIS DE LA MUTUALITÉ
325, Rue Saint-Martin, PARIS

Une charmante vedette
BESSIE LOVE

LA FILLEULE DES BUCHERONS
Comédie dramatique en 5 parties
Interprétée par BESSIE LOVE

- Une Photo - parfaite

Un Scénario des plus émotifs

Les Grands Films L. an GOITSENHOVEN

PARIS :
16, Rue Chauveau-Lagarde

EXCLUSIVITÉS — L. VAN GOITSENHOVEN — BELGICA — 16 rue Chauveau-Lagarde Paris

BRUXELLES :
17, Rue des Fripiers

Téléphone : *Central 60-79* | Métros : *Madeleine — St-Lazare — Caumartin*

Les grandes Exclusivités des Etablissements **L. VAN GOITSENHOVEN**

FILMS BELGICA

CAPITAL : SIX MILLIONS DE FRANCS

BESSIE LOVE

dans

LA FILLEULE DES BUCHERONS

d'après le roman de MARY H. O'CONNOR

Mise en scène de **PAUL POWELL**

Mary Hepworth, dont la mère est morte en lui donnant le jour, a eu le malheur de perdre son père, mais elle a des amis fidèles dans les bûcherons de la Scierie; tous ces braves cœurs sont heureux de la voir adoptée par le patron, Guy Charver célibataire endurci qui la comble de soins.

Cet homme a eu jadis à souffrir d'une aventurière, nommée ou plutôt connue sous le nom de Valentine Doris qui, le sachant riche, a joué une sorte de chantage et, au cours d'une scène préparée par elle et son complice, Charver a, dans un moment d'exaspération, tiré sur ce dernier. Depuis ce temps, la vie de cet homme est hantée par un spectre qui ne lui laisse aucun repos... même au milieu de sa brillante situation. Le neveu du chef de camp, Henry Fairfax, au cours de cette période estivale, vient se reposer de son continuel far-niente au collège. Le perpétuel cauchemar de Charver se change en une réalité des plus irritantes. Sous prétexte d'excursion et d'égarement dans sa route, Doris arrive chez lui et profite de circonstances favorables pour se faire remettre ce qui constitue pour les femmes le nerf de la guerre et de la coquetterie : l'argent. Mary s'est plusieurs fois rencontrée avec l'aventurière qui a poussé l'amabilité jusqu'à l'inviter chez elle et n'a rien remarqué d'anormal.

Pourtant Doris s'en va. Mary devenue une grande fille est envoyée à une école aristocratique où, vu les manières frustes de son éducation rudimentaire, elle doit essuyer le dédain et les humiliations des jeunes snobes plus assouplies qu'elle aux « exercices » des salons, qui ne la valent pas, mais dont les sots préjugés constituent pour la pauvre enfant une souffrance continuelle.

Résolue à faire elle-même sa vie, elle quitte le pensionnat et se rend chez Valentine Doris. Averti de ce coup de tête, l'oncle Guy va trouver, au risque d'y perdre la vie, son ancienne « ennemie ». Et chose extraordinaire, à son arrivée chez Doris, il reconnait l'homme qu'il était persuadé avoir tué. Même en ce monde il existe une justice immanente. La police au courant des faits et gestes de la scélérate, procède à une descente et à une rafle. Mary rentre au foyer où rien ne lui fait défaut ! Avec mille et une précautions on lui apprend que le neveu Jimmy va épouser une certaine Marguerite. « Je le savais dit-elle ». Le fardeau qui m'échoit est doux à porter. Je n'ai jamais aimé aucun homme sauf un, et c'est vous mon cher père nourricier, mon bien-aimé, mon cher tuteur ». La conclusion se devine facilement le mariage tout d'inclination va avoir lieu. Il y a entre les deux conjoints une différence d'âge qui, somme toute n'existe que sur les pièces de l'état civil, car un homme est toujours jeune quand, comme Charver, il possède les vertus qui font les héros et les saints : la foi, l'espérance et l'amour.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : **1.390** MÈTRES — AFFICHES et PHOTOS

Programme que nous présentons au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue St-Martin

La Filleule des Bûcherons

Comédie dramatique

MÈTRAGE approximatif : **1.390** Mètres

AFFICHES — PHOTOS

Gogosse se remarie

Comédie burlesque

MÈTRAGE approximatif : **600** Mètres

AFFICHES

GOGOSSE SE REMARIE

Comédie burlesque

DE LA KEYSTONE

Gogosse, commis voyageur, a visité tout son secteur commercial pour placer un article utile; le papier attrape-mouches; mais si le papier colle, les affaires n'ont pas collé ! et le vaincu du sort doit rentrer dans ses foyers.

Chemin faisant, il rencontre Irma de Vivenjoie et sa fille Loulou, deux mondaines intégrales. Voyageur et voyageuses ne se déplaisent pas, au contraire.

Mais Gogosse est de retour dans ses foyers; sa femme durant son absence, par un prodige de valeur auquel, pense-t-il il n'est pas étranger a porté à dix le nombre des héritiers qui s'élevait à sept avant son départ. Le voyageur qui considérait déjà ses sept naissances comme sept péchés capitaux, tombe malade à la nouvelle addition et va chercher consolation chez la belle Irma de Vivenjoie. Celle-ci appelle pour soigner Gogosse son fiancé, le docteur Lapurge, qui cherche à se débarrasser toxiquement de ce « patient » rival. Gogosse va se marier, il s'est fait passer pour célibataire et a sali, au mieux de ses capacités, la réputation de l'adversaire. Ce dernier, sous prétexte de réconciliation, a envoyé à Gogosse un bouquet chloroformé et, par ses soins, on retrouve endormi le voyageur, à côté d'Hortense, la femme de chambre.

Le mariage projeté est rompu, mais Loulou et Gogosse filent à l'anglaise; ils vont trouver un juge de paix pour se marier en secret; il faut un témoin et la pauvre femme abandonnée trouve là son mari repentant et confus; pourtant, la faiblesse humaine a le dessus : Loulou et Gogosse s'en vont folâtrer encore. Or, voici que le rival survient et le voyageur est enfermé par lui dans un fac-similé de cercueil... Ce retour vers la belle Loulou, ce fiancé cruel, ces attentats, tout cela n'était qu'un rêve, car Gogosse n'a jamais oublié ni quitté son foyer, et là, sans gêne aucune, on croît et multiplie, car la Patrie a besoin d'enfants ! !

LONGUEUR APPROXIMATIVE : **600** MÈTRES — AFFICHES

NOS DERNIÈRES PRODUCTIONS :

Le Corsaire des Antilles, avec WILLIAM DESMOND et MAY WARREN.
Le Gueux de Cawnpore, avec H.-B. WARNER et LOLA MAY.
Le Chevalier de la Vengeance, grand film en couleurs, avec HARRY CARREY.
Marion la Tigresse, avec TEXAS GUINAN.
L'attrait du Cirque, avec BESSIE LOVE. — **Le Lotus de Thien-Tai,** en 12 épisodes.
Nos comiques **Rei Gliss.**
Nos comédies burlesques de la **Keystone,** supervisées par MACK SENNETT.

Établissements L. VAN GOITSENHOVEN

BUREAUX DE LOCATION

Pour Paris et Seine : 16, Rue Chauveau-Lagarde, PARIS — Pour la Belgique : 17, Rue des Fripiers, BRUXELLES

Agences

MARSEILLE — *34, Allées de Meilhan*
LILLE — *23, Rue de Roubaix*
GENÈVE — *5, quai Pierre-Patio*
LYON — *39, Quai Gailleton*
NANTES — 10, Rue Neuve des Capucines
ALGER — *25, Boulevard Bugeaud*
NANCY ET ALSACE-LORRAINE — 13, Rue Dom-Calmet — NANCY
BORDEAUX — *1, Place Gabriel*
LA HAYE

5° Importateurs, exportateurs;
6° Loueurs;
7° Directeurs;
8° Industries diverses se rattachant à la Cinématographie.

Films ininflammables :

Le Président rappelle les termes de la Circulaire du Préfet de Police du 10 avril 1922 et de celle adressée par M. le Ministre de l'Intérieur à tous les Préfets.

La Chambre Syndicale a donc obtenu gain de cause en ce qui concerne le délai accordé jusqu'au 1er janvier 1925, pour remplacer les films ordinaires par des films ininflammables.

Congrès de Strasbourg :

Le Président a reçu de la Fédération de l'Association des Directeurs de Spectacles de Province, une demande pour que la Chambre Syndicale soit représentée au Congrès de Strasbourg qui aura lieu les 23, 24 et 25 mai.

Après un échange de vues, il est décidé que la Chambre se fera représenter, et elle donne pour cela, mandat à M. Costil (des Etablissements Gaumont) et à M. de Thoran.

M. Costil se trouvera à Strasbourg le 25 mai, et suivant ce qui a été convenu, il fera toutes réserves sur la question de la taxe « ad valorem » de 20 %, qui doit être examinée à ce Congrès.

Nouvelles conditions pour le retour en France de négatifs pris à l'Etranger par des Editeurs français :

Le Président rappelle la démarche qui a été faite par une délégation de la Chambre Syndicale auprès du Directeur Général des Douanes, et, d'autre part, par le représentant de la maison « Pathé-Cinéma ». Jusqu'à nouvel ordre, il faut que tous ceux qui partent à l'étranger tourner des films, se mettent d'accord avec la douane avant leur départ. De cette façon, ils obtiendront satisfaction, à la condition que leur voyage à l'étranger n'ait d'autre but que de trouver les sites nécessaires pour l'exécution de leurs films.

L'unanimité de la Chambre est d'accord sur le retour en franchise pour des travaux exécutés dans ces conditions; mais, il ne pourrait en être de même pour des maisons allant tourner à l'étranger pour la seule raison d'économie.

Nouvelles conditions pour le retour en France en franchise des négatifs étrangers réexportés à l'étranger :

Le Président rappelle également les démarches qui ont été faites par une délégation de la Chambre Syndicale auprès de M. le Directeurs des Douanes, et la correspondance échangée avec M. le Ministre du Commerce et les différentes associations consultées à cet effet.

Le représentant de « Pathé-Cinéma » fait part des démarches qui ont été entreprises dans ce sens.

A l'unanimité, la Chambre est d'accord pour que les négatifs étrangers ayant déjà payé la douane, ne paient pas une seconde fois lorsqu'ils seront réexportés à l'étranger.

Demande de modifications au projet du tarif douanier américain : (voir circulaire du 29 avril 1922).

Le Président tient la Chambre au courant de la correspondance qu'il a échangée avec le Ministère des Affaires Etrangères, M. le Ministre du Commerce et notre Ambassadeur à Washington.

Exposition de Rio-de-Janeiro :

Le Président rappelle qu'il a été chargé d'organiser la participation de la Photographie et de la Cinématographie à cette Exposition, au sein de la classe 12.

M. Raymond Gaumont a été chargé de recueillir les adhésions des Producteurs de films français, lesquels se sont mis d'accord pour faire une exposition collective qui mettra ainsi en valeur la Production française.

Le Président rappelle qu'il a été question de profiter de cette exposition pour organiser, si possible, la projection de films français dans une salle quelconque avec ou sans l'appui des Pouvoirs Publics. Cette question fait l'objet d'un examen spécial et M. Delac est chargé de mettre au point la réalisation pratique de cette affaire pour laquelle M. de Bersaucourt a déjà fourni des indications interessantes ?

Organisation d'une salle de vision pour les films importés :

La Chambre Syndicale est unanimement d'accord pour continuer les démarches déjà faites pour mener à bien cette organisation dont M. Gaumont est chargé de poursuivre les pourparlers avec la Douane et la Chambre de Commerce de Paris.

Dans votre intérêt

N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS

sans avoir demandé le dernier prix-courant illustré de

LA MAISON DU CINÉMA

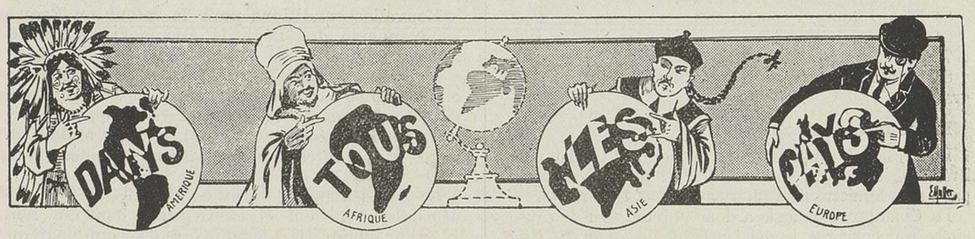

EN ALLEMAGNE

« Der Film », de Berlin répond aux articles de *La Cinématographie Française*, qu'il qualifie à son tour « *d'offensive française contre le Caligarisme* », déclanchée par un journal germanophobe, à l'occasion de la présentation de *Genuine*, interprétée par la vedette allemande Fern-Andra.

« Ce cas prouve, déclare notre confrère, combien délicat est le choix des films allemands destinés à l'exportation pour la France, et combien peu les intérêts allemands sont favorisés par une politique de cachotteries.

« Nous devons savoir ce que pense l'étranger de nos films. Même quand il s'agit d'un acte de chauvinisme, nous n'avons pas le droit de l'ignorer ».

Et, dans un numéro subséquent, *Der Film*, consacre un long article à ce sujet :

Il taxe de furibondes, les attaques de *La Cinématographie Française*, qui malgré Versailles, Cannes et Gênes, maintient encore le jargon « boche », alors que les autres journaux ont critiqué le film d'une manière objective et l'ont même favorablement accueilli dans son ensemble.

Les attaques de ce journal, souffrant de Bochomanie, ne constituent aucun critérium, poursuit *Der Film*, mais il est intéressant pour nos professionnels de savoir comment le *Docteur Caligari* a porté en France.

Puis, il cite les passages principaux de *La Cinématographie Française*, pour les commenter de la façon suivante :

« L'auteur de l'article (le rédacteur en chef du journal) assure que ce n'est pas l'origine allemande du film qui le provoque, puisqu'il est partisan du libre-échange, qu'il verrait avec plaisir le bon film allemand; que le *Docteur Caligari* lui semble être le *delirium tremens* de la Cinématographie; qu'il importe à tout prix d'empêcher que la pensée nette et claire des scénaristes français subisse la contagion néfaste ».

« Alors même qu'on taxe comme il convient les exagérations de ce langage, il reste cependant, comme nous le disions plus haut (*Der Film* a toujours prétendu que le *Docteur Caligari*, comme début de film allemand en France, n'était pas très diplomatique. Note du correspondant allemand) suffisamment d'arguments qui doivent nous faire réfléchir. »

« Il est vrai qu'on pourrait rétorquer à l'écrivain français que la faute proprement dite, si faute il y a, incombe à *l'acheteur français*. Cet homme était pourtant libre de choisir dans la vaste production allemande un film plus en rapport avec le « génie français ».

Si le Français lui-même s'est décidé pour « cette excroissance sadique, cette nuit de Walpurgio », on ne peut parler honnêtement d'une offensive boche contre les précieux cerveaux français.

Le Directeur du *Cosmograph* devait tout de même connaître le goût de « la grande nation ».

D'ailleurs, le film qui plaît à tout le monde n'est pas encore né, conclut *Der Film*.

Comme ce n'est pas mon rôle d'intervenir dans cette discussion académique, je me borne à relater l'entrefilet du journal allemand.

***

L' « Ermolieff-Film », *Mille et une Nuits*, tourné en France, en Orient et au Caucase, et dont Pathé s'était assuré l'exclusivité française, vient d'être présenté avec succès dans les locaux de la « National-Film Compagnie » à Berlin.

L'action mouvementée, la splendeur des costumes, la beauté plastique de la principale interprète, Mme Natalie Koranko, ainsi que la mise en scène pittoresque et bien réglée enthousiasmèrent les professionnels. On ne trouve que quelques longueurs à couper.

***

« L'Office du Commerce extérieur », section cinématographique, informe officiellement les journalistes que les bases de répartition du contingent d'importation sont acceptées définitivement par les autorités compétentes.

Les bulletins indiquant à chacun le métrage qui lui est assigné en raison de son importance, viennent d'être envoyés aux intéressés.

Il y a quelque temps, alors que ces bases étaient encore à l'état de projets, je vous les ai fait connaître d'une façon détaillée.

J'y reviens dans l'espoir que mes estimés lecteurs, que la chose concerne, en feront leur profit.

Le bulletin de contingent, dûment rempli, autorise le possesseur à importer le métrage qui lui est alloué, sous certaines conditions.

Contrairement aux dispositions de l'année dernière, le contingent de 1922 est « transférable », à condition que l'Office extérieur en soit informé.

La répartition ne s'arrête pas non plus à un chiffre minimum. C'est ainsi que même, les plus petites maisons ont reçu leur bulletin, naturellement avec des quantités ridicules de métrage.

Le marchand de bulletin de contingent ne tardera donc pas à s'implanter au marché allemand. Il recueillera les petits métrages épars, les revendra et fera naturellement hausser le prix de la transaction.

Puis, les bulletins du contingent réservé aux loueurs, et exempts de la compensation, atteindront certainement une cote plus élevée que les autres, assujettis à cette formalité.

La compensation proprement dite est établie *ad valorem*, sur la vente des films à l'étranger.

Le métrage n'intervient qu'à titre de frein, quelqu'en soit, en effet, le prix de l'exportation d'un film à l'étranger, l'importation ne saurait dépasser huit fois le métrage vendu.

La question du change joue aussi un rôle dans cette affaire.

Les pays à change élevé tels que : Amérique, Angleterre, Suisse, Pays-Bas, Scandinavie et Japon, ne peuvent vendre à l'Allemagne, à titre de compensation, que pour 10 % du prix d'achat.

La *France*, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Chine et l'Egypte ne peuvent compenser que pour 20 %, alors que l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, la Yugo-Slavie, la Roumanie et la Pologne, pays à change très bas, peuvent aller jusqu'à 50 %.

Pour éviter l'importation en Allemagne de vieux navets, sont seuls admis à la compensation les films étrangers, *édités et censurés après le* 1er *avril* 1918.

F. Lux.

Si vous voulez acheter . . . . **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy -:- PARIS

LETTRE D'ANGLETERRE

Meetings d'Exploitants. — Dans les différentes Sections de la C. E. A. on a beaucoup commenté les paroles d'un certain M. Hodges de Londres qui avait, dans une réunion à Portsmouth, émis l'opinion que les exploitants ne savaient pas choisir un programme et n'étaient, d'après lui, que des hommes avides de faire fortune et n'ayant aucune idée artistique. M. Hodges proposait de leur apprendre à faire leurs choix, mais, dans l'opinion des exploitants de Portsmouth, personne, pas même un enfant, ne paierait pour aller aplaudir les programmes préconisés par M. Hodges.

La semaine dernière, M. Trouson, président de la C. E. A. a prononcé un discours devant les exploitants du « North Staffordshire » insistant sur le fait que les intérêts de l'industrie cinématographique n'ont rien de commun avec les intérêts des autres genres de spectacles, et que, par conséquent les exploitants ne doivent rien négliger pour obtenir justice et au besoin peuvent se servir de leurs écrans pour atteindre leur but. Il faut, pour réussir faire encore des sacrifices et les exploitants sont dans l'obligation morale de souscrire dans la mesure de leurs moyens et d'envoyer au plus tôt leur cotisation.

Un grand nombre de signatures sont récoltées par les exploitants afin de prouver au Chancellor of the Exchequer combien l'opinion publique est favorable à la détaxation ou au moins à un remaniement du système actuel des taxes; on compte sur 10.000.000 de signatures pour accompagner la pétition envoyée au Chancellor.

***

Il est grand temps que celui-ci se décide à recevoir la députation qu'il semble éviter avec tant de soins. Il lui faut cependant s'y résigner et il a promis de le faire après la Pentecôte. En attendant sa décision les choses vont de mal en pis et 2.000 salles de Cinéma seront fermées avant l'été si le remède n'arrive promptement.

***

La Stoll Film Company. — La Stoll Film Co Ltd. vient de célébrer son quatrième anniversaire. D'abord, modestement installée dans un bureau à Coliseum Buildings, elle s'est constamment agrandie et ses locaux sont maintenant de vastes appartements dans Oxford Street et Greek Street, tandis que l'on trouve ses succursales dans toutes les directions. La « Stoll Film Co », créée pour distribuer des films américains eut vite fait de s'intéresser surtout à la production britannique qu'elle protégea toujours et dont bientôt elle vint soutenir la renommée en se donnant une sœur, la « Stoll Picture Productions Ltd », à

laquelle nous devons une partie de nos meilleures productions britanniques, telles que *M. Wu*, *At the Villa Rose*, *The Adventures of Sherlock Holmes*, *The Fruitful Vine* etc.

Sir Oswald Stoll en est le président, mais le rapide développement de cette firme est aussi dû, en grande partie, à la puissante personnalité de son jeune directeur Jeffrey Berned.

Maurice Elvey a été depuis longtemps attaché à la « Stoll » comme metteur en scène.

***

A la mémoire du Dr Jupp. — Le 10 mai, à l'ouverture du meeting du Conseil Général de la C. E. A., a pris place une touchante cérémonie. Une plaque de marbre a été inaugurée à la mémoire de Dr Jupp, un des premiers combattants pour l'industrie cinématographique en Angleterre, et le fondateur des « Provincial Cinematograph Theatres Ltd », aujourd'hui une des plus puissantes organisations de l'industrie. Dr Jupp n'était pas seulement un homme d'affaires absolument supérieur, il possédait aussi un grand cœur et jamais ne refusait ses services pour qui que ce fût. Sa générosité ne connaissait pas de bornes mais on ignorait toujours ses bienfaits; il fallait pour es révéler à ses amis, une circonstance imprévue et toujours il essayait de s'en cacher. De tels hommes méritent que l'on s'en souvienne.

***

Cocaïne et la Censure. — Un événement très grave vient de se produire : *Cocaïne*, une des meilleures productions des Masters Studios et dont l'Astra a la distribution, vient d'être interdite par la Censure. Qu'un film soit mis à l'index pour cause d'immoralité on le conçoit; mais en ce qui concerne *Cocaïne* — dont les deux héroïnes sont Hilda Bayley et Flora Le Breton — la raison donnée est « qu'il n'a pas été fait dans l'intérêt du public ». Or c'est précisément pour montrer les dangers de cette drogue, déjà trop répandue dans une certaine société, que ce film a été conçu et exécuté. Metteur en scène et artistes se sont passionnés pour la cause et ont fait une œuvre étrangement dramatique et vivante. Hilda Bayley a merveilleusement fait ressortir les terribles effets du poison et sa mort, par l'absorption d'une trop forte dose, est, pour cette artiste un véritable succès d'art. Cependant la Censure a trouvé que le film pourrait provoquer chez certains une curiosité dangereuse, alors que le résultat cherché est exactement l'opposé.

Or voici ce qui va arriver. Le film ne pourra être visionné dans l'arrondissement de Londres; mais comme la Censure n'est, en somme, pas toute puissante, certaines villes comme Manchester, Cardiff, Coventry etc. et leurs environs, l'acceptent et le passeront sans doute prochainement. Il suffit, en effet, que les Cinémas aient la permission du chef de la Police de leur arrondissement.

A quoi la Censure veut-elle en venir avec de telles stupides restrictions? ses droits se bornent à sauver l'écran de l'immoralité et tous les « Watch Committees » (Comités de surveillance) qui ont vu le film n'ont pas hésité à le qualifier de « good moral story » (une bonne et morale histoire) sans parler de ses qualités artistiques.

Dans les milieux cinématographiques on se demande si T. P. O'Connor ne vise pas à devenir le chef d'une Censure de l'Etat... et alors, tant pis pour l'Industrie.

***

Concours de scénarios. — C'est une mode qui semble se propager assez rapidement que ces concours de scénarios. On ne saurait trop l'encourager d'ailleurs et peut-être ainsi l'Industrie y gagnera-t-elle l'apport d'idées nouvelles que, sans ces concours on eût ignorées. C'est journal *The Cinema* conjointement avec la *Maison Cassell* qui organise ce concours dont le premier prix sera de £ 500, le second de £ 200, le troisième de £ 150, puis viendront trois prix de £ 50 chacun, et un prix de consolation de £ 250.

Si vos lecteurs s'y intéressent, je puis vous donner toutes les informations nécessaires. Tout le monde est admis à concourir.

***

L'Industrie aux Indes. — Les taxes sont lourdes aux Indes, les droits sur le film étant de 20 %. La pellicule est mise au rang des explosifs, de là ce taux élevé.

Le budget des provinces de Bengal et de Bombay se trouvant en déficit, pour le combler on a eu recours à une taxe sur les spectacles. Il y a plus de Cinémas dans Bombay que dans Calcutta, et l'on escomptait un bon revenu; mais le conseil Législatif de Bombay a rejeté le projet de loi à une grande majorité. Le projet

Le MERCREDI 31 MAI, après midi, à la Mutualité, 1er Etage
PRÉSENTATION de
REPENTIR Drame, avec Anna Q. NILSSON. *Edition 21 Juillet*
L'AVENTURE DE RENÉ Drame de J.-H. Rosny, avec René CRESTÉ Film français *Edition 14 Juillet*
Le "LÉNINE" dans les Glaces de Sibérie
Documentaire remarquable
CE SONT DES FILMS DE LA
Cie Fse des FILMS ARTISTIQUES-JUPITER
36, Avenue Hoche - PARIS
Elysées 5-95 5-97 Adr. tél. : Artisfilra Paris

WILLIAM-FOX
PRÉSENTE
SHIRLEY MASON

Lundi, 29 Mai 1922
à
2 Heures

Palais de la Mutualité
Salle du Rez-de-Chaussée
325, rue St-Martin

DANS
Janette, Poupée Chinoise
1 affiche 120/160. Comédie dramatique. — 1.500m environ. Jeux de 10 photos 18/24.

Sunshine Comédie
"Le Faux Héros"
Fantaisie burlesque. 600m environ.
1 affiche 120/160. — Jeux de 10 photos 18/24.

Fête Sportive Féminine du Printemps
Documentaire
Longueur approximative : 150 mètres

FOX-FILM-LOCATION, 21, rue Fontaine, PARIS (9e). - Téléphone TRUDAINE 28-66

a passé à Calcutta et sera mis en vigueur à partir du premier octobre.

Il avait d'abord été décidé que la taxe serait de 50 % et prélevée sur la recette générale; mais le « Select Committee » a décidé que la taxe serait de 12 ½ % et que les billets de 8 annas et moins ne seraient pas taxés. Les séances données pour charités ne seront pas taxées. Les propriétaires de cinémas ont violemment protesté, mais n'ont pas eu gain de cause.

***

Choses et autres. — Un certain nombre de grands films allemands, déjà anciens, ont été vendus en Angleterre et il est probable qu'ils seront distribués par la branche anglaise d'une association américaine. Les autres seront sans doute distribués par la « Hamilton Corporation » sous le contrôle de Blumenthal; mais il n'est pas encore certain s'il les donnera en location ou les vendra. Toutefois la vente paraît problématique car les prix demandés sont bien au-dessus de ce que les loueurs sont prêts à en donner.

— Le directeur de la U. C. I. Signor Amato qui vient de présenter un film italien *The Second Mrs. Tanqueray* (la seconde Mme Tanqueray) en est, à juste titre, très fier, car ce film tourné — pour les intérieurs du moins — en Italie, interprété par des Italiens est cependant tout à fait anglais. D'aucuns trouveront que Pina Menichelli est restée bien Italienne, mais le rôle en lui-même, si passionné, se prêtait à son talent.

Quoiqu'il en soit, Signor Amato veut maintenant tourner des films Anglo-Italien, et Milton Rosmer a été engagé par lui pour donner la réplique à Pina Menichelli dans « Man et Woman » (l'homme et la femme). Les extérieurs du film seront tournés aux environs de Limehouse et une compagnie d'artistes italiens sera prochainement à Londres pour commencer ce travail.

— William Fox va bientôt arriver à Londres : son intention est de visiter autant de salles de Cinémas qu'il lui sera possible de le faire; mais comme il ne restera que quelques jours, peu d'exploitants pourront avoir l'honneur de sa visite.

Carl Laemmle est aussi attendu sous peu.

***

British Studios. — The « British Sereencraft » va présenter son dernier film, *Byron*, le 22 juin; mais d'ici là le titre aura sans doute été changé en un autre convenant mieux... au point de vue commercial.

— Will Kellino est encore en Ecosse, tournant des scènes secondaires de *Rob Roy*; et selon l'usage, il a été salué par la pluie... Cependant comme l'action se passera sur les lieux mêmes choisis par Walter Scott pour son roman, pluie ou beau temps, n'importe : on commencera le grand travail le 7 juin.

***

Chez les Loueurs. — Fox va présenter prochainement deux nouvelles productions : *Chasing the Moon* (courant après la Lune) avec Tom Mix et *The Ragged Heiress* (la pauvresse héritière) avec Shirley Mason.

— Christie comedies sont de plus en plus drôles. A citer surtout une bande qui va être présentée et qui montre Bobby Vernon dans une caricature des Mousquetaires de Fairbanks.

— Paramount annonce Ethel Clayton dans un rôle de jeune mère des plus émouvants : le film est intitulé *The Cradle* (le berceau).

— F. B. O. va présenter Gladys Walton, la jeune étoile de « Universal » dont le charme est du genre Mary Pickford, dans un roman forain. L'action se passe dans un cirque et deux des plus célèbres dompteurs américains, Rex Rosselli et C. B. Murphy y figurent.

J. T. FRENCH.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE PROCHAIN

LE BOTTIN DE LA CINÉMATOGRAPHIE

et des Industries qui s'y rattachent

Édition de la Maison " DIDOT-BOTTIN ", rue de l'Université

Faites-vous inscrire dès à présent à l'Administration du " BOTTIN "

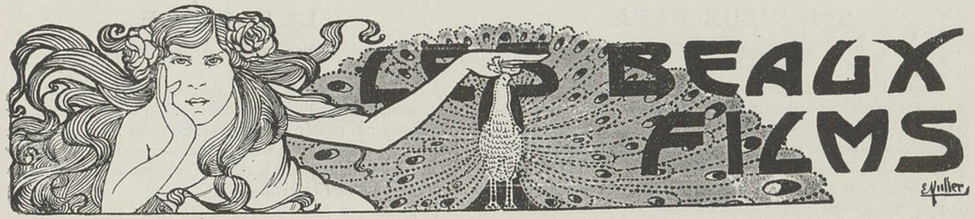

SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

L'ESCAPADE

Exclusivité « Harry »

En villégiature chez son oncle et sa tante, M. et Mme James Warden, grands propriétaires fonciers de Berscott, la riche et sympathique Suzy Campbell, que de nombreux prétendants désirent, s'intéresse beaucoup moins à ses propres affaires de cœur qu'à celles de son jeune cousin Robert qui s'est follement épris d'une ancienne danseuse de music-hall, Paméla de Saint-Régis, plus âgée que lui, et dont la réputation est plus que douteuse.

Désirant convoler en justes noces avec celle qu'il adore, Robert Warden essaie d'obtenir le consentement de ses parents, mais ceux-ci, au courant de la vie de l'ancienne danseuse, menacent leur fils de lui couper les vivres et de le déshériter s'il persiste à donner suite à ses projets.

Ayant entendu la discussion et ne croyant pas à la légèreté de Paméla, la naïve Suzy vole au secours de son cousin et se fie à lui lorsque celui-ci lui déclare pathétiquement que sa fiancée est digne d'entrer dans sa famille.

Croyant fermement que Paméla a été calomniée et voulant aider son cousin Robert à la conquérir, Suzy part pour rendre visite à l'ancienne danseuse qui habite dans une villa de l'île Newton, à proximité de la ville.

De l'autre côté de la baie qui sépare l'île Newton du continent, à peu de distance de la résidence des Warden, habite un riche négociant, M. Maitland, possesseur d'un magnifique yacht, dont les deux fils collaborent au succès de la maison.

George, le fils aîné des Maitland, est un jeune homme plein d'ardeur et de courage aux affaires qui s'intéresse beaucoup plus à son commerce qu'aux jeunes filles qui fréquentent les réceptions mondaines, tandis que son frère Edward, d'un naturel plus sociable, s'est laissé prendre, comme Robert Warden, dans les filets de l'intrigante Paméla.

Sur les instances de son père, George Maitland voulant mettre fin aux espérances de son frère cadet avec la « sirène » de l'île Newton, se rend avec son yacht chez Paméla de Saint-Régis, avec l'intention d'enlever la danseuse pendant que son père emmènera son frère Edward en voyage dans une contrée éloignée.

Le même jour, Suzy arrive chez Paméla, mais celle-ci est absente. La cousine de Robert s'installe à une table sous la véranda afin de lui écrire un petit mot, lorsque George Maitland arrive chez l'ex-danseuse et prend Suzy pour l'enjôleuse de son frère.

En apprenant que le visiteur n'est autre que le taciturne George Maitland qui, sous prétexte d'avoir trop d'occupations, refuse continuellement d'assister aux réceptions de ses parents, une idée de mystifier ce ténébreux jeune homme naît dans la cervelle de Suzy.

Après quelques minutes de conversation pendant lesquelles Suzy se fait passer pour Paméla, elle accepte d'aller visiter le yacht de George qui, croyant avoir l'ex-danseuse à bord, donne aussitôt l'ordre au commandant de conduire le navire en pleine mer, dans le but de compromettre l'aventurière au point que son frère sera forcé de renoncer à la prendre pour femme.

Malheureusement, Suzy s'aperçoit trop tard que son mensonge l'a entraînée dans une aventure compromettante pour sa réputation car George, croyant toujours avoir affaire à Paméla, a enfermé la pauvre petite dans une cabine du yacht.

Ce n'est que tard, dans la nuit, que Suzy parvient à convaincre George qu'elle n'est pas la fiancée de son frère et qu'elle s'appelle Suzy Campbell.

Pour compliquer la situation, Paméla a appris que Suzy s'est embarquée sur le yacht de Maitland et profite de cette occasion pour forcer les Warden à lui accorder la main de leur fils pour éviter un scandale.

Après de nombreuses aventures pendant lesquelles Suzy et George sympathisent, les plans de Paméla sont merveilleusement déjoués par la cousine de Robert qui annonce à son oncle et à sa tante qu'elle s'est légitimement mariée à George Maitland le soir même du jour où celui-ci l'avait enlevée, croyant avoir affaire à l'intrigante ex-danseuse.

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS
LISENT
"La Cinématographie Française"

SON VIEUX PAPA

Exclusivité « Harry »

Jennie Dickson est une jeune couturière qui habite, seule avec son vieux papa, une petite maisonnette à Seaport, aux environs de Folkestone. C'est elle qui s'occupe depuis longtemps des soins du ménage, car elle a perdu sa mère fort jeune et elle gâte son père qui rentre chaque soir après avoir travaillé toute la journée à la ville comme un modeste et méticuleux employé de bureau qu'il fut toute sa vie, chez James Nicholls, un des plus riches armateurs du grand port anglais. Nicholls doit sa fortune et sa réussite dans les affaires à sa loyauté et à son opiniâtreté, mais il est très dur à l'égard de ses subordonnés. Aussi envisage-t-il le renvoi de ses plus anciens employés qui ne lui rendent plus assez de services et, parmi ceux-là, il a déjà inscrit, en tête de liste, Alfred Dickson, le père de Jennie, mais il ne lui a pas encore fait connaître sa décision.

De son côté, la jeune couturière fait de beaux rêves; elle se voit déjà première dans une grande maison de Regent Street et elle annonce à son vieux papa qu'elle désire aller à Londres se perfectionner et devenir une habile ouvrière. Le pauvre homme cherche, en vain, à s'opposer à la volonté de sa fille. Tandis que ces projets se préparent, une idylle s'ébauche également entre Jennie et son jeune voisin, un brave travailleur, Robert Bryant.

La semaine suivante, dans un bal qui réunit toute la jeunesse de Seaport, Jennie retrouve Miss Payne, originaire du pays, première dans une grande maison de couture de Londres et qui embauche aussitôt la petite ouvrière comme apprentie.

Alfred Dickson n'a qu'un secret pour sa fille. Afin de lui constituer une petite dot, il a économisé, sou par sou, sur ses modestes appointements et il a mis de côté une somme qui s'arrondit chaque jour.

Jennie est donc partie à Londres et elle entre, comme petite main, dans une maison de Regent Street. Miss Payne lui fait connaître un soi-disant courtier en bijoux, Richard Drew, qui ne tarde pas à lui confier quelques montres et des pendentifs. Les jours passent. Tandis qu'Alfred Dickson reçoit son congé et, désespéré, préfère se laisser mourir d'inanition plutôt que de toucher aux quelques livres sterling qu'il réserve à sa fille, celle-ci, compromise par Richard Drew, est arrêtée en même temps que lui comme recéleuse au moment où Robert Bryant vient à Londres pour annoncer à celle qu'il considérait comme sa fiancée, la détresse morale et physique de son père.

Après bien des aventures que nous ne pouvons résumer en une si courte notice, et qui sont tour à tour émouvantes et humoristiques, la vertu et l'amour trouvent enfin leur récompense. Jennie sera acquittée. James Nicholls reprendra son vieil et honnête employé et le « vieux papa » retrouvera le bonheur perdu en voyant revenir au bercail la petite brebis égarée qui jure, après cette triste expérience, de rester auprès de lui et d'épouser le brave travailleur qu'est Robert Bryant.

LA TORNADE

Exclusivité des « Films Artistiques-Jupiter »

John Haines, prospecteur, a découvert un important gisement aurifère dans l'île de Porto-Rico. Un ouragan détruit en son absence la maison qu'il habite. Sous les ruines, gisent sa femme et sa fille Rosario, bébé de quelques mois. La femme est morte. John Haines perd la raison, il s'enfuit au hasard, abandonnant la petite Rosario...

Vingt ans ont passé, Rosario a été élevée par des gens de couleur, Mercidita et son fils Pedro. Elle s'étonne d'être d'une race différente et sympathise avec un très vieil homme dont les allures étranges l'attirent et l'intriguent. Ce vieillard est John Haines, revenu au pays après des années de bohême et de misère.

Cependant, un aventurier, Clifton Faynes, ayant surpris le secret de la naissance de Rosario, et sachant à l'exclusion de tout autre, l'existence d'un gisement d'or dans la propriété naguère acquise par John Haines, tente d'extorquer à la jeune fille une promesse de vente.

Rosario consentante va signer l'acte qui la dépouille, mais John Haines, qui a recouvré la raison, dévoile la personnalité de l'aventurier et déjoue son plan.

Le vieillard paye de sa vie son importune intervention. Par la suite, Rosario connaîtra le bonheur en épousant l'actif et jeune directeur de son exploitation.

LA BELLE MADAME HEBER

Exclusivité « Gaumont »

Coquette et quelque peu légère, Nicole, la belle Madame Héber, est la précieuse collaboratrice de son mari, un gros brasseur d'affaires plus ou moins louches ou douteuses, dont elle fait aboutir parfois les combinaisons hasardeuses.

Parmi les admirateurs de Nicole le Comte de Crissé se ruine au jeu pour elle. Accusé de vol, il est chassé de son cercle et il déclare à Nicole qu'elle est la cause de sa ruine, et qu'il reviendra dès qu'il aura refait sa fortune.

Claude d'Orcemont abandonne sa fiancée pour accompagner la belle Madame Héber à la mer. Leur douce idylle est interrompue par un télégramme de Crissé exigeant le retour de la jeune femme.

Un jour, Claude surprend Nicole et Crissé. Il accuse Nicole d'être la maîtresse du Comte.

Nicole est en train de s'habiller pour une grande soirée que donne son mari, quand Claude vient se faire pardonner l'accusation qu'il a portée contre elle. Nicole refuse le pardon demandé, et repousse Claude. Celui-ci a décidé de mourir. Il se jette sous une auto, juste devant l'hôtel de Nicole qui, malgré son repentir et son chagrin, est obligée par son mari de recevoir ses invités gaie et souriante, justifiant plus que jamais son surnom de « La belle Madame Héber ».

SUCCÈS SUCCÈS

LE MIRACLE

à partir du 26 Mai en exclusivité à

MADELEINE-CINÉMA

C'est Jeudi 1ER JUIN 1922

à 10 heures du matin

SALLE MARIVAUX

que la

Société Anonyme Française des FILMS PARAMOUNT

présentera deux Belles Productions

LES COUPS DU DESTIN

Drame (1.350 m.)

Production de HUGH FORD

Scénario de Ève UNSELL d'après l'œuvre théâtrale de George R. SIMS et Louis N. PARKER

JESSE L. LASKY

présente

WALLACE REID

dans

L'ÉCOLE DU CHARME

Comédie (1.675 m.)

Scénario de Tom GERAGHTY — D'après la nouvelle d'Alice DUER MILLER

Mise en scène de James CRUZE

PARAMOUNT - MAGAZINE N° 40

Documentaire (150 m.)

a) **Une Émule de Frégoli** — *b)* **La Circulation dans les rues de New-York**

Films Paramount — SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES FILMS Paramount 63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8e) — Films Paramount

Succès... Succès !!

LE MIRACLE

En exclusivité

A PARTIR DU 26 MAI

à

Madeleine

Cinéma

C'est un Film Paramount

Le Dr Jekyll

et

Mr Hyde

En exclusivité

A PARTIR DU 26 MAI

au

CINÉ - OPÉRA

Triomphe... Triomphe !!

LE FILM EN COULEURS

LA GLORIEUSE AVENTURE

Une scène du beau film en couleurs *"La Glorieuse Aventure"* dont MM. Trarreux et Legrand ont acquis l'exclusivité pour la France et qui va être présenté à partir du 8 Septembre au **Gaumont-Palace.**

MARIE CHEZ LES FAUVES

Exclusivité « Gaumont »

Après cinq longues années de mariage, Marie Ancell, accompagnée de son bébé, arrive à la plantation de son mari, le riche propriétaire colonial Georges Ancell qui vient d'être tué au cours d'une chasse. Jacques Dumont, ami et associé de Georges, vient de supporter la terrible conséquence de la ruine de son banquier de Paris et pense refaire sa fortune en s'appropriant un plan fait par Georges, indiquant l'emplacement de la cachette de tout son argent. Il est heureusement déjoué par Marcel Florac, un ami d'enfance de Marie.

Marie et Marcel vont à la découverte du trésor, mais ce n'est qu'après avoir lutté durement contre une panthère que Marie peut s'emparer du trésor qui lui permet de rentrer en France mener une vie calme et paisible auprès de son bébé. Marcel est venu faire ses adieux à la jeune femme. Il va s'en aller... mais le bébé prononce la phrase qu'ancun des jeunes gens n'osait dire, et de ses deux mains innocentes met la main de sa mère dans celle de celui qui sera son nouveau petit papa.

HÉRITAGE SACRÉ

Exclusivité « Fox-Film »

John Regan, le grand fondeur, est un philantrope qui traite ses ouvriers en collaborateurs et qui est adoré par eux. Pour ces raisons il refuse de se laisser englober dans un trust rival car il sait que les ouvriers y sont traités comme des bêtes de somme. Regan meurt presque subitement, sa fille Laura lui a juré de continuer son œuvre et s'y me avec vaillance.

Le trust Steel croit avoir facilement gain de cause avec cette femme qui, pensent-ils, ne doit rien y connaître; Lister un des principaux représentants, y est envoyé et constate que la jeune fille est aussi vaillante que belle et que ses ouvriers sont prêts à tous les sacrifices pour elle. Lister refuse au trust de continuer la lutte contre une femme et poussé par un sentiment de violente sympathie pour Laura il lui propose d'entrer à son service. Elle accepte et le nomme directeur à la grande colère de Cullan, contremaître des usines, qui, ambitionnait ce poste et qui, pour se venger, va se vendre au trust Steel.

Un important marché avec l'Etat doit être livré à date fixe

par les fonderies Regan, ou c'est la ruine; le trust Steel achète la ligne et le matériel des chemins de fer qui doivent opérer la livraison de ce marché et pour éloigner Lister, que l'on craint, on fait remettre à Laura une lettre où il convaincu de complicité avec Steel. La jeune fille y croit d'abord, mais Lister ayant pris la tête des ouvriers des fonderies Regan réussit à faire partir les wagons, conjurant ainsi la ruine.

Laura, convaincue de la loyauté de Lister, s'aperçoit que le sentiment qu'elle éprouvait pour lui était plus que de la sympathie et l'associe à ses travaux et à son bonheur.

LI-PAO, MANDARIN

Exclusivité des « Cinématographes Phocéa »

Au cours d'une pittoresque ascension vers les splendeurs du Vésuve, la richissime héritière d'Archibald Carnebie se fiance à Jean Mancini et le panache imposant du volan semble vouloir magnifier cette fête des cœurs en lançant vers l'azur ses volutes imposantes.

Le lendemain, Clara en compagnie de son père et de son fiancé se rendent à une invitation que leur a envoyée Li-Pao, riche mandarin qui a quitté l'Empire Céleste pour venir jouir des raffinements de la vie Européenne et qui a fait construire dans le paysage merveilleux de Naples une somptueuse villa dans le style de son pays.

La réception se déroule dans une atmosphère de luxe et de mystère qui s'attache toujours à la vie de ces mandarins puissants et sans s'en douter Clara vient de conquérir le cœur d'un homme auquel jusqu'ici rien n'a résisté. Li-Pao dont le cerveau est par moment obscurci par les fumées de l'opium et par la morphine jure que Clara sera à lui. D'un geste rapide il coupe une mèche de cheveux de la jeune fille qui ne s'aperçoit de rien.

Quelques jours plus tard les fiançailles de Clara et de Jean sont annoncées officiellement et le mandarin est mis au courant de ce projet de mariage. Le lendemain Jean Mancini, attaché d'ambassade, reçoit du Ministère des Affaires Etrangères, l'ordre d'avoir à rejoindre son poste à la légation de Pékin. C'est la rupture de tous ses beaux projets car il ne peut emmener sa jeune femme dans ce lointain pays. Le mariage ne sera donc célébré qu'à son retour qui peut se produire dans plusieurs années. Archibald Carnebie se rend chez Li-Pao et le prie d'user de son influence pour que le rappel du jeune homme soit annulé. Le mandarin lui promet d'intervenir mais après son départ il écrit au ministre en le priant de faire avancer le départ de Jean Mancini. Jean quitte Naples la mort dans l'âme et rejoint son poste à Pékin.

Sous prétexte de lui faire visiter les curiosités que renferme sa villa, Li-Pao est parvenu à attirer Clara chez lui. Il lui offre une cigarette et la jeune fille ne tarde pas à tomber dans un profond sommeil. Elle se réveille une heure plus tard sans pouvoir se rendre compte de ce qui s'est passé.

Trois mois se sont écoulés pendant lesquels la correspondance amoureuse entre Clara et Jean n'a pas chômé un seul jour. Mais une angoisse terrible étreint le cœur de la jeune fille, des troubles inconnus la terrasse depuis quelques jours et elle n'ose confier son anxiété à son père. Elle se décide cependant à faire venir le docteur, vieil ami de la famille. La pauvre enfant croit devenir folle lorsque le docteur lui révèle son état. Elle se rappelle à présent les incidents de sa visite chez Li-Pao mais dans son atroce situation elle veut connaître toute la vérité et elle se rend chez le mandarin.

Cyniquement celui-ci lui avoue son crime et affolé par la présence de la délicieuse créature il veut à nouveau la prendre dans ses bras. Au cours de la lutte Clara saisit un lourd presse-papier en bronze et frappe à la tête le mandarin qui s'écroule sanglant.

Rentrée chez elle comme une folle Clara met son père au courant de ce qui vient de se passer et Carnebie court chez Li-Pao. Sans l'intervention des domestiques les jours du misérable mandarin seraient terminés mais vaincu sous le nombre Carnebie est forcé de s'éloigner de la maison du crime.

Un an s'est écoulé dans les pleurs, Clara a failli mourir en mettant au monde un pauvre être innocent mais qui portera néanmoins le poids d'un crime monstrueux. Dans sa détresse, elle a rompu toute correspondance avec Jean qui se désole d'un silence qu'il attribue à une toute autre cause.

Li-Pao n'a pu se rétablir de sa blessure et sur le point de mourir rongé par les remords il lègue toute sa fortune au petit innocent que sa passion féroce engendra et il meurt en demandant son pardon.

Jean Mancini n'a pas su résister à la torture que lui inflige le silence de Clara. Il revient à Naples et se présente brusquement devant Clara lui reprochant violemment son indigne conduite. C'en est trop pour la pauvre enfant qui s'écroule sur le sol tel un lys meurtri par des mains immondes.

Archibald Carnebie survient pour voir sa tendre enfant rendre le dernier soupir et sanglotant il révèle à Jean ce que fut le martyr de cette pauvre vierge qui n'avait pas un instant cessé de chérir celui à qui elle avait donné son cœur.

Ce beau film se déroule avec des scènes d'une puissance dramatique impressionnante. Le cœur est étreint par l'angoisse à la vue de la férocité brutale du mandarin et la situation affreuse de la pauvre vierge-mère fera couler les larmes des spectateurs tant le jeu des artistes est puissant dans sa sobriété. La mise en scène est une merveille de goût et la photographie est impeccable.

DOLLY FILLE DE MARIN

Exclusivité « Union-Éclair »

Thomas Hendley, le commandant du « Speranza », bateau de la marine marchande du Pacific, doit traverser, avec son navire, une zône dangereuse où de nombreux paquebots, heurtant des mines dérivantes, ont sauté.

Sa femme et sa fille Dolly doivent faire la traversée à bord du « Speranza » et, dans le but de les mettre à l'abri, Hendley décide sa femme à rester à terre durant le dangereux voyage.

Samuel Booth, l'agent de la Compagnie maritime, est chargé par Hendley de veiller sur sa famille et de remettre chaque mois, à sa femme, le montant de sa solde. Hendley ignore que, jeune fille, la maman de Dolly, fiancée à Booth par sa tante, a dû fuir pour éviter un mariage qu'elle trouvait odieux. Booth a juré de se venger et profite de l'absence d'Hendley pour séduire la malheureuse.

Un télégramme parvient à l'administration annonçant que le « Speranza » a coulé sur une mine. Booth s'empresse de faire toucher à la jeune femme le montant de l'assurance et lui demande sa main.

Mais Dolly, petite personne perspicace pour son âge, va déjouer les projets ténébreux de Booht. Convaincue que son père a échappé à la mort dans le naufrage, elle parvient à faire expédier un sans-fil à tous les bâtiments susceptibles de se trouver dans la zône où la catastrophe a eu lieu. Hendley, recueilli par un chalutier, reçoit la ciommuncation et s'empresse de télégraphier son arrivée. Pendant ce temps, Booth met tout en œuvre pour décider la femme d'Hendley à l'épouser.

L'arrivée du commandant a lieu le jour même où Booth, ayant attiré son ex-fiancée chez lui, exige que le montant de l'assurance soit versé à son nom. Révoltée, la maman de Dolly révèle toute sa haine à son persécuteur. Dolly est allée chercher son père au port et ramène le commandant à l'hôtel où Booth est descendu. Une magistrale correction fait comprendre au triste personnage ce qu'il en coûte de tromper une confiance amie.

Dolly, victorieuse, ramène triomphalement chez eux son père et sa mère dont le bonheur, un instant menacé, refleurit comme l'amour en toute saison.

L'HOMME QUI FUT PENDU

Exclusivité « Pathé-Consortium-Cinéma »

Dans la prison Saint-James, à Hampton, un condamné vient d'être pendu. Pour l'assister, le docteur Watson a été requis, en remplacement du médecin de service, malade.

Cette exécution est l'épilogue d'un attentat commis quelques mois auparavant par le caissier George Roan, sur la personne du banquier Maurisson.

Mais, les plus émouvantes victimes de ce drame sont la veuve du condamné et son jeune fils, lamentables épaves, elle, à demi-folle, les yeux hallucinés, errant par les rues en proclamant sur un ton de prophétesse : « Il y a un Dieu vengeur ! » l'enfant, la tête basse, sentant peser sur lui le poids d'une honte inexprimable.

Pourtant, dans la maison de la veuve, le jour même de l'exécution, des évènements étranges se sont déroulés; la veuve, barricadée dans sa chambre auprès du défunt; le docteur Watson, averti, ayant engagé les curieux à ne pas s'occuper de ce qui ne les regardait pas...

D'autre part, Paul Warren, honorablement connu dans la ville et qui avait pris la succession de Maurisson à la banque, vient d'être inculpé, sous inculpation de complicité dans le meurtre. Avec l'aveuglement de l'amour et l'entêtement d'une foi naïve, sa fiancée Germaine Muriel s'affiche auprès de lui, tenant à proclamer, par son attitude, sa confiance en sa probité.

Germaine est orpheline. Elle n'a pour appui que son frère Robert, aussi jeune et inexpérimenté qu'elle-même, et Pierre Grant, son tuteur. Mais, Pierre Grant, ayant été autrefois son fiancé, elle accuse de « basse vengeance » ses attaques contre Paul Warren. Et, la pauvre petite proie se laisse circonvenir, toute prête à déposer aux pieds de l'aventurier sa fortune et son cœur.

Ce dernier est hanté par une voix qui, au téléphone, et à toute heure du jour ou de la nuit, le poursuit d'une mystérieuse menace : « Etes-vous sûr que tous les hommes meurent ? » avec une étrange intonation, comme si les mots s'étranglaient dans la gorge de son interlocuteur inconnu. Affolé, Paul Warren décide de fuir, mais il entraîne avec lui Germaine Muriel, dont le bandeau n'est pas tombé des yeux. Cependant, Pierre Grant tient maintenant le dernier chaînon qui va lui livrer le misérable, arrêté dans sa tentative de fuite. Aux Assises, un coup de théâtre se produit : l'homme qui fut pendu surgit comme un revenant et dépose à la barre. Ranimé et sauvé par le docteur Watson, il paraît maintenant en accusateur, et Paul Warren acculé, comme une bête aux abois, dénoue la situation en se faisant justice.

Pour tout ce qui concerne l'installation d'un Poste Cinématographique

ADRESSEZ-VOUS A

La Maison du Cinéma

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS -- 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. - PARIS

LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

ont l'honneur de vous informer que leurs Bureaux

sont transférés

14bis, Avenue Rachel

(A DEUX PAS DU GAUMONT PALACE)

TÉLÉPHONE :

MARCADET 04-68

La Mort de Georges Casella

Le théâtre et le cinéma viennent de faire une perte cruelle en la personne de M. Georges Casella, directeur de *Comœdia*, emporté en quelques jours par une angine de Ludwig, à l'âge de 41 ans.

Sympathique entre tous, journaliste de talent, épris d'art et de sports, Georges Casella fut toujours prêt à servir et à défendre la cause du théâtre et du cinéma pour laquelle il créa une rubrique spéciale et consacra une page hebdomadaire dans son intéressant quotidien.

Les obsèques ont eu lieu mercredi à midi, à l'église de la Trinité.

Au cours de la cérémonie religieuse, la maîtrise de la Trinité s'est fait entendre dans *Requiem*, *Sanctus*, *Pie Jesu* et *In Paradisum*, de Gabriel Fauré, *Miserere mihi*, *Ego Sum*, *de* Gounod. MM. Franz et Tessié, de l'Opéra, ont chanté les soli.

Des discours furent prononcés à l'issue de la cérémonie religieuse, sous le porche de l'église par MM. Daniel Riche pour la Société des gens de lettres, Max Maurey, au nom de l'Association des directeurs de théâtres, remplaçant M. Alphonse Franck, président retenu au congrès de Strasbourg. Enfin, MM. Fernand Gregh et Binet-Valmer adressèrent un salut suprême à Georges Casella, au nom de tous ses amis et de ses collaborateurs de *Comœdia*.

Nous nous associons bien sincèrement aux nombreux témoignages de sympathie qui sont parvenus à la famille et à la rédaction de *Comœdia* et nous partageons l'émotion légitime de tous les amis qu'avait groupé autour de lui cet aimable confrère trop tôt disparu.

AU FILM DU CHARME

Dumas en série

Ne me démentez pas avant de connaître la vérité relative, que je veux souligner à son de trompes et de cors. Dumas a tout... du rouleau... compresseur. Il cherre, le cher. Depuis le succès mondial des 3 ou 4 Mousquetaires. Dumas n'en est pas à un mousquetaire près — toute la production du prolifique Dumas-Mâquet Alexandre passera par les « Fourches Candines » des metteurs en « scènes et en bobines ». Henri Diamant-Berger s'apprête, en effet, à réaliser pour Pathé-Consortium « Vingt ans après » et pour faciliter la compréhension du roman, sans doute, et ne pas subir le reproche de n'avoir pas su faire vieillir assez vite ses héros, il a eu une idée géniale, ultra-lucide, de garder presque les mêmes en leur faisant jouer d'autres rôles. C'est ainsi que, dans la nouvelle distribution, M. de Max est servi en Salmis Gondi; Yonnel devient d'Artagnan; Jean Périer, Mazarin; Marguerite Moreno, la reine Anne d'Autriche; Jeanne Pierly, Henriette de France, et cœterœ, et cœterœ... et cœtera.

Quant à la Dame de Montsoreau, c'est à René le Somptier qu'échoit l'honneur de l'entretenir et de la faire revivre sans Sarah la divine. La grande dame jouira à Neuilly d'un hôtel particulier que lui offre M. Louis Aubert, par l'intermédiaire de MM. Delac et Vandal, dans le meilleur coin du studio du Film d'Art.

Il ne nous restera plus guère en rayon, à la disposition des réalisateurs qui tenterait l'entreprise de constructions Dumas-Maquet et Cie, que le Vicomte de Bragelonne » *— je ne dis pas Pierrette Mad en chair et en os, attention ! ! — et* « Le Chevalier de maison rouge ». *— A moins qu'en raison des chaleurs, qui enfièvrent les héritiers des deux faux-frères siamois, la 3e Chambre du tribunal Civil de la Seine ne nous permette de tourner en rond qu'avec l'assentiment problématique de Mmes Roiffé et Lippmann et de M. le Comte Ernest d'Auterive. Et ça, dirait Kipling, c'est toute une autre affaire, que Le Somptier pourrait intituler* La descente de l'Acropole

A. MARTEL.

LE GRAND SUCCÈS FRANÇAIS :

Qui sera édité le **30 Juin prochain**

est déja retenu en première semaine

par **HUIT** grands Etablissements

Location et Vente : F. A. J., 36, Av. Hoche. - PARIS

Téléphone : ELYSÉES 5-95 — 5-97

Si vous êtes amateur d'émotions fortes, ne manquez pas d'inscrire à votre programme :

LE TRÉSOR DES INCAS

Interprété par

Miss Anna LITTLE

et le Célèbre Cow-boy JACK HOCKIE

Adapté par Henry DE CHAZEL

Publié par

"LA LIBERTÉ"

ET LES GRANDS RÉGIONAUX

Édité par les

CINÉMATOGRAPHES HARRY

158 ter, Rue du Temple, 158 ter

PARIS

PRODUCTION HEBDOMADAIRE

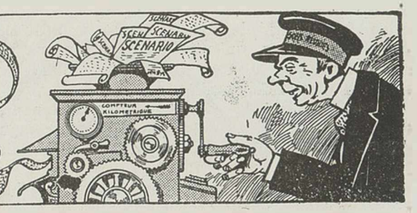

PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

LE DÉMON DE LA VITESSE

« Paramount »

Nous avions eu déjà *Champion de vitesse*, le nouveau scénario est sûrement la suite de ce dernier, découlant de la même idée et joué par les mêmes interprètes.

Et nous assistons à nouveau à un spectacle excessivement intéressant, impressionnant même puisque nous verrons dans la dernière partie du film, le gendre et le beau-père lutter de vitesse, sans se douter qu'ils sont concurrents, dans une course contre une maison rivale mais dont le véritable but pour les deux parents est d'arriver au plus vite respectivement l'un chez sa femme, l'autre chez sa fille avertis tous deux que son petit garçon est gravement malade.

Non seulement ils gagnent le prix mais sont assez heureux pour constater que l'enfant est remis de sa grave indisposition.

Ce film sportif est joué par Wallace Reid qui excelle dans ce genre de rôle où il se plaît à accomplir des prouesses de valeur qui souvent frisent la témérité.

Le naturel dont fait preuve cet artiste endiablé est une de ses principales qualités, il semble bien que tout ce que nous voyons « est arrivé » et non pas une convention grâce au grand talent de Wallace Reid.

Les courses d'auto ont été très bien prises et font grande impression, surtout une chute fantastique.

Ce film est excellent, « bien public » et sa photographie, soignée, ne peut qu'ajouter un attrait de plus à ce nouveau succès de la « Paramount ».

LE DÉTECTIVE IMPROVISÉ

« Paramount »

Bourré d'idées extrêmement amusantes, ce vaudeville est mené au train d'enfer par l'irrésistible Douglas Mac Lean, qui, sous les traits d'un détective amateur, accomplit, malgré lui, les plus stupéfiantes aventures.

Et les tableaux défilent devant nous se renouvelant sans cesse, sans jamais se ressembler et comportant toujours des scènes d'une gaieté franche et pleine de bonne humeur.

J'ai nommé Douglas Mac Lean, mais il faut aussi citer la charmante Doris May, une très gracieuse ingénue.

La mise en scène est très agréable, la photo très bonne, la réussite de ce film ne fait donc aucun doute.

Cinématographes Harry

L'Escapade, comédie (1.490 m.). — Il ne faut pas aller trop loin dans le jeu de la mystification car il se retourne souvent contre celui ou celle qui pensait rire aux dépens du mystifié.

Sous prétexte de se rendre compte par elle-même si la fiancée de son commis, une danseuse de Music-Hall, nommée Pamila, est digne de lui, la richissime Suzy Campbell part pour sa demeure.

Mais Pamila est absente.

Suzy décide de lui laisser un petit mot lorsqu'elle voit venir à elle un visiteur qui n'est autre que Georges Maitland surnommé le taciturne, fuyant le voisinage des femmes.

Il sait que son frère, lui aussi, est épris de Pamila et c'est dans le but de faire cesser cette intrigue qu'il venait la trouver. Naturellement, il prend Suzy pour la danseuse, mais Suzy connaît sa personnalité, elle pense s'amuser de ce « taciturne » qui dédaigne la société des jeunes filles.

Et la voilà lancée dans une aventure extraordinaire. Georges commence à se sentir inquiet sur son propre sort, si bien que partis tous deux à bord d'un yacht qui appareille immédiatement, Suzy comprend main-

Au Cœur de l'Afrique Sauvage

« Le document le plus sensationnel qu'ait jamais enregistré l'écran »

tenant la faute qu'elle vient de commettre, car Georges est devenu plus qu'entreprenant, pensant n'avoir aucun ménagement à prendre, étant donné la réputation douteuse de Pamila.

Il faut bien qu'elle avoue la vérité maintenant, mais Georges sera heureux d'épouser Suzy et comprendra qu'il a trouvé, sans le chercher, le plus parfait des bonheurs.

Quant à Pamila, habilement démasquée, elle verra ses plans échouer et le cousin reviendra de son erreur.

C'est une très gentille comédie que le jeu excellent de Wanda Hawley mène, sans effort, vers le succès. La charmante comédienne a su trouver des expressions de physionomie qui sont vraiment parfaites.

La mise en scène est très soignée; c'est de plus un spectacle familial où l'on ressentira de saines émotions; enfin il est encadré par de très jolies femmes qui sont le régal des yeux.

Son Vieux Papa, drame (1.705 m.). — L'attrait des grandes villes est le mirage des âmes naïves, c'est la lumière, trop brillante, où viennent se brûler les malheureux papillons fascinés par l'éclat tentateur et meurtrier.

Jennie Dickson, jeune couturière, habite avec son vieux papa, une petite maisonnette à Seaport près de Folkestone.

Elle l'aime bien ce vieux papa, mais elle écoute trop les conseils pernicieux d'une amie qui l'engage à partir pour Londres et à se faire embaucher dans une grande maison de couture de Regent Street.

Jennie annonce sa détermination à son papa et part pour sa nouvelle destinée.

Mais l'amie indigne lui a fait connaître un courtier en bijoux nommé Richard Drew; elle se trouve compromise dans une affaire louche et est arrêtée.

Grâce à son fiancé, un brave garçon, il peut faire éclater l'innocence de la jeune fille qui, heureusement, est acquittée.

Jennie retournera près de son vieux papa qu'elle n'aurait jamais dû quitter et épousera l'honnête homme qui s'est dévoué pour elle.

Sur cette donnée qui semble banale on a su échafauder un très bon film, émotionnant, populaire et dont l'action sera bien dans la note chère au public.

L'artiste Hugh, E. Wright est un « père Goriot » plus attendrissant que celui de Balzac; enfin Miss Betty Balfour contribue, elle aussi, au grand succès de ce film parfaitement au point sous tous les rapports.

Les Grandes Productions Cinématographiques.

De la Haine à l'Amour, comédie (1.300 m.). — Nous ne sommes pas en Corse, mais pourtant on pourrait s'y croire, car nous constatons qu'au pays des Montagnes Rocheuses, la « Vendetta » règne, elle aussi en maîtresse.

Et c'est pourquoi les deux familles Mitchell et Lee se sont vouées une haine mortelle qui ne paraît pas devoir s'éteindre de sitôt.

Mais, comme chez les Montaigut et les Capulet, deux innocents, après bien des péripéties, parviendront à transformer cette haine, qui semblait invulnérable, en un sentiment beaucoup plus agréable, puisque l'amour finira par triompher de cette rivalité mortelle qui existait depuis nombre d'années entre les antagonistes.

Histoire souvent exploitée mais qui encore cette fois, se laisse voir sans lassitude, grâce à la grande comédienne May Mac Avay.

La Maison sans portes et sans fenêtres, drame (1.200 m.). — Nous avons déjà parlé de ce film allemand lors de sa première apparition.

Films-Eclair

L'Ombre sur le bonheur, comédie (1.400 m.). — L'été est l'époque des rééditions, il nous semble donc que « l'ombre sur le bonheur » a déjà été présentée au public car ce sujet ne nous a pas paru inédit. Son grand mérite est d'être interprété par Maë Murray, l'artiste si appréciée maintenant, devenue grande vedette depuis ses récents succès.

Ce film aura donc l'attrait d'une nouveauté grâce au talent original et personnel de cette gracieuse comédienne.

Mise en scène très agréable.

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

Avant de fixer votre choix sur
un POSTE DE CINÉMA ou
TOUS ACCESSOIRES de REMPLACEMENT

— Rendez visite au —

Service du Matériel
de la
MAISON DU CINÉMA

OU CONSULTEZ SES PRIX

50, Rue de Bondy — PARIS

Tentations

Drame

Avec Pauline FRÉDÉRICK

Cupidon Cow-Boy

Comédie

Avec Héléne CHADWICK et Will ROGERS

Album documentaire ERKA nº 10

Les Compagnons de la Nuit

Drame

Avec W.-M. DAVIDSON

Album documentaire ERKA nº 13

Goutte de Rosée

Comédie

Avec Naomi CHILDERS et Tom MOORE

Présentation du 14 Juin 1922

Petite Cause, Grande Douleur

Drame

Avec Vera GORDON et Tom SANTSCHI

Le Joyeux Lord Quex

Comédie

Avec Naomi CHILDERS et Tom MOORE

Album documentaire ERKA nº 11

Présentation du 19 Juillet 1922

La Chanson des Ames

Comédie dramatique

Avec Vivian MARTIN et F. LEIBER

Le Boulanger n'a plus d'Écus

Comédie

Avec Madge KENNEDY et Kenneth HARLAN

Album documentaire ERKA nº 14

Présentation du 28 Juin 1922

Le Trentième Anniversaire

Comédie dramatique

Avec RUBYE de REMER

Le Dieu Shimmy

Comédie

Avec Madge KENNEDY et Joë KING

Album documentaire ERKA nº 12

Daniel le Conquérant

Drame

Présentation du 26 Juillet 1922

Le Vieux Nid

Drame

Avec Mary ALDEN et Cullen LANDIS

Le Piège

Comédie dramatique

Avec Madge KENNEDY et Lionel ATWILL

Album documentaire ERKA nº 15

FILMS ERKA

38 *bis*, Avenue de la République, PARIS : : : : : : : : : : : *Téléphone :* Roquette 10-68, 10-69, 46-91

GOLDWYN PICTURES

Un public à satisfaire. -:- De l'Or à gagner

Etablissements Gaumont

Autour d'un Cœur, comédie dramatique (1.450 m.). — Géza Ugron est un cœur volage ; entré dans l'armée suédoise il n'a plus qu'un désir, épouser la fille de son colonel.

Seulement ayant rencontré la générale Janky, il n'a plus d'yeux que pour elle, à tel point que cette femme d'officier supérieur songe à divorcer pour convoler en justes noces avec son beau lieutenant !

Géza Ugron, malgré son esprit frivol, a pu tout de même se rendre compte de l'inconséquence de sa conduite et arrêter net cette idylle qui menaçait de briser sa carrière.

Lorsqu'il revient à ses premières amours, il est trop tard, son frère a profité de son absence pour se faire agréer avec succès par la jeune fille dédaignée un instant par lui

Le public retrouvera avec plaisir, dans cette comédie le délicat jeune premier Gosta Ekman, qui s'imposa si brillamment dans le film *Le Chevalier errant*. Sa partenaire, Pauline Brunius, le femme du célèbre metteur en scène, interprète avec beaucoup d'art et de finesse le rôle qui lui a été confié.

L'Abandon, comédie dramatique (1.200 m.). — A l'époque où nous sommes, chacun veut vivre sa vie, c'est-à-dire cherche à la gâcher de la plus abominable façon sans songer aux terribles conséquences qui pourront surgir après une première faute.

Sarah, mariée à un docteur qui s'occupe plus de sa science que d'elle, s'enfuit un jour du domicile conjugal avec l'ami de son mari, Charles Evans, abandonnant sa petite fille, pauvre innocente.

Le docteur la croit morte, emportée par les eaux d'un fleuve tumultueux.

Neuf ans ont passé, le faux ménage est las de cette existence inavouable, l'amant cherche à rompre cette liaison qui lui pèse et brise sa carrière d'avenir.

Retrouvé par le docteur, il est démasqué à temps afin d'éviter une nouvelle infamie ; et la malheureuse Sarah, avant de mourir, aura la suprême consolation d'embrasser sa fille.

Ce film vibrant est interprété avec une grande intensité dramatique par les deux grandes vedettes italiennes Enna Saredo et Amleto Novelli.

Pathé-Consortium-Cinéma

L'Empire du diamant, drame (1.800 m.). — Le gros attrait de ce film c'est de nous intriguer de la plus haute façon sans nous laisser soupçonner le caractère véritable des personnages qui s'agitent dans ce drame passionnant, troublant et qui parfois nous déroute.

Il s'agit d'une énorme escroquerie dont on recherche vainement les auteurs qui, depuis un an, font circuler sur le marché pour plus de dix millions de faux diamants.

Sur cette donnée vont se greffer les évènements les plus extraordinaires, mettant aux prises les honnêtes gens et les escrocs mais jusqu'à la fin du scénario, nous ne pourrons deviner l'énigme de cet imbroglio, ce serait le cas de dire : « qui trompe-t-on ici »? Mais comme le metteur en scène a employé la bonne formule, nous ne lui en voudrons pas trop de nous avoir un tantinet égaré et nous avouerons que son drame est bien monté, bien conduit, joué par une troupe cosmopolite à la tête de laquelle brille Léon Mathot et qu'enfin les sites sont ravissants.

En somme gros succès pour l'aimable et spirituel metteur en scène.

Edmond FLOURY.

DIRECTEURS !!!

Désirez-vous céder la concession de la vente des Programmes de votre Etablissement ?

ADRESSEZ-VOUS A

La Cinématographie Française

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Qui vous offrira les conditions les **plus avantageuses.**

RIGADIN REVIENT A L'ÉCRAN

Nous nous plaignons en France de manquer de comiques et dès que nous en avons un qui plaît au public, nous le laissons filer à l'étranger. C'est le cas de Prince et de Max Linder. Fort heureusement nos exilés contractent vite la nostalgie.

Le désir de revoir leur patrie s'est emparé de Max qui — si nous en croyons une indiscrétion — paraîtra à la fête de nuit organisée à Magic-City par la Mutuelle du Cinéma. Quant à Prince, l'universel Rigadin, les journaux annoncent qu'il va reprendre sa place à l'écran et recommencer une nouvelle série qu'éditera « Pathé-Consortium ».

NOS CONFRÈRES

Dans son article sur le Cinéma à l'Ecole et le Cinéma d'Enseignement, notre collaborateur Jehan de Vimbelle a fait de larges emprunts au « Cinéopse », de notre ami G.-Michel Coissac. Sous une ravissante couverture, bleu et or, le numéro de mai de cette très intéressante revue technique forme une véritable brochure de 120 pages qui marque un effort. On y lit, avec intérêt, de remarquables articles de Membres de l'Institut et de Maîtres de l'Enseignement, les rapports présentés au Congrès du Cinéma appliqué à l'Enseignement et le compte rendu de ce Congrès. Le numéro est envoyé contre mandat-poste de 3 fr. 50. Adresse : 73, boulevard de Grenelle, Paris.

A L'ART DE FRANCE

Au dernier vendredi de « l'Art de France », M. A. Deville, président de la 4e Commission du Conseil Municipal de Paris, a dit des choses excellentes et fait des promesses qui ont été fort bien accueillies. Nous avons de bonnes raisons de croire que la Ville de Paris est tout-à-fait gagnée à la cause du Cinéma.

Nous savons d'autre part, que M. Ad. Bruneau, Inspecteur de l'Enseignement Artistique et Professionnel, prépare l'exposition des travaux de ses élèves du cours de dessin par le Cinéma, 5, rue Madame. Elle aura lieu du 20 juin au 2 juillet avec démonstrations et projections. Plusieurs sociétés d'art ont accordé leur patronage.

Le 23 juin, à 4 heures, le même M. Bruneau fera au Grand Palais des Champs Elysées (Salon des Artistes français), une conférence avec projections sur l'enseignement des Arts plastiques par le cinématographe.

NAISSANCE

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de Donald Osso, fils du distingué Administrateur-Directeur de la Société Anonyme Française des films Paramount.

Tous nos vœux et nos félicitations à la délicieuse maman et à l'heureux papa.

UN SINISTRE EN MER

Tous les journaux commentent la terrible catastrophe maritime qui vient de se produire sur notre côte bretonne, au large de l'île d'Ouessant.

Le paquebot *Egypt*, se rendant à Bombay, est entré en collision avec la cargo français *Seine*, et a été englouti par les flots en moins de 30 minutes.

Plus de deux cents passagers et matelots ont été

Au Cœur de l'Afrique Sauvage
« le document le plus sensationnel qu'ait jamais enregistré l'écran »

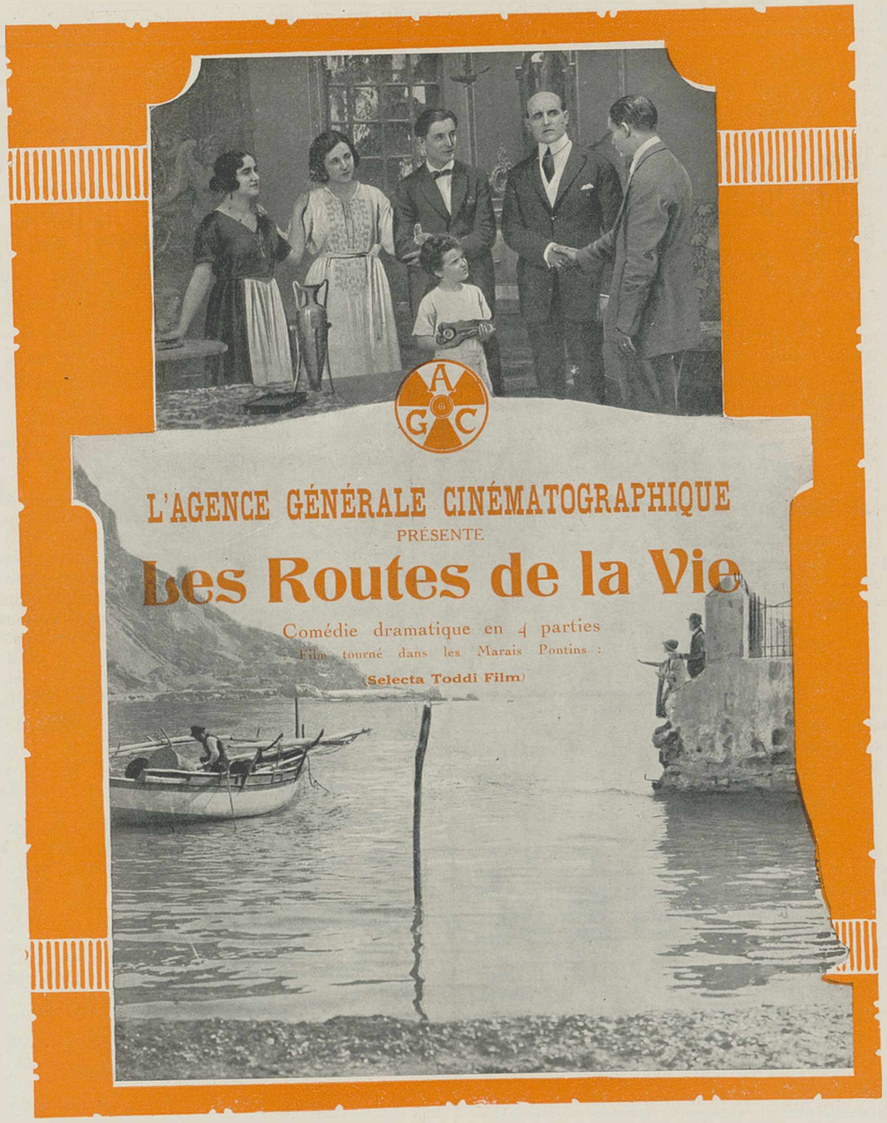

L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE
PRÉSENTE
Les Routes de la Vie
Comédie dramatique en 4 parties
Film tourné dans les Marais Pontins :
(Selecta Toddi Film)

PROCHAINEMENT MARY PICKFORD
dans MISS BENGALI, comédie en 4 parties

sauvés par le navire abordeur *Seine*, mais ce sinistre a malheureusement fait une centaine de victimes.

C'est dans des circonstances identiques que fit naufrage, il y a quelques années, le paquebot *Nantes* à bord duquel se trouvait M. le Comte de Kernevez qui ne fut recueilli qu'après de longues heures de lutte, contre une mer déchaînée, par un voilier qui le transporta en Océanie où il se fixa.

Plusieurs années après, ayant fait une rapide et grande fortune, M. de Kernevez se maria en secondes noces et revint avec sa nouvelle épouse en Bretagne, où de tragiques événements se produisirent.

Ces émouvants incidents inspirèrent à M. Georges Toudouze, l'auteur bien connu, d'écrire un roman *La Voix de l'Océan*, dont M. Gaston Roudès, le talentueux metteur en scène, a tiré un beau film que les « Cinématographes Harry », les concessionnaires, présenteront très prochainement à leur clientèle.

ON RÉCLAME DU MATÉRIEL FRANÇAIS

Nos constructeurs et nos fabricants en quête de débouchés pour l'exportation de leurs produits, liront avec profit l'entrefilet suivant :

La *Review of the American Chamber of Commerce in France* (32, rue Taitbout, Paris), dans son numéro du 15 mai, publie une liste d'articles français demandés sur le marché américain.

Cette liste est fournie par le Franco-American Board of Commerce and insdustry (175, fifth Avenue, New-York), qui reste à la disposition des intéressés pour tous renseignements sur le crédit des acheteurs.

Principaux articles demandés : sardines, conserves de petits pois et haricots verts; cotonnades et lainages haute nouveauté, tissus tricotés, broderies, gants, perles de verre et d'acier, articles perlés, articles en aluminium, coutellerie, maroquinerie, outils pour travailler le fer et le bois, ustensiles de ménage, lampes à incandescence, appareils électriques domestiques 110 à 220 volts, produits chimiques et colorants; lainages, cotonnades, soieries, quincaillerie, droguerie, conserves de toutes sortes; lingerie, broderie, toile fine, toiles : toiles pour costumes, ouatines et doublures toile pour tailleurs; tissus et vêtements pour hommes, femmes et enfants; fournitures pour hôtels et institutions (draps, taies d'oreillers, dessus de lit, oreillers, matelas, nappes, serviettes, dessous de plats, essuie-mains et toile pour en faire, toile écrue); *articles et fournitures pour la cinématographie* (appareils photographiques, lentilles, charbons, lampes à incandescence), bas, corsets, dentelles, broderies, épiceries, conserves de fruits, sardines; graines, épices, noix, cerneaux, jus de raisins, conserves alimentaires, sardines, préparations pour la toilette, savons de toilette.

PRÉSENTATION

Lundi 29 mai, les cinématographes F. Méric présenteront au Palais de la Mutualité *Cœur d'Athlète*, ciné-drame d'aventures, interprété par Raicevich, le champion du monde de lutte.

IL EN MANQUAIT UN

La pousse des feuilles s'accentue, même et surtout dans la presse cinématographique; n'est-ce pas le meilleur moment pour venir au monde sans craindre les gelées ? Il n'y a cependant pas de règle sans exception et l'on parle, non plus pour le printemps, mais pour l'hiver prochain, d'un grand quotidien cinématographique. Gare aux frimas...!

LA MUSIQUE AU CINÉMA

Certains peuvent trouver qu'on abuse des enquêtes, nous pensons tout le contraire car elles sont généralement l'occasion de recueillir d'excellentes indications et de stimuler le zèle des spécialistes. *La Cinématographie Française* a longuement parlé des appareils synchronisateurs d'invention récente, comme le Visiophone et le Ciné-Pupitre d'orchestre de Charles Delacommune très remarqué à l'Exposition du Conservatoire des Arts-et-Métiers. D'autres inventeurs travaillent peut-être et notre confrère quotidien *La Presse* ouvre une enquête sur le sujet suivant : Quelle est la meilleure adaptation de la musique au Cinéma ? Nous la suivrons avec un vif intérêt.

CHANGEMENT D'ADRESSE

On nous informe que les « Productions Maurice de Marsan » et « l'Exclusive Agency » ont transféré leurs bureaux, 23, rue Richer. Téléphone : Louvre 32-01.

PRÉSENTATION

« Super-Film » a présenté ce matin, samedi, à Marivaux, un film sans sous-titre, *Le Rail*, drame réaliste; nous en parlerons la semaine prochaine.

LA VIE DES HOMMES ILLUSTRES

On annonce, avec quelque mystère, que deux écrivains de talent seraient chargés par une importante maison d'édition, de la mise à l'écran des vies de Jean Bart, Alfred de Musset, Charlotte Corday, Mirabeau, Talleyrand, Lauzun et... Cartouche !

A cette série succéderait une série consacrée à l'évocation des existences légendaires de *Fanfan la Tulipe, Malborough, Cadet Roussel, Mimi Pinson, Barbe-Bleue, la Bête du Gévaudan*, etc... Si avec cela nos corporatifs manquent de copies !...

UN NOUVEAU FILM DE DOUGLAS

D'Amérique, nous viendra prochainement *L'Esprit de Chevalerie* interprété par Douglas Fairbanks dans le rôle du héros Robin Hood. Une des grandes scènes de ce film représentera la réunion des chevaliers proscrits, la bande de Robin Hood dans la forêt de Shervood.

LE DERNIER FILM DE GRIFFITH

Le dernier film de Griffith, *Orphans of the Storm*, qui triomphe à Londres depuis de longues semaines, présente des efforts de reconstitution vraiment exceptionnels. La construction de la fontaine du Bel Air a absorbé à elle seule 900.000 francs.

Douze mille hommes attaquent la Bastille. Jamais Griffith ne s'est révélé manieur plus hardi des foules, jamais Lilian et Dorothée Gish n'ont fait preuve de plus de talent, de plus de sensibilité.

Si nous sommes bien informés, ce sont les « Films Erka » qui ont acquis les droits d'exclusivité pour la France de ce film, et ce, pour une somme supérieure à un demi million.

PRODIGALITÉ

N'est-ce pas de la prodigalité que d'engager des artistes qui sont les grandes vedettes de notre Première Scène de Comédie pour tourner un film ?

Empressons-nous de répondre : non. C'est simplement un souci d'art poussé à l'extrême et ce souci est bien digne de la populaire « Phocéa » qui a engagé, au prix de gros sacrifices, le grand comédien Desjardin, de la Comédie Française, qui interprétera le rôle du Grand Duc dans *Les Mystères de Paris*.

Avec de pareils éléments ce n'est plus le succès, c'est le triomphe qui attend la « Phocéa » à la présentation de son grand ciné-roman.

NOUVEAUX FILMS

Nous apprenons avec plaisir que « Rosenvaig Univers Location » va mettre sur le marché, deux nouveautés sensationnelles et qui feront suite aux succès obtenus par sa projection :

LE ROMAN D'UNE OUVRIÈRE
Drame de la vie moderne
et
NINON ou LA GALANTE AVENTURE
Comédie dramatique du temps des Marquises
(dans les sites merveilleux du Parc de Versailles)

Bientôt nous annonceront les dates de la parution de ces films.

PETITES AFFICHES

Société des Films Legrand, Trarieux, Legrand et Cie. — Sous cette dénomination, une société en nom collectif et en commandite simple vient d'être formée entre MM. Gabriel Trarieux, directeur du théâtre de la Gaîté Lyrique, Paris, boulevard Flandrin, 8; André Steigelmann, dit Jean Legrand, producteur de films cinématographiques, à Paris, avenue Victor-Hugo, 52, et divers commanditaires, pour la création, l'édition, la vente, l'achat, la location de films cinématographiques. Le siège est à Paris, 56, rue des Petites-Ecuries. Le capital est fixé à 1.800.000 francs.

***

Variety-Films. — Sous cette dénomination, une société en commandite simple vient d'être formée entre M. Charles Gerschel, 5, rue de Prony, à Paris, et un commanditaire, pour l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de films cinématographiques.

Le siège est à Paris, 5, rue de Prony. Le capital est fixé à 200.000 francs.

***

H. Casadesus et Cie. — Société formée en nom collectif et en commandite simple pour l'exploitation de toutes affaires théâtrales et cinématographiques. Le siège est à Paris, 94, rue Saint-Lazare. Le capital est fixé à 150.000 francs.

:: Achetez vos Objectifs, Condensateurs, Lentilles ::
à la MAISON DU CINÉMA

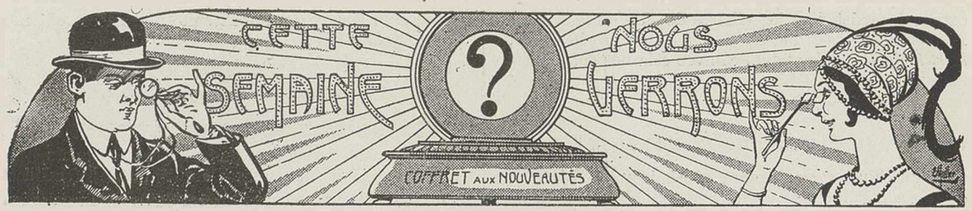

EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 29 MAI

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Fox Film Location

17, rue Pigalle — Téléphone : Trudaine 66-79 — 66-80

Janette, poupée chinoise, comédie dramatique avec Shirley Mason (1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24)	1.500 m. env.
Le faux héros, sunshine comédie, fantaisie burlesque (1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24)	600 —
Fête Sportive Féminine du Printemps, documentaire	150 —
Total	2.250 m. env.

(à 3 h. 30)

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

U. C. I. — **Cœur d'Athlète**, grand ciné-drame d'aventures en 6 parties, interprété par Raicevich, le champion du monde de lutte (affiches litho, texte et photos)	1.850 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Agence Générale Cinématographique

2, rue Gaillon

A. G. C. — **Les Animaux ont chaud**, documentaire	150 m. env.
Universal. — **Faut jamais désespérer**, comique	525 —
Universal. — **Bobby la Veine**, comédie	580 —
Selecta Toddi Film. — **Les Routes de la Vie**, comédie dramatique en 4 parties, tournée dans les Marins Pontins	1.220 —
Total	2.475 m. env.

(à 3 h. 40)

Union-Éclair-Location

12, rue Gaillon — Téléphone : Louvre 14-18 — Central 32-04

Red Feather. — **Les Pirates Nostalgiques**, avec Harry Carey, comédie gaie en 3 parties (affiches, photos, notice)	1.000 m. env.
Livrable le 2 juin	
Eclair. — **Eclair Journal N° 21**	200 —
Total	1.200 m. env.

MARDI 30 MAI

SALON DE VISIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 21 juillet 1922

Gaumont. — « **En Auvergne** ». **Thiers et la Vallée de la Durolle**, plein air	110 m. env.
Union Cinématographique Italienne (Itala Film), contrôlée en France par Gaumont. — **Une Jeune fille moderne**, comédie sentimentale, interprétée par Mlle Ornita d'Alba (1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24)	1.400 —
Rex Beach Film — Exclusivité Gaumont. — **Le Garde du Texas**, comédie dramatique (1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24)	1.500 —
Pour être édité le 2 juin.	
Gaumont, Actualités N° 22	200 —
Total	3.210 m. env.

MERCREDI 31 MAI

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures précises)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin — Téléphone : Nord 68-58

Edition du 14 juillet

Pathé-Consortium-Cinéma. — **Jouets du Destin**, comédie dramatique en 5 parties (2 affiches 120/160, série de photos)	1.610 m. env.
Edition du 14 juillet	
Pathé-Consortium-Cinéma. — **Modern Palace**, scène comique jouée par Harold Lloyd (1 affiche 120/160)	340 —
Edition du 7 juillet	
Pathé-Consortium-Cinéma. — **Pathé Revue N° 27** (1 affiche générale 120/160)	225 —
Pathé-Consortium-Cinéma. — **Pathé Journal**, actualités (1 affiche générale 120/160).	
Total	2.175 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Établissements L. Van Goitsenhoven

16, rue Chauveau-Lagarde — Téléphone : Central 60-79

Belgica. — **La Filleule des Bûcherons**, comédie dramatique, d'après l'histoire tirée d'un roman de Mary H. O'Connor, romancière célèbre. Interprétée par la délicieuse Bessie Love sous la direction de Paul Dowell (affiches, photos)	1.390 m. env.
Belgica. — **Gogosse se remarie**, comédie Keystone, avec Rae Griffith et Claire Anderson (affiches, photos)	600 —
Total	1.990 m. env.

(à 3 h. 25)

Phocéa-Location

8, rue de la Michodière — Téléphone : Gutenb. 50-97 — 50-98

Phocéa (Les Sculptures animées). — **L'Affaire de la rue Lepic**, scénario de G. de la Fouchardière	398 m. env.
Mundus Film. — **La Diligence infernale**, scène du Far-West, interprétée par Miss Texas Guinan	585 —
Hack Mack Sennet Keystone Comedie. — **Fatty est trop séduisant**, comique	550 —
Lombardo. — **Le Club des Extravagants**, comédie d'aventures, interprétée par Raicewitch champion du Monde de Force	1.500 —
Total	3.033 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Films Erka

38 *bis*, avenue de la République

Album documentaire, Erka N° 10, quelques animaux	200 m. env.
Goldwyn. — **Cupidon Cow Boy**, comédie avec Will Rogers (affiches, photos, clichés)	1.400 —
Goldwyn. — **Tentations**, drame, avec Pauline Frédérick (affiches, photos, clichés)	1.500 —
Total	3.100 m. env.

(à 4 heures)

Cie Fse des Films Artistiques Jupiter

10, rue Rochambeau

Pour être édité le 21 juillet 1922

Exclusivité F. A. J. — **Fatty la terreur du Village**, comique (affiche, photos).....	231	m. env.
Exclusivité F. A. J. — **Le « Lenine » dans les glaces de Sibérie**, documentaire (affiches, photos)	255	—
Associated Exhibitors. — **Repentir**, drame avec Anna Q. Nilsson (affiches, photos).....	1.750	—

Pour être édité le 14 juillet

J. A. J. (film français). — **L'Aventure de René**, drame de J. H. Rosny, avec René Cresté (affiches, photos).....	1.275	m. env.
Total.....	3.511	m. env.

Le Programme de la présentation du 17 mai comportant *La Tornade*, *La Carte Biseauté*, *Fatty passe un mauvais quart d'heures* et *Les Souks et Boutiques de Damas*, sera édité le 7 juillet, au lieu du 14, comme indiqué par erreur.

JEUDI 1ER JUIN

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 45)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin — Téléphone : Nord 68-58

Pathé Consortium Cinéma. — **LA FILLE SAUVAGE.** Grande série populaire en 12 épisodes, d'après le célèbre roman de M. Jules Mary. Mise en scène de M. Etievant.

1er Episode : **Illusion perdue** (1 affiche générale 240/320)	965	m. env.
2e Episode : **Epouse ou Mère** (1 affiche portrait 160/240).....	725	—
3e Episode : **L'Oiseau tombe du nid** (1 affiche texte 120/160)	755	—
4e Episode : **L'Ange du foyer** (1 affiche phototypique 90/130).....	740	—
5e Episode : **Un Cri dans la Nuit** (petites affiches 60/80, une pochette de 16 photos).....	760	—
(1 affiche 120/160 par épisode).		
Total	3.945	m. env.

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Elysées

Livrable le 21 juillet.

Paramount. — **Les Coups du Destin**, drame, production de Arthur Bourchiat (affiches, photos)	1.350	m. env.
Paramount. — **L'Ecole du Charme**, comédie interprétée par Wallace Reid (affiche, photos)	1.675	—
Paramount. — **Paramount Magazine No 40**, documentaire	150	—
a) *Une émule de Frégoli,*		
b) *La Circulation dans les rues de New-York.*		
Total.....	3.175	m. env.

SAMEDI 3 JUIN

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Téléphone : Archives 12-54

Americans Film. — **Le Poids d'une Faute** (Réédition), grande scène dramatique en 5 actes interprétée par Miss Francélia Bellington et William Russell (3 affiches, 1 série photos)....	1.590	m. env.
Jackie, La Petite Tigresse, comédie dramatique en 5 actes, interprétée par Miss Margarita Fisher (3 affiches, 1 série de photos).....	1.500	—
Total.....	3.090	m. env.

La semaine prochaine, présentation des cinq premiers Episodes : *Le Trésor des Incas.*

Tout le Matériel Cinématographique
EST EN VENTE A LA
MAISON DU CINÉMA

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. Paulié, 7, rue Darcet, Paris (17e)

AUTEURS
METTEURS EN SCÈNE
ÉDITEURS

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS
Modernes et Luxueuses

pour
Y PASSER VOS FILMS

MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS

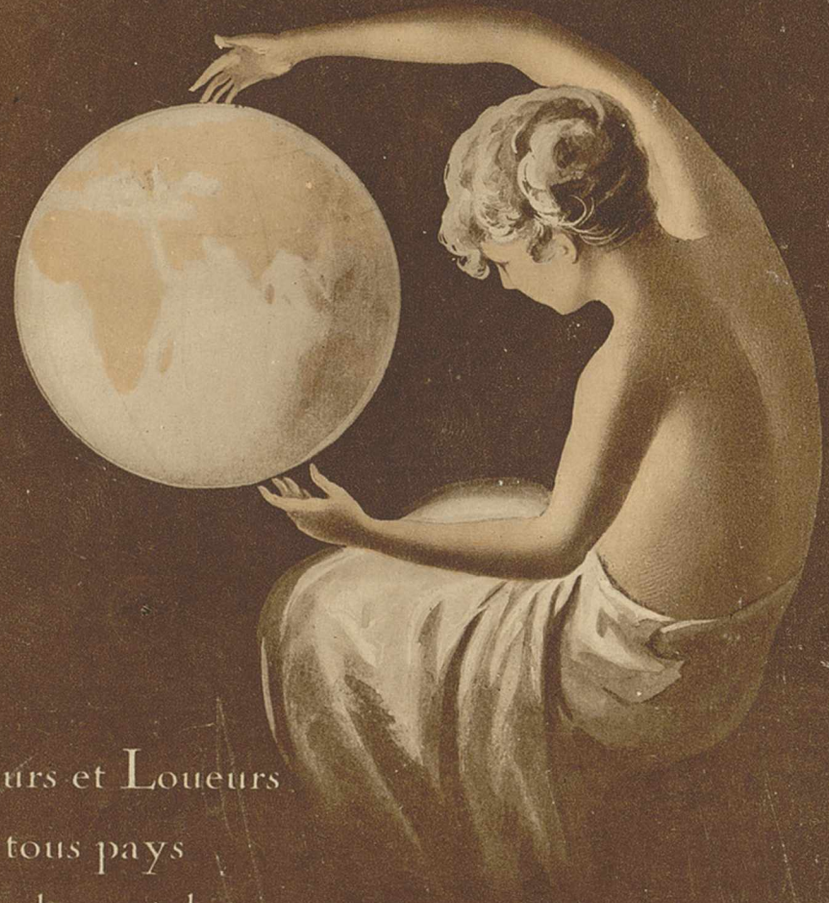

Acheteurs et Loueurs
de tous pays
qui vous adressez à la

MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures exclusivités du Monde entier

Producteurs,

Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement de vos bandes.

Edition de la Cinématographie Française, 50, Rue de Bondy, Paris